



# Rapport administratif et financier 2014





# Table de matières

---

<b>Message du Conseil administratif</b>	<b>5</b>
<b>Conseil administratif</b>	<b>7</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>9</b>
Bureau du CM	9
Composition du CM	10
Résumé des séances	12
Conseil Municipal rétrospective 2011-2015	16
<b>Administration</b>	<b>18</b>
Personnel	19
État civil et naturalisations	19
Présentations communales	21
<b>Aménagement et mobilité</b>	<b>24</b>
Projet Bernex	24
Projet Cherpines	25
Renaturation de l'Aire	26
Trafic de transit	27
<b>Bâtiments et infrastructures</b>	<b>28</b>
Entretien	28
Réaménagements, rénovations, constructions	30
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	31
Centre intercommunal de voirie (CIV)	31
<b>Développement durable</b>	<b>32</b>
Cité de l'énergie : audit & label GOLD	33
Gestion des déchets	36
<b>Protection de la population</b>	<b>40</b>
Service du feu (CRI 201)	40
Sécurité municipale	40



<b>Activités sociales</b>	<b>42</b>
Enfance et jeunesse	42
Aînés	48
Politique intergénérationnelle	49
Aide sociale et individuelle	50
Politique de solidarité	50
<b>Communication et culture</b>	<b>52</b>
Communication interne	52
Médias communaux	52
Manifestations communales	53
Publications	53
Culture	56
Soutiens et collaborations	58
<b>Fondations communales et groupements intercommunaux</b>	<b>60</b>
Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite enfance (FPE)	90
Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Conflignon (FL)	102
Groupement du centre intercommunal de voirie (CIV)	
Fondation des Evaux	112
Organisation de la protection civile Lancy-Cressy	137
Accueil familial de jour (AFM)	





## Message du conseil administratif

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier pour l'exercice 2014.  
Reflète le plus complet possible de la vie administrative et financière de la Commune de Confignon, il vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre suite aux décisions prises par le Conseil municipal et le Conseil administratif, ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie. Le Conseil administratif désire transmettre ses remerciements aux membres du Conseil municipal et aux collaborateurs et collaboratrices de l'Administration pour leur active collaboration et leur engagement.  
Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce document.

**Dinh Manh UONG**

Maire 2014/2015

**Sylvie JAY**

Conseillère administrative

**Elisabeth GABUS-THORENS**

Conseillère administrative



# Conseil administratif

---



**Monsieur Dinh Manh Uong** (PDC)

En charge de :  
Aménagement, environnement, finances  
et gestion, développement économique,  
administration générale, état civil.



**Madame Sylvie Jay** (PLR)

En charge de :  
Construction, travaux, bâtiments et équipement,  
espaces publics, autorisations de construire,  
sécurité, mobilité, transport, cimetières.



**Madame Elisabeth Gabus-Thorens** (VG)

En charge de :  
Politique intergénérationnelle, politique du  
logement, petite enfance, culture, école,  
sport et santé, politique de communication,  
relations avec les sociétés communales,  
intégration et naturalisations.



# Conseil municipal

---

## Le bureau du Conseil municipal

Composition du 1er juin 2014 au 31 mai 2015



**Eric Baier**  
Président



**Joël Frauenfelder**  
Vice-président



**Yvan Guillaume**  
Secrétaire



**Maria Inès Maigre**  
Membre

(À assuré la Présidence  
des séances des  
17 juin et 23 septembre 2014)



## Composition de Conseil municipal

### Voix de gauche - VG



**Eric Baier**



**Arielle Denoréaz**



**Antoinette Hofer**



**Jean-Claude Kormann**



**Maurice Mazzola**



**Yves Zehfus**

### Parti démocrate-chrétien - PDC



**Daniel Blondin**



**Yvan Guillaume**



**Lilia Marini**



**Marcello Tedeschi**





**Parti libéral-radical - PLR**



**Samuel Dunant**



**Farid Ben Slimane**



**Catherine Graf**



**Roger Jaccard**



**Jean Carlo Taboada**



**Joël Frauenfelder**

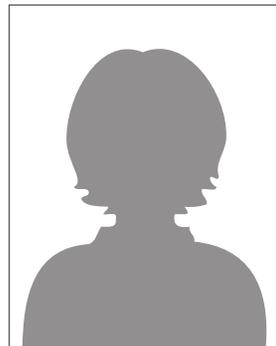
**Mouvement citoyen genevois - MCG**



**Maria Inès Maigre**



**Amanda Muro-Vocat**



**Martine Laederach**





## Résumé des séances

### Séance du Conseil municipal du 4 février 2014

Le Conseil municipal (CM) a examiné une **pétition concernant la circulation sur la place du village, particulièrement l'accès au parking et sa sortie**, qui force les automobiles à prendre le chemin des Hutins pour revenir sur la rue de Bernex. Le Conseil administratif (CA), ainsi que la Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) s'étaient déjà penchés sur la question et différentes mesures ont été soumises à la Direction de la mobilité, principalement une demande d'inversion de l'entrée et de la sortie du parking pour un accès bidirectionnel par le chemin de Sous-le-Clos. Le CA va adresser une réponse écrite aux pétitionnaires.

**Le Tennis-Club ayant trouvé le financement pour la rénovation des courts**, la demande de crédit déposée le 12 mars 2013 a été revue à la baisse, suite aux problèmes financiers de la Commune. La demande comprenait trois volets : les courts au chemin de Chaumont, le terrain multisports de l'école de Confignon et le terrain de football. Les deux premiers objets ont été acceptés pour un investissement de CHF 220'500.- qui était prévu dans le plan d'investissement 2014. Le dernier point ayant été fortement modifié, il a été renvoyé en Commission des finances et gestion

- développement économique (CFGDE) et en CCEE pour analyse.

Le dernier point de la séance fut consacré à une **demande de constitution de servitude de distance**

**et de vue de droite au Centre intercommunal de voirie (CIV)**, suite au déplacement de la station de lavage. Cette servitude a été acceptée par le Conseil municipal de Confignon et par ceux de Bernex et d'Onex.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal

### Séance du Conseil municipal du 11 mars 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté le **crédit pour la rénovation du terrain de football de l'école de Confignon** par 14 oui et 2 non. Le montant final est de CHF 65'000.- ; il doit être engagé en 2014 plutôt qu'en 2015, afin de regrouper les travaux et bénéficier d'une réduction de prix. La rénovation est inscrite au plan d'investissement pour un montant de CHF 200'000.- La CCEE a estimé que le nouveau projet correspondait aux besoins et que les solutions proposées sont acceptables. La CFGDE a analysé les incidences du déplacement de l'investissement vis-à-vis des capacités financières en 2014. L'économie réalisée vaut bien un petit effort!

Le dernier point de la soirée concerne **l'acceptation de la garantie accordée par la Commune à la CAP** pour les employés du groupement intercommunal de l'Accueil familial de jour, (AFM) solidairement avec les communes de Bernex, Onex et Lancy. Cet accord n'engendre aucune dépense pour la Commune. Mme Sylvie Jay a annoncé que la **requête concernant la circulation sur la place du village** a été acceptée





par la Direction de la mobilité.

#### **Séance du Conseil municipal du 15 avril 2014**

Séance très calme, seuls deux objets étaient à l'ordre du jour.

Les comptes 2013 ont été renvoyés en CFGDE pour avis et seront votés lors du prochain Conseil municipal.

En la personne d'Elizabeth Gabus-Thorens, le CA souhaite modifier le principe de fonctionnement du Fonds de décoration. Actuellement, il est alimenté par une ponction annuelle de CHF 3.-/habitant sur le budget de fonctionnement. La nouvelle gestion propose de l'alimenter par 1% de chaque investissement de la Commune et de la Fondation du logement, avec un plafond et une plus grande représentation du Conseil municipal, soit quatre membres au lieu de deux actuellement. Ce fonds s'appellera **Fonds de mise en valeur des espaces publics et bâtiments communaux**.

Ce projet est renvoyé à la Commission de la culture et communication (CCC) et à la CFGDE.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal

#### **Séance du 13 mai 2014**

La première délibération de cette séance concerne l'élection des membres du Bureau qui prendront leurs nouvelles fonctions au 1er juin. Mme Marie Inès Maigre (MCG) sera la présidente, M. Eric Baier (VdG) le vice-président,

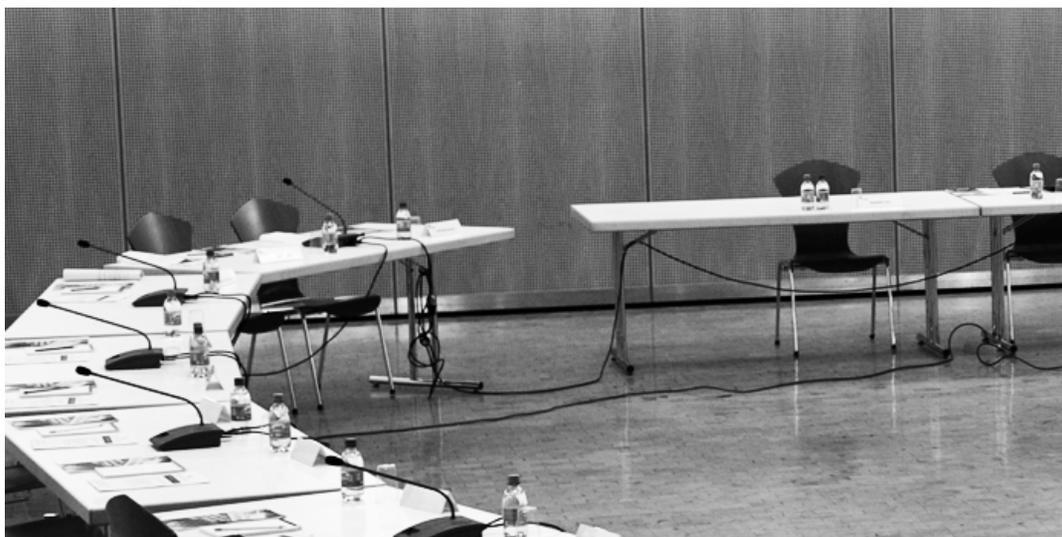
M. Joël Frauenfelder (PLR) le secrétaire et M. Yvan Guillaume (PDC), un membre.

Les délibérations suivantes traitent des comptes 2013, pour la Commune et les différentes fondations. Chaque compte a été étudié par la Commission des finances et son président, M. Roger Jaccard a présenté les conclusions à l'assemblée. Le déficit des comptes de la Commune est provoqué par quatre phénomènes particuliers : la diminution des revenus des impôts, l'augmentation de certaines charges et, surtout, la nécessité de renflouer la caisse de retraite des employés communaux (la CAP), ainsi qu'un amortissement qui n'avait pas été conduit correctement. Ces deux derniers points n'avaient pas été prévus au budget 2013 car ils sont apparus en cours d'année, sans que nous ayons le choix de les refuser. Le budget 2014 avait été élaboré en connaissance des deux premiers points, ce qui a rassuré l'ensemble des élus. M. Jaccard nous rapporte que les dépenses actuelles suivent le budget, ce qui le conforte dans la position des partis du centre et de droite de ne pas augmenter le centime additionnel dans l'immédiat. Toutes les délibérations ont été acceptées à l'unanimité, même la ponction de CHF 1'854'257.- dans la fortune nette de la commune pour couvrir le déficit.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal





### **Séance du 17 juin 2014**

Ce fut le premier Conseil municipal à siéger sous la présidence de Mme Marie Inès Maigre.

Les affaires importantes traitées à cette séance en résumé:

#### **1. Demande d'audition de la part de «l'Association pour la sauvegarde de Confignon et environs»**

Le bureau du CM du 5 juin a été saisi d'une demande d'audition de la part de cette association pour le CM du 17 juin. Le Bureau a estimé qu'il n'était pas correct de procéder dans l'urgence à l'audition de seulement l'une des deux associations qui ont saisi le Conseil administratif au sujet du classement du vallon de l'Aire. Le CM du 17 juin a pris connaissance de cette demande d'audition, l'a agendée au 23 septembre en proposant une audition parallèle de l'association Voix de Gauche, qui a également déposé une demande de classement.

#### **2. Projet de délibération pour l'acquisition des parcelles N° 10308 et 10510 sises sur la commune de Confignon**

Ce projet est simplement présenté le 17 juin, il sera étudié dans les différentes commissions et la délibération est fixée au 23 septembre (voir ci-dessous).

#### **3. Proposition de nomination du sergent-major Nicolas CARLUCCIO au grade de lieutenant du Corps de sapeurs-pompiers du**

### **CRI 201 dès le 1er juillet 2014:**

La proposition a été préavisée favorablement.

Questions : la séance du 17 juin a été une séance relativement brève, mais il est important de relever ici que le temps des questions des conseillers est un temps décisif pour l'exercice de la démocratie communale. C'est à ce moment-là, en effet, que peuvent surgir, relayées par les conseillers, les mille et une préoccupations quotidiennes des citoyens de la commune. Ce soir-là, ce sont les thèmes suivants qui ont été évoqués: nombre d'agents de police municipaux nécessaires pour la commune, aménagement de la nouvelle aire de jeux pour les enfants proche des tennis, propreté des Evaux après les week-ends d'été, chaleur excessive dans l'immeuble de Cressy-Plus et, finalement, le rôle des régies dans le cadre des logements de la Fondation communale pour le logement.

Eric Baier, Vice-président du Conseil municipal

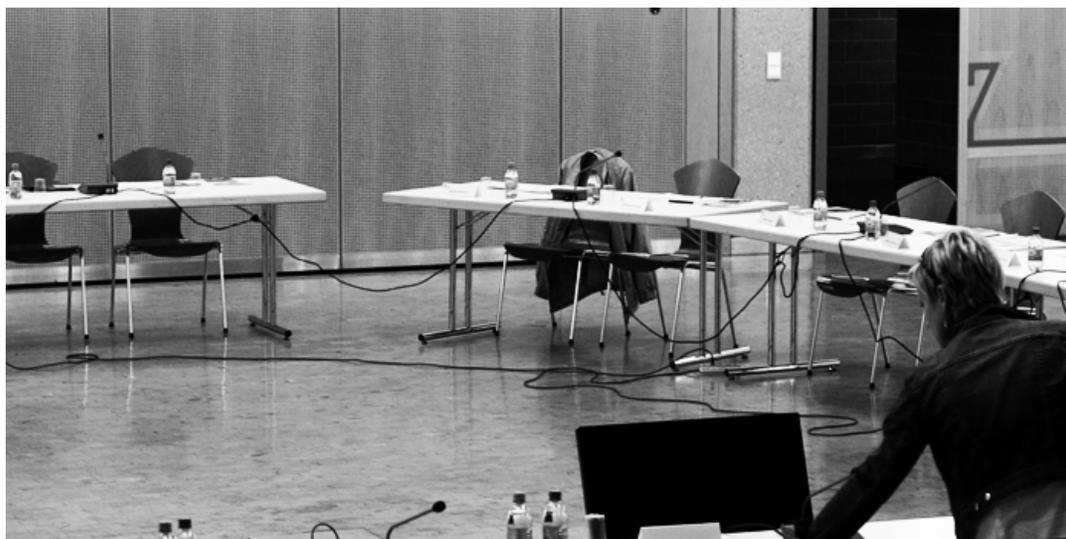
### **Séance du 23 septembre 2014**

En introduction, le point évoqué en séance de commissions réunies :

#### **1. Audition de «l'Association pour la sauvegarde de Confignon et environs» et de «Voix de Gauche» (hors présence du public)**

L'audition de ces deux associations sur le thème du classement ou Plan de site du Vallon de l'Aire, a eu lieu hors présence du public.





Cette décision a été prise pour ne pas créer de précédent. Les débats ne peuvent donc pas être relayés dans cette chronique et ce sujet sera repris ultérieurement.

## **2. Projet de délibération pour l'acquisition des parcelles N° 10308 et 10510 sises sur la commune de Confignon.**

La famille Foëx a pris contact avec la Commune il y a quelques années. Le CA a entamé des discussions et négociations sur ces parcelles stratégiques. L'emplacement est très intéressant, car il se situe à l'entrée du village. Le prix sera très raisonnable, car il sera fixé par l'État dans le cadre de la création de logements sociaux pour un montant maximal de CHF 450.- le m<sup>2</sup>. Le CM, dans son ensemble, pense que c'est une occasion de poursuivre une politique du logement à Confignon, étant donné que la maîtrise du terrain est une chose fondamentale et qu'il vaut mieux que l'acquisition d'un tel terrain se fasse par la Commune, plutôt que par un promoteur privé. Le fait d'utiliser les fonds que l'État met à disposition sans que cela ne pénalise les finances communales est une bonne chose. Le CM a donné un préavis positif à la poursuite de la procédure.

## **3. Présentation du projet de délibération pour un bassin de rétention et intégration de mesures de gestion fluviale dans la 3ème étape de la renaturation de l'Aire :**

Dans le cadre du plan régional d'évacuation des

eaux (PREE), un concept novateur a été retenu pour gérer l'eau des pluies des communes de Perly-Certoux, Bernex et Confignon, en profitant des synergies avec le chantier de renaturation de l'Aire. Un crédit d'investissement sera présenté lors du prochain conseil municipal.

## **4. Présentation du projet de délibération concernant le budget de fonctionnement 2015 et le budget des investissements 2015 – fixation du centime additionnel - approbation du plan financier 2015-2018.**

Dans la droite ligne du plan financier quadriennal déjà évoqué longuement dans le Confilién de mars 2014, le CA a présenté le budget 2015 suivant:

**TOTAL CHARGES : 14'000'395.-**

**TOTAL REVENUS : 13'602'591.-**

**Excédent de charges : 397'804.-**

Ce projet de budget a été renvoyé à la Commission des finances, de la gestion et du développement économique.

Eric Baier, Vice-président du Conseil municipal

## **Séance du 11 novembre 2014**

La première délibération de cette séance concerne une nouvelle élection des membres du Bureau qui prendront leurs nouvelles fonctions immédiatement lors de cette séance. M. Eric Baier (VdG) le Président, M. Joël Frauenfelder (PLR) Vice-Président et M. Yvan Guillaume (PDC), Secrétaire et Mme Inès





Maigre, membre.

**Lors de cette séance le Conseil municipal a délibéré sur les points suivant :**

Projet de délibération concernant la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015.

Projet de délibération concernant la taxe pour les chiens.

Projet de délibération concernant les indemnités du Conseil administratif – période 01.01.2015 au 31.12.2019.

Projet de délibération concernant le budget de fonctionnement 2015 et le budget des investissements 2015 – fixation du centime additionnel – approbation du plan financier 2015-2018.

Projet de délibération pour un bassin de rétention et intégration de mesures de gestion fluviale dans la 3ème étape de la renaturation de l'Aire.

Et la présentation suivante :

Présentation du projet de délibération concernant la réhabilitation des jeux sis sur la parcelle 11610.

Eric Baier, Président du Conseil municipal

**Séance du 9 décembre 2014**

Lors de cette séance ont été acceptées les

délibération suivante :

Projet de délibération concernant la réhabilitation des jeux - auberge sis sur la parcelle 10632.

Projet de délibération concernant le bouclage du crédit d'investissement DM462 du 28.06.2005 – ACE 26.08.2005 – dépassement CHF 45'318.14.-

Par contre, le projet de délibération concernant le règlement du Fonds de mise en valeur des espaces publics et des bâtiments publics de la Commune de Confignon.

En outre, un projet de motion a été déposé : M114 - Projet de motion sur le classement/protection du Vallon de l'Aire.

Eric Baier, Président du Conseil municipal

**Votre Conseil municipal: rétrospective 2011-2015**

Qu'il soit permis au Président du Conseil municipal, après avoir relu les 18 comptes rendus des séances parus dans le journal Conf'lien entre 2011 et 2015, de proposer quelques extraits des événements et travaux les plus marquants du Conseil durant cette législature, marquée il est vrai par le déficit des finances. Cette rétrospective est l'occasion de saluer et de remercier mes trois prédécesseurs, M. Samuel Dunant (2012-2013), M. Daniel Blondin (2013-2014) et Mme. Marie-Inès Maigre (2014).





### **1. Composition du Conseil durant les quatre ans:**

La comparaison nominative entre la liste des membres du CM présents à l'assermentation initiale de la législature le 6 juin 2011, et celle des membres présents lors de la séance du 9 décembre 2014 (y compris les excusés), reflète l'un des problèmes clé de cette autorité politique: les changements fréquents de personnes, qui impliquent une composition du Conseil instable. Plus de 8 conseillers sur 19 ne sont plus les mêmes au début et à la fin de la législature. Cela crée une déstabilisation assez importante pour le suivi des affaires. Mais la difficulté de susciter des vocations est telle que la stabilité sur quatre/cinq ans est un objectif difficile.

### **2. Comptes et déficit 2012:**

Sous la plume de Samuel Dunant, dans le Confi'lien de septembre 2013, séance du 14 mai 2013: «Les comptes de la Commune sont présentés et analysés. Ces comptes présentent des charges pour 13.6 millions de francs et des revenus pour 12.8 millions de francs. Le déficit communal se monte donc à CHF 800'000.- environ. Une réflexion va être portée par la Commission des finances pour analyser ce résultat».

### **3. PDQ Cherpines:**

Sous la plume de Daniel Blondin, dans le Confi'lien de septembre 2013, séance du 15 juin 2013: «Le Conseil a validé la réponse au Plan Directeur de Quartier que la commission ad'hoc Grands Projets avait préparée. Nous avons modifié le PDQ

pour a) ne pas augmenter la densité, b) préserver la césure verte, c) réaliser un éco-quartier, d) favoriser les transports en commun et la mobilité douce, e) assurer un droit à la propriété d'un véhicule par logement, f) utiliser à bon escient les terrains déclassés».

### **4. Budget 2014:**

Sous la plume de Daniel Blondin, dans le Confi'lien de mars 2014, séance du 12 novembre 2013: «Le Conseil municipal s'est penché sur le budget 2014 et le centime additionnel. Vu la situation économique difficile dans laquelle se trouve la Commune, le budget se solde par un déficit d'un million de francs, et comme la loi l'exige pour un budget déficitaire, un plan financier prévoyant le retour à l'équilibre sur 4 ans a été établi.»

### **5. Sortie des chiffres rouges pour le budget 2016:**

Lors de sa séance du 11 novembre 2014, le Conseil a pris connaissance du fait que les recettes générales 2014 sont supérieures à ce qui était attendu et que les recettes fiscales s'annoncent meilleures. Cela est dû notamment à l'effort considérable du personnel de la Commune. Le déficit pour 2015 est de CHF 300'000.-, ce qui est satisfaisant dans le cadre du plan de redressement des finances. Un retour à l'équilibre des charges et recettes pourrait être envisagé plus rapidement que prévu, dès 2016.

Eric Baier  
Président du Conseil municipal





# ADMINISTRATION

---

L'année 2014 a été marquée par les actions principales suivantes :

1. Application du plan financier quadriennal
2. Refonte de l'organisation du nettoyage et des services techniques extérieurs.

## **1. Application du plan financier quadriennal**

Dans le plan quadriennal, il est prévu une réduction des effectifs et une réflexion sur une organisation prête à assumer les futurs développements de la commune. Jusqu'à la fin de la législature, il n'y aura pas de modifications fondamentales. Par contre, les réflexions ont déjà été menées dans le cadre des futures prestations en discussion au sein de l'Association des communes genevoises (ACG).

## **2. Refonte de l'organisation du nettoyage et des services techniques extérieurs**

Le but est de mettre en place des pôles de compétences dans le nettoyage et les services extérieurs.

Durant l'année 2014, nous avons organisé le nettoyage et les services extérieurs avec des responsables de pôles. Le personnel de ces entités devient ainsi plus mobile et polyvalent et les remplacement pour les vacances et congés sont mieux gérés.

Malheureusement, l'organisation n'a pas pu être totalement mise sur pied pour des raisons d'absence pour maladie ou accident.



**Effectifs au 31 décembre 2014**  
**État des places :**

Poste N°	Département	Titulaire	État 31.12.2013
1	ADM	KUNZ Eric	100.00%
2	ADM	RODRIGUEZ Mario	100.00%
3	ADM	GIARIO Elena	100.00%
4	ADM	OGUEY Suzanne	70.00%
5	ADM	LEGER BONVIN Laurence	50.00%
6	ADM	CLARET Cristina	50.00%
7	ADM	BAAN BERTHERIN Katherina	75.00%
8	ADM	DEMIERRE Nicole	50.00%
9	ADM	BLONDIN Marie-Hélène	40.00%
10	SALLE	FREY Christian	100.00%
11	SALLE	FREY Rosario	100.00%
12	BAT	GABBIANNELLI René	100.00%
13	BAT	MARTIN Sandrine	50.00%
14	BAT	HOCHSTRASSER Patrick	100.00%
15	BAT	HOCHSTRASSER Christiane	60.00%
16	SE	FOEX Olivier	100.00%
17	SE	BERNARDO Elo	100.00%
18	SE	CARVALHAIS CHAVES Joaquim	100.00%
19	SE	KNEUBUHL Florian	100.00%
20	SE	ROCHAT François	100.00%
21	SE	BARRAS Marc	100.00%
22	SE	SEILAZ Patrick	50.00%
23	ADM	HORNUNG Tina	30.00%
24	ADM	FLUBACHER Francine	30.00%
25	SOC	BOGLIA Chantal	15.00%
26	SOC	GONGORA Graça	35.00%
27	SOC	MONTOYA Isabelle	35.00%
28	SOC	MORDASINI Dominique	35.00%
29	SOC	OBERSON Martine	35.00%
30	BAT	DE CASTRO PEREIRA Americo	50.00%
31	BAT	FERNANDES ANTUNES Maria Isabel	100.00%
			2160.00%



<b>État civil et naturalisations</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>diff.</b>
<b>Nombre d'actes</b>			
Naissances	1	0	-1
Décès	6	18	12
Mariages célébrés à Confignon / fiancés domiciliés sur la commune	13	12	-1
Mariages célébrés le samedi	6	6	0
Mariages célébrés par un magistrat	3	4	1
Déclarations relatives aux conditions du mariage / domiciliés sur la commune	12	14	2
Autorisations de mariage délivrées	2	4	2
Certificats de capacité matrimoniale délivrés	1	0	-1
Légalisation de documents de mariage	0	0	0
Dossiers «illégaux» / mariage	0	0	0
Préparation / partenariat	1	0	-1
Enregistrement partenariat / domiciliés sur la commune	0	0	0
Enregistrement partenariat / domiciliés hors de la commune	0	0	0
Légalisation documents partenariat	0	0	0
Dossiers «illégaux» / partenariat	0	0	0
Autorisations de célébrer un partenariat en Suisse	0	0	0
Reconnaisances	5	3	-2
Déclarations de nom	7	6	-1
Naturalisations (dossiers/personnes)	8d/14p	11d/17p	
Actes d'état civil délivrés	164	196	32





## Prestations communales

### Certificats de vie

Il a été délivré 88 certificats de vie en 2014.

### Cartes d'identité

Il a été établi 198 cartes d'identité en 2013.

Il a été établi 25 déclarations de vol/perte en 2013.

### Contrôle de l'habitant

Attestations de résidence: 42

Attestations d'arrivée: 0

Attestations de départ: 2

Certificats de domicile: 2

(Étudiants résidant sur Confignon et Étudiant hors du canton de Genève): 7

Changements d'adresse: 8

### Médailles pour chiens

Chaque année, la Mairie vend les médailles pour chiens dès le 1er janvier. 191 médailles ont été délivrées par nos services.

### Passeports-vacances

Depuis 2010, la Commune de Confignon vend à nouveau les passeports-vacances. La nouvelle formule mise en place permet aux jeunes de venir s'inscrire puis, dans un délai de quinze jours, de recevoir chez eux la brochure des activités auxquelles ils pourront participer.

### Locations de salles

La Mairie se charge de la gestion des

salles suivantes:

- La salle communale – 4 salles (Berthet, Morand, Pontverre et Tournon).
- L'ancienne école – 7 salles (combles).
- L'ancienne mairie – 1 salle faisant également office de salle des mariages.
- Les locaux de l'école de Confignon (en dehors des salles de classes).
- Les locaux de la protection civile (PC).
- Les locaux associatifs de l'école de Cressy.
- Les locaux de la maison Briefer pour le Conservatoire populaire de musique (CPM) et la poterie.
- Les salles de la maison de paroisse (salles Bouvier, Comte et Saint-Charles).

### Les utilisateurs sont :

- Le Conseil municipal
  - Les commissions du Conseil municipal
  - Les commissions ad hoc du Conseil municipal
  - Les partis politiques
  - Les associations et sociétés communales
  - Plusieurs associations cantonales ou d'utilité publique cantonale
  - Les Confignonnais (anniversaires, assemblées, soirées festives, etc.)
  - Les fondations pour la petite enfance et pour le logement
  - Le Conservatoire populaire de musique (CPM)
  - L'AIC pour les manifestations communales
- Compte tenu des très nombreuses demandes, les locaux sont affectés, en priorité, aux associations, sociétés communales et aux habitants de la commune.





### **Cartes journalières CFF**

Depuis huit ans, il est proposé aux habitants de Confignon deux cartes journalières AG CFF au prix de CHF 35.- la carte. Ces cartes permettent de voyager à tarif très réduit durant une journée sur le réseau des CFF, ainsi que sur certains moyens de transport proposés par la régie (bateau, car). Les transports publics sont également compris dans le prix de cette carte.

En 2013, sur la demande de la Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSI), la Commune a fait l'acquisition de deux cartes supplémentaires, portant ainsi le total à quatre cartes journalières. Le prix de vente a été augmenté à CHF 37.-.

En 2014, nous avons vendu 1'309 cartes, soit un taux d'utilisation de 89,6%.

### **Outre les prestations proposées aux communiens, le travail principal de l'Administration et de ses services comprend les points suivants:**

- Mise en œuvre des décisions politiques du Conseil administratif
- Gestion administrative et financière de la commune
- Préparation et participation aux séances du Conseil municipal, des commissions permanentes et ad hoc
- Participation opérationnelle dans les fondations d'intérêt public communal (petite enfance et logement)
- Présence dans les conseils de fondation divers
- Autorisations et procédures diverses
- Suivi des dossiers, des projets d'aménagement et des chantiers
- Coordination et organisation des fêtes communales
- Coordination et recherche de synergies au niveau intercommunal







## Aménagement et mobilité

### Projet Bernex

Durant l'année 2014, le comité de pilotage (COPIL), composé des autorités de Bernex, Confignon et du Conseiller d'État en charge de l'aménagement et de l'énergie s'est réuni à deux reprises pour valider les travaux menés par le comité de projet (composé des services techniques du canton et des communes). Ces travaux ont consisté en la réalisation du plan directeur de quartier (PDQ) de la première étape du projet Bernex, à savoir le secteur Bernex-Est. La Commune de Confignon est impliquée dans ce secteur, avec la réalisation d'environ 250 logements et la création de 80 emplois.

Durant cette année, certaines options identifiées dans l'étape précédente de la planification (plan guide) ont été traduites en principes directeurs qui serviront ultérieurement à la réalisation des plans directeurs de quartier. En parallèle, la rédaction du projet de loi sur les modifications de zone (MZ) a débuté.

Les consultations publiques du PDQ et du projet de loi MZ auront lieu en 2015.

La Commune de Confignon a également été active dans les négociations pour l'acquisition de deux parcelles représentant environ 7'500 m<sup>2</sup>. Ceci lui permettra de mener à bien les objectifs de la politique sociale dont elle s'est dotée. En septembre 2014, le Conseil municipal a voté un crédit pour une promesse d'achat-vente à cet effet. L'achat de ces parcelles permettra à la Commune de maîtriser environ 70% du périmètre de développement prévu sur la partie confignonnaise du projet.



### **Projet Cherpines**

L'année 2014 a vu l'achèvement du travail de la maîtrise d'œuvre urbaine (MOEU) qui a débuté 18 mois plus tôt. L'objectif était d'approfondir les principes directeurs du plan directeur de quartier en vue du lancement des plans localisés de quartiers. Il s'agit d'une étape intermédiaire, dont une grande partie des études seront d'une aide précieuse dans les étapes ultérieures.

Parallèlement, le développement de la zone industrielle des Cherpines a débuté avec le lancement du plan directeur pour zones industrielles. Ce plan, ainsi que le règlement qui l'accompagnera, donneront le cadre réglementaire aux investisseurs et entreprises. Le plan directeur pour zone industrielle prévoit de réaliser un écoParc industriel incluant une gouvernance active et une mutualisation de services et infrastructures.

Quant aux logements, les prémices du premier plan localisé de quartier ont débuté sur la partie des Cherpines sise sur la commune de Plan-les-Ouates, avec le lancement d'une étude de programmation et d'un avant-projet de PLQ.



### Renaturation de l'Aire

Les travaux de ce projet cantonal se sont poursuivis durant toute l'année 2014. En juin, une mise en eau d'une grande partie du cours d'eau a eu lieu, permettant ainsi à la rivière de retrouver son cheminement naturel. En lien avec ce projet, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 270'000.- pour la construction d'un bassin de rétention pour les grandes crues. Les travaux s'achèveront en 2015.



### Vallon de l'Aire

Suite à l'intervention de deux associations demandant le classement du Vallon de l'Aire pour l'une, et la réalisation d'un plan de site pour l'autre, la Commune a effectué les démarches auprès du Service des monuments et sites pour connaître les démarches à entreprendre. Ce service ne souhaite pas s'investir dans ce type de démarche. En décembre 2014, le Conseil municipal a voté une motion priant le Conseil administratif de faire le nécessaire pour la réalisation d'un plan de site au Vallon de l'Aire, en collaboration avec les communes de Bernex et Onex, qui sont également concernées.





### **Zone bleue-macarons**

Suite au vote d'un crédit d'étude au Conseil municipal, la commune a réalisé une étude de diagnostic pour la mise en place d'une zone bleue-macarons au village. Le mandataire a également émis des propositions qui ont été partagées avec la Direction générale des transports (DGT). Cette dernière estime que la réalisation d'une zone bleue-macarons doit également contenir le quartier de Cressy. Les phases suivantes consisteront à réaliser les études nécessaires en ce sens.

### **Trafic de transit**

En 2014, un bureau d'ingénieur en mobilité a commencé à effectuer les différentes mesures en vue d'un diagnostic sur le trafic de transit dans le village. L'objectif étant de modérer la circulation pour donner au village un caractère plus calme. Les résultats, qui définiront les mesures à prendre, seront connus en 2015.





## Bâtiments et infrastructures

### Entretien des bâtiments

- Tous les bâtiments équipés d'une alarme ont dû moderniser leur système de transmission d'alarme, afin de pouvoir garantir la réception du signal et de respecter les nouvelles normes des protocoles de sécurité.
- En début d'année, un petit incendie s'est déclaré dans l'école de Confignon, rapidement maîtrisé par les responsables du bâtiment avant l'arrivée des sapeurs-pompiers du Service d'incendie et de secours.
- Deux systèmes de régulation du chauffage au tennis club de Confignon et au local du SAS ont été remplacés.
- Les abris de la PC, situés sous l'école R. Steiner de Genève, ont été inondés à la suite des violents orages survenus durant l'été.

### Entretien des parcs

Le Service extérieur a repris la gestion de l'espace public de la place du village et participé au choix des plantations de ce projet. Il a également effectué des élagages sur environ 50% du patrimoine arboré de la commune. Afin de garantir la pérennité de nos arbres, ce programme devra se poursuivre l'année prochaine.



### **Voirie**

- A la suite d'une enquête auprès de la population concernant la gestion des déchets et des déchetteries, plusieurs actions ont été menées afin d'augmenter le taux de recyclage et de mieux sensibiliser les usagers à la gestion de nos déchets. Ces actions doivent permettre de diminuer notre impact sur l'environnement.

Nous avons collaboré avec des acteurs privés afin de mettre en place de nouveaux écopoints dans le village, dans le but de terminer le maillage dans les secteurs avec un taux d'utilisateurs adéquat de ces installations.

- Le service de déneigement a dû s'activer dès le début du mois de novembre. Une nouvelle procédure de gestion et stockage du sel, liée à la problématique rencontrée l'année précédente pour son approvisionnement, a démontré son efficacité.

### **Cimetière**

Les jardiniers ont pu tester différents types de produits de traitement biodégradables, mais le résultat n'étant pas concluant, leur utilisation a été interrompue.

### **Entretien des routes et des canalisations**

La troisième phase du contrat, conclu avec les Services industriels de Genève pour l'entretien du réseau secondaire, a démontré son efficacité et permis de ne pas rencontrer de problème d'inondation, ainsi que de finaliser le contrôle de notre réseau de canalisation.

Les travaux d'investissements qui se sont déroulés sur la commune durant cette année ont permis de diminuer les interventions sur les voiries en réfection. Seules des interventions localisées ont été effectuées et si possible exécutées en interne.

À ce jour, seul le secteur du chemin des Hutins et de Mourlaz-plaine de l'Aire est encore en système unitaire. Ces travaux sont prévus à moyen terme dans le plan des investissements. A la suite de ceux-ci, l'ensemble du réseau secondaire sera mis en séparatif.





### **Réaménagement du centre historique et mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux du secteur**

Deux ans et demi de travaux se sont achevés dans le respect du plan directeur communal de 2006, quant à la mise en place d'une zone 20, de l'aménagement du parking et de la chambre d'arbres en conformité avec les normes imposées par les services de l'État (à savoir le nombre de places de parking et la préservation des arbres et d'autres aménagements en lien avec diverses contraintes). Tout cela dans le respect du budget voté par le Conseil municipal, avec quelques modifications toutefois, notamment l'amélioration de la végétation, le choix de matériaux écologiques et le respect des engagements en termes de durabilité pris par la Commune. L'inauguration de la place a eu lieu le 12 mai 2014 avec une grande fête "Confignon en fête".

### **Réfection des chaussées, phases 3 et 4**

Le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal, qui l'a accepté, de regrouper les deux dernières étapes de notre programme de réfection des chaussées basé sur une étude de la société Ertec SA. Les travaux se sont déroulés durant l'automne et ont concerné quelque 12'000 m<sup>2</sup> de revêtement répartis sur treize chemins. Tout a été terminé en 2014 et maintenant le réseaux de la voirie est en bon état. Seul un tronçon demandera une attention particulière ces prochaines années: le chemin des Hutins.

### **Construction d'une caserne intercommunale de pompiers**

Les travaux pour la nouvelle caserne, située sur la parcelle du centre intercommunal de voirie, se sont poursuivis et terminés au printemps 2014. Ce bâtiment pourra recevoir les quelques cent sapeuses et sapeurs volontaires. L'inauguration a eu lieu le 15 septembre 2014.

### **Locaux communaux dans l'immeuble de Cressy Plus**

De nouveaux locaux polyvalents et des espaces dévolus aux activités de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) ont été inaugurés durant les vacances d'octobre. Ces locaux de quelque 250 m<sup>2</sup> pourront être utilisés par tous les habitants du quartier.





### **Circulation**

Le Conseil administratif, en collaboration avec la Commune de Bernex, finalise le projet de réaménagement du chemin de Carabot. Cet aménagement a pour but de favoriser la mobilité douce et de limiter la vitesse des usagers motorisés pour améliorer leur sécurité et garantir la tranquillité des habitants.

L'analyse du secteur «Vuillonex-Sur-Beauvent» est lancée, afin de pouvoir diminuer le transit dans ce secteur, d'étendre la zone 30, d'améliorer la mobilité douce et le confort des riverains. Ce projet s'inscrit dans les volontés exprimées dans le plan directeur communal.

La Commune a collaboré avec l'État de Genève pour mettre en œuvre des modérations de trafic sur la route de Soral, qui appartient au réseau des routes cantonales. Deux zones ont été identifiées. La première, où les travaux ont démarré, à la hauteur des villas sises au numéro 11 et la seconde devant la mairie.

### **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Ce dossier est en cours de finalisation.

### **Centre intercommunal de voirie (CIV)**

Le centre a principalement géré les accès durant les travaux de la nouvelle caserne. Le centre a maintenant trouvé sa vitesse de croisière en matière de gestion budgétaire et intercommunale.





## Développement durable

L'année 2014 est à marquer d'une pierre blanche dans ce domaine. En effet, le troisième audit Cité de l'énergie a permis de décrocher l'European EnergyAward Gold®, la plus haute distinction du programme Cité de l'énergie. Dans la foulée, la Commune a aussi été choisie par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour faire partie des quatorze communes suisses qui reçoivent un soutien visant à appuyer leur démarche vers une Société à 2000 watts.

Flashback: courant 2004, Confignon devient membre de l'association Cité de l'énergie. Grâce à un travail continu, d'une législature à l'autre, notre Commune améliore, d'audit en audit, sa prise en charge énergétique pour parvenir, dix ans plus tard, à des résultats jugés excellents. La preuve: le label d'or attribué en octobre, tant par une commission suisse que par un jury européen. Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes qui mènent activement une politique énergétique durable. Les «Cités de l'énergie» encouragent une meilleure efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et une mobilité supportable pour l'environnement. De plus, elles mettent en œuvre une gestion durable des ressources.

Obtenir le label d'or signifie qu'au minimum 75% des mesures proposées par le programme Cité de l'énergie ont été planifiées ou réalisées. Cela signifie aussi que des efforts particuliers sont accomplis par une collectivité publique, tant à son niveau que pour associer d'autres entités et la population (habitants, entreprises, associations, autres collectivités publiques, etc.) Ce label constitue donc une belle reconnaissance du travail accompli par Confignon et un encouragement à continuer à se diriger vers une «Société à 2000 watts».

### **Cité de l'énergie: les principales mesures réalisées ces quatre dernières années**

L'audit de 2014 a relevé en particulier les mesures suivantes, dans les 6 domaines du programme Cité de l'énergie:

#### **1. Développement, planification urbaine et régionale**

- Participation active de Confignon à l'élaboration des Plans directeurs de quartier (PDQ) des Cherpines et du Projet Bernex-Est, en vue de la construction de quartiers durables (écoquartiers). Le PDQ des Cherpines va dans la direction d'un quartier de type Société à 2000 watts, avec des standards énergétiques très élevés, voire un quartier à énergie positive.
- Élaboration d'un Plan directeur communal des énergies avec l'adoption du scénario le plus exigeant, soit l'option «renouvelable» plutôt que «conservatrice».

#### **2. Bâtiments et installations**

- Poursuite de l'assainissement des bâtiments communaux (ex: école de Confignon), ainsi que d'immeubles de la Fondation communale d'intérêt public pour le logement.
- Mise à disposition d'une surface de 370 m<sup>2</sup> en toiture de l'école de Confignon pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.
- Suivi des consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux (avec le logiciel Enercoach) et mise sur pied d'une démarche d'optimisation énergétique (Energo),

visant 10% d'économie sur 5 ans (sans réalisation de travaux).

- Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments, afin de planifier les futurs assainissements.
- Baisse de la consommation de l'éclairage public de près de 30% entre 2007 et 2013, malgré une augmentation du nombre de candélabres.

#### **3. Approvisionnement, dépollution**

- Achat de 10" % d'électricité Vitale Vert aux SIG (certifiée Naturemade Star) pour les bâtiments et équipements communaux.
- Réalisation d'une étude sur la gestion des déchets, afin de diminuer la production de déchets et ses coûts de gestion, tout en améliorant leur taux de recyclage. Ce taux est passé de 46.8% en 2011 à 49.6% en 2013, soit très près des 50% visés.

#### **4. Mobilité**

- Réalisation d'une étude de mobilité avec enquête auprès de la population.
- Mise sur pied d'un Plan de mobilité pour les employés de l'administration communale, qui récompense les déplacements éco-mobiles (à pied, à vélo et en transports publics).
- Mesures d'accompagnement réalisées lors de l'arrivée du tram en décembre 2011 sur la route de Chancy (installation d'abris-bus, offres d'abonnements famille, etc.)
- Extensions des zones 20 et 30, avec amélioration de l'espace public, en particulier le réaménagement de la Place de l'Église.



### **5. Organisation communale interne**

- Maintien d'une organisation avec des personnes responsables par domaines (aménagement du territoire, développement durable, bâtiments, services extérieurs, communication).

### **6. Communication, coopération**

- Mise en place de la campagne Display - affiches informant de la consommation en énergie et en eau - pour tous les bâtiments publics.
- Différentes offres ou subventions visant à impliquer toujours plus l'ensemble de la population dans des actions de type Cité de l'énergie.
- Publication de la brochure «Énergie et durabilité: l'affaire de tous!» en 2013.
- Communication régulière autour des questions énergétiques et du développement durable.





### **Les projets pour 2014-2017**

Les objectifs à réaliser couvrent l'ensemble du territoire communal, c'est-à-dire qu'ils incluent tous les acteurs locaux dont dépend la consommation globale d'énergie sur le territoire communal (habitants, commerces, entreprises, régies, etc.) L'enjeu majeur consiste à influencer, dans la mesure du possible, leurs décisions de consommation et à encourager les changements de comportement. Étant donné les limites inhérentes à la sphère privée, les données chiffrées ci-dessous ont une valeur indicative et montrent une direction souhaitée.

#### **Aménagement du territoire**

- Développer un quartier à énergie positive aux Cherpines.
- Influencer/ appuyer/ exiger l'application de certains critères concernant l'énergie, la mobilité et les déchets, dans le cadre des plans localisés de quartier (PLQ).

#### **Bâtiments**

En informant et en montrant l'exemple, inciter les habitants - en particulier les propriétaires de villas ou d'immeubles - à construire et assainir en appliquant de hauts standards énergétiques, et à réaliser une optimisation énergétique.

#### **Bâtiments municipaux**

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'assainissement pour des bâtiments ayant un potentiel d'économie.

- Obtenir 30% des surfaces de référence énergétique (SRE) en catégorie A de Display.
- Rénover et construire en respectant de hauts standards énergétiques (HPE).
- Optimiser la consommation énergétique des bâtiments de 10% d'ici 2018, grâce au programme Energo.

#### **Chaleur**

- Réduire de 20% les consommations d'énergies fossiles par rapport à 2006.
- Augmenter de 5% le recours aux énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude par rapport à 2009.
- Remplacer la chaufferie à bois du Centre communal.

#### **Électricité**

- Stabiliser la consommation d'électricité au niveau de 2006.
- Continuer d'améliorer l'efficacité de l'éclairage.
- Créer une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école de Cressy (structure privé - public).

#### **Eau**

- Réduire de 5% la consommation d'eau des installations communales, par rapport à 2006.





### **Mobilité**

Poursuivre ou finaliser les actions suivantes:

- Inciter la population à opter pour la mobilité douce et les transports publics.
- Politique de réduction de vitesse et extension des zones bleues, voire implantation de zones macaron.
- Aménagements sur la route de Soral et le chemin de Carabot
- Mise sur pied d'une levée hippomobile des déchets.
- Choix d'un véhicule utilitaire de classe A en cas de nouvel achat.
- Cours Ecodrive pour tous les collaborateurs.

### **Communication**

- Faciliter l'accès aux thèmes de l'énergie, du climat et de la durabilité sur notre site internet.
- Poursuivre les mesures adoptées par la Commune en termes d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables, et les communiquer à la population.
- Poursuivre les actions à impact durable et renforcer la conscience énergétique et climatique au sein de la population par des manifestations ou des actions. Exemples : distribution d'ampoules LED, de brochures de sensibilisation, d'informations à l'attention des propriétaires ou encore octroi de subventions pour les transports publics, la mobilité douce ou les panneaux solaires.

### **Sur le plan climatique**

- Réaliser, en collaboration avec Bernex, un parc «agro-urbain» comprenant une vitrine pour les agriculteurs genevois, ainsi que des visées pédagogiques.
- Mettre sur pied des zones de prairies et de vergers.
- Soutenir le développement de potagers urbains.

### **Gestion des déchets**

Il est à relever que la Cour des comptes a soumis un questionnaire très détaillé à l'ensemble des communes concernant leur gestion des déchets sur la période de 2009 à 2013.

L'ensemble des données demandées ont été fournies dans un délai de 15 jours (juin 2014).

Comme chaque année, celles-ci concernent l'année précédant celle du Rapport d'activités (RA). Nous fournissons également celles de 2012, indisponibles pour le RA 2013 en raison de restructurations au sein du service cantonal concerné (GESDEC).



**Confignon continue d'améliorer son taux de tri des déchets avec un résultat de 49,6% obtenu pour 2013. Pour rappel, tant le Canton que notre Commune visent à atteindre le taux de 50%, dont nous sommes désormais très proches.**

Pour rappel, des mesures particulières avaient été mises sur pied début 2013 en vue d'améliorer le du tri des déchets et donc de diminuer le coût de leur gestion.

Évolution de la production et de la récupération des principaux déchets à Confignon au cours de ces cinq dernières années, et moyenne réalisée par les communes (hors ESREC) en kgs par habitant :

	2009	2010	2011	2012	2013	total communes 2013
OM incinérés	230.6	232.2	228.5	229.4	219.6	236.5
Organiques	113.4	112.9	115.6	121.0	124.1	68.2
Verre	23.7	24.0	20.9	23.1	21.5	27.1
Papier	44.0	50.7	44.5	47.5	50.5	55.2
PET	1.34	1.44	1.26	1.26	1.93	2.74
Alu/Fer-blanc	0.69	0.75	0.52	0.49	0.83	1.14
Textiles	2.58	3.14	3.81	3.6	3.66	4.39
Piles (en gr.)	119	96	32	129	105	128
Ferraille	6.8	5.0	3.6	4.5	5.2	6.3
Bois*	11.8	10.6	10.3	10.3	7.5	19.9
Recyclables						
Autres				0.45	0.27	
Total valorisé	204.47	211.2	201	212.43	215.60	
Taux de recyclage en %	47.0	47.6	46.8	48.1	49.6	42.5

\* Bois issu du tri au sein d'une installation spécialisée (pas de tri à la source dans la commune).

OM: ordures ménagères (= incinérables)



### **Des progrès à faire sur certains types de déchets**

Les résultats du tri des déchets tant en 2012 qu'en 2013 sont réjouissants et vont dans la direction souhaitée : la récupération des déchets organiques, du papier, du PET, de l'alu ainsi que la ferraille ont augmenté entre 2011 et 2013. Le verre, les piles et le bois ont par contre régressé entre 2012 et 2013. Nous devons également relativiser le très bon pourcentage du taux de recyclage obtenu à Confignon en nous référant - dans le tableau ci-avant - aux résultats obtenus dans les autres communes. Nous y constatons que notre progression repose sur d'excellents résultats de récupération des déchets organiques (compost et déchets de jardin = 58% des déchets valorisés) ; les autres déchets recyclables demeurant tous en dessous de la moyenne des communes.

### **Pourquoi ces points faibles ?**

Certains avancent l'hypothèse de notre proximité avec l'ESREC (espace de récupération cantonal) du Nant-de-Châtillon, où les privés peuvent déposer directement leurs déchets, ce qui aurait pour conséquence directe une diminution des déchets collectés sur le territoire communal.

C'est ici l'occasion de rappeler que **le PET est à ramener de préférence dans les commerces** (qui encaissent la redevance de recyclage), tout comme **le matériel électrique**.

Les **déchets spéciaux**, à l'instar des produits toxiques, peuvent être ramenés au lieu d'achat ou dans un ESREC.

### **Coût du traitement des déchets**

Sur un plan financier, la gestion des déchets a représenté en 2012 un coût global net de CHF 782'309.- et de CHF 788'582.- en 2013 (charges et amortissements moins revenus). Le coût net par habitant a ainsi été respectivement de CHF 181.- et de CHF 180.-. Le coût par habitant est en baisse continue puisque le coût moyen de ces 12 dernières années est de CHF 189,40.- Une nouvelle baisse sera doute plus difficile à réaliser en 2014, étant donné que le coût des prestations d'élimination des ordures par les SIG a été augmenté.







## Protection de la population

### **Nouvelle compagnie du centre régional d'intervention CRI 201**

Le Centre Régional d'Intervention – CP201 ou (CRI201) est un groupement intercommunal de sapeurs-pompiers volontaires.

Pour répondre aux exigences actuelles des services du feu (concepts d'engagement «Sapeurs-Pompiers XXI») ainsi qu'une rationalisation des coûts, les autorités communales de Bernex et Confignon ont décidé de réunir leurs compagnies. Le CRI201 est donc né de la fusion de ces deux corps de sapeurs-pompiers au 1er janvier 2014 réunissant 65 hommes et femmes.

Lors de cette fusion, il a fallu regrouper le personnel et le matériel / véhicules sous un même toit. Les locaux étant trop étroit, les autorités communales ont alors décidé de construire une nouvelle caserne à caractère régional sur le territoire de la commune de Bernex. Implantés au croisement de la route de Pré-Marais et du chemin des Suzettes, ces nouveaux locaux communs ont été mis en service le 17 mai 2014.

La nouvelle caserne dispose entre autres d'une halle pour abriter les 5 véhicules d'intervention et diverses remorques, d'un atelier, d'un labo pour l'entretien des appareils respiratoires, de vestiaires avec douches, d'une salle de conduite, d'un réfectoire avec cuisine, de bureaux, de dortoirs, et d'archives. Le bâtiment répond aux critères de faible consommation d'énergie.

La sécurité de la population des communes de Bernex et Confignon ainsi que les communes avoisinantes, est l'objectif primaire du CRI201 en collaboration avec les sapeurs-pompiers professionnels du service d'incendie et de secours (SIS).

En cas de besoin la Central d'Engagement et de Traitement des Alarmes (CETA) tél: 118 alarme via pager et/ou téléphone la ou les sections selon l'ampleur d'un sinistre.

Grâce à une infrastructure moderne, les volontaires disposent de tous les moyens pour exercer leur passion dans les meilleures conditions.

### **Agents de police municipaux**

Depuis plus de 6 ans, la Commune de Confignon a un convention avec le centre des APM de Bernex. Il y a deux postes à 100% qui sont occupés aux tâches spécifiques des APM.

Pour rappel, l'agent de police municipale est l'homme de la région, il assure la sécurité et entretient un climat de confiance avec la population.



Il communique et intervient avec tact et savoir-faire dans les cas particuliers de défaut ou d'excès.

Il intervient lorsque le maintien de l'ordre public le nécessite.

En plus des différents règlements communaux, les APM sont chargés de veiller au respect de multiples lois et règlements cantonaux protégeant l'ordre public. Ils disposent également de compétences étendues en matière de droit fédéral sur la circulation routière qui leur permettent notamment d'infliger des amendes d'ordre ainsi que de faire procéder à l'enlèvement des véhicules.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les APM peuvent également procéder à des contrôles d'identité.

Les bons rapports avec un professionnel du terrain favorisent la coopération et le respect des citoyens.

### **La sécurité est l'affaire de tous !**

Aujourd'hui, chacun doit participer activement à sa propre sécurité et utiliser les moyens qui sont mis à disposition.

### **Le partenariat**

Afin de réaliser ses objectifs dans la commune en matière de sécurité et de prévention, la police municipale collabore avec différents partenaires qui sont la police genevoise, les travailleurs sociaux hors murs, le service social de la commune, le service extérieur et les concierges.

### **Missions**

- Ilotage et police de proximité
- Sécurité des écoliers et surveillance aux abords des écoles
- Assistance aux patrouilleuses scolaires
- Contrôle du stationnement en général
- Enlèvement des véhicules gênant la circulation
- Surveillance des manifestations communales ou événements
- Surveillance du patrimoine communale, bâtiments, parcs, jardins publics, écoles et préaux
- Police rurale, haies, culture en friche, arbres pouvant créer un danger public
- Contrôle des chiens
- Autorisations et contrôles de l'affichage public, procédés publicitaires, enseignes de commerces



## Activités sociales

La qualité de vie au sein de la commune est au cœur des préoccupations du Conseil administratif; la politique sociale est depuis longtemps un des vecteurs incontournables de cette vision.

Solutions de garde pour les enfants, prise en charge des aînés, projets pour les écoles, activités jeunesse sont, entre autres, l'expression tangible de la volonté de maintenir une offre pour toutes et tous, malgré les difficultés financières de la Commune.

La collaboration intercommunale nous aide à amplifier nos actions dans une recherche constante de synergies avec les réseaux, et en comptant sur la participation de tous les habitant-e-s.

Notre politique de solidarité permet de financer des projets, à l'étranger et en Suisse, qui sont complémentaires avec nos actions locales et cohérents avec les principes qui nous guident, notamment en matière de développement durable.

Le Service des activités sociales est constitué d'une responsable de service à 100% (pouvant compter sur l'aide d'une secrétaire à 10%), de la coordinatrice des restaurants scolaires (à 15%) et de 4 employées en charge du service des repas (à 35% chacune).

Le service bénéficie régulièrement d'une précieuse collaboration avec le service social-jeunesse de Bernex, avec lequel nous développons de nombreux projets intercommunaux, en raison notamment de la proximité des territoires, de partenariat avec les mêmes institutions, ainsi que d'une recherche de cohérence dans les actions. A relever aussi les occasions d'échange et collaboration qui ont lieu depuis plusieurs années avec les cheffes/chefs de service de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Vernier et Versoix.

### Enfance et jeunesse

#### La Petite Enfance

La Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance gère une crèche de 60 places, une crèche à mi-temps de 14 places, ainsi qu'un jardin d'enfants de 18 places. La Commune subventionne le fonctionnement de l'institution. Le service des activités sociales est chargé de la coordination avec la fondation et collabore étroitement avec sa direction, notamment dans la préparation des budgets et dans la présentation des comptes. L'année écoulée a encore une fois été marquée par la



recherche d'un équilibre délicat entre la volonté de garantir une offre de garde au plus grand nombre et la nécessité de limiter les coûts publics de l'institution (actuellement, 10 places sont louées à des communes environnantes). Le jardin d'enfants est l'un des services qui accueillent les stagiaires du dispositif CapEmploi.

Afin d'offrir un mode de garde complémentaire à la crèche, la commune subventionne l'Accueil familial de jour (AFJ). Elle fait partie du groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud, réunissant Bernex, Confignon, Onex et Lancy (secteur du Petit-Lancy), qui emploie les accueillantes familiales de la région. Durant l'année 2014, 25 enfants confignonnais ont bénéficié de cette prestation, pour un total de 13'806 heures de garde.

4 accueillantes familiales, sur les 58 que comptait le groupement à fin décembre, habitent Confignon. Le Service des activités sociales collabore avec la direction du groupement, notamment en participant au comité technique.

### Les écoles

Les deux écoles primaires de Confignon, réunies dans **l'établissement Confignon-Cressy**, comptent au total 26 classes et environ 530 élèves. Les services communaux collaborent régulièrement avec l'établissement et sa direction. Nous participons aux séances du Conseil d'Établissement et organisons des réunions de coordination thématiques, autour

notamment des restaurants scolaires ou des manifestations. Trois fois par an au minimum, la direction d'établissement et les maîtres adjoints rencontrent le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) et la Commune pour coordonner leur action.

La Commune participe au financement des courses d'école et des camps, prend en charge les déplacements à la piscine et subventionne parfois des projets ponctuels impliquant les écoles.

Durant l'année scolaire 2013-2014, les enseignant-e-s et les élèves ont été mobilisés autour du « **projet navigation** ». Dans le sillage de la navigatrice genevoise Justine Mettraux, les classes ont traité ce thème de manière transversale et proposé au public de découvrir leurs travaux, par le biais d'une exposition à la salle communale et de concerts.

Après une première année satisfaisante, la Commune a poursuivi la gestion des **restaurants scolaires** des écoles de l'établissement Confignon-Cressy, une activité qui demande une importante coordination avec les enseignant-e-s et avec le personnel du GIAP, qui s'occupe de l'encadrement des enfants. 24'300 repas ont été servis aux enfants par le personnel de cuisine, aidé par quelques bénévoles, dans les réfectoires des deux écoles. Une stagiaire de l'Hospice général a rejoint l'équipe du restaurant scolaire de Cressy à la rentrée 2014, apportant une aide aux tâches quotidiennes en échange d'un apprentissage



métier et d'une pratique de la langue française.

Le nombre d'enfants inscrits aux accueils de midi est en constante augmentation. A l'école de Confignon, trois services ont été mis sur pied dès septembre 2014, pour permettre à tous les enfants de manger, dans le respect des normes d'occupation des locaux. Une personne supplémentaire a ainsi été engagée à titre temporaire, à hauteur de 4 heures par semaine, pour aider le personnel de cuisine en assurant la vaisselle.

Dès la rentrée 2014, la coordinatrice des restaurants scolaires assure aussi le processus de commande des repas, auparavant géré par la réception de la mairie.

Les repas, préparés par un traiteur, sont labellisés « Fourchette verte junior », gage de variété des mets et d'équilibre alimentaire. Nous attachons une grande importance à la provenance des aliments et demandons à notre fournisseur de privilégier les produits de proximité et de saison. Le cuisinier assure des moments d'animation, en proposant des préparations culinaires, notamment des crêpes et des grillades.

La collaboration avec le **Cycle d'orientation** (CO) du Vuillonex se poursuit grâce à la participation au Conseil d'établissement, qui réunit les représentants des parents, des élèves et du personnel pour traiter avec la direction des sujets d'intérêt commun, ainsi qu'organiser et coordonner des actions. Un doyen du Cycle

participe en outre aux séances intercommunales de coordination prévention-sécurité (CICO), ce qui permet d'améliorer les synergies autour des questions concernant la jeunesse.

Le CO Vuillonex est l'un des cycles pilotes choisis pour la mise en place de l'accueil continu. La FASe étant l'institution chargée du futur accueil de midi, Bernex et Confignon se sont assurées d'être associées au démarrage de ce projet, afin de garantir une cohérence des activités sur la région.

## **La jeunesse**

### **Les actions destinées aux enfants**

N'ayant pas sur son territoire des structures d'animation et d'accueil destinées aux enfants, proposant des activités sur le temps périscolaire ainsi que durant les vacances, la Commune développe des **partenariat avec différentes institutions**.

Nous rappelons ici :

- Le cours de basket périscolaire, animé par le Bernex Basket une fois par semaine, pour les enfants de 7 à 11 ans, dans la salle de gymnastique de l'école de Cressy
- Les subventions des Communes aux institutions proposant des camps et des colonies de vacances, leur permettant de pratiquer des prix abordables pour les familles
- La mise à disposition de salles de sport aux associations qui proposent des cours variés aux enfants de la commune





• Le soutien au projet des semaines « Rires & Santé », qui ont accueilli de nombreux enfants de la région, dont une trentaine de Confignon, durant l'été, pour un centre aéré basé sur l'alimentation et sur l'activité physique.

### **Les projets jeunesse**

Le Service des activités sociales collabore avec le Service social-jeunesse de Bernex, ainsi qu'avec la FASE et la Police municipale pour la réalisation de nombreux projets destinés aux jeunes. Une séance hebdomadaire réunit par ailleurs les partenaires précités pour traiter des questions de prévention/sécurité sur notre territoire, et mettre en place des mesures favorisant le « bien vivre ensemble ».

Parmi les événements majeurs en 2014, il est important de mentionner :

- Le festival Winterlive Music, coordonné par le Service social-jeunesse de Bernex en collaboration avec Confignon ; la manifestation a été déplacée à Bernex, dont la salle communale s'est révélée bien plus adaptée. Lassoc' et Esprit festif, deux associations de jeunes de la région, se sont à nouveau impliquées dans cette édition pour la décoration, la programmation et la gestion du bar.
- Le projet de sensibilisation routière Sauver une vie, piloté par la Police municipale et la FASE, qui occupe durant une journée entière un groupe de 18-25 ans (dont 2 de Confignon en 2014) afin de leur montrer les implications et les conséquences

des conduites à risque en véhicule motorisé.

### **Le travail social hors murs**

L'équipe de la FASE poursuit son travail de prévention, accompagnement et animation pour les jeunes, sur mandat de la Commune :

- Tournées BUPP (Bus prévention parcs)
- Sport pour tous
- Locaux d'accueil libre (SAS – rue de Bernex – et Cressy)
- Locaux en gestion accompagnée.

L'équipe de Confignon est constituée de deux Travailleurs sociaux hors murs, (TSHM) qui se partagent un taux d'activité de 60% ; plusieurs moniteurs- trices les épaulent dans la gestion des locaux d'accueil libre et l'ensemble des activités est sous la responsabilité d'un coordinateur d'équipe.

D'autres professionnels interviennent pour les tournées et les salles de sport, ainsi que sur la commune de Bernex. C'est ainsi une grande équipe, active sur la région allant de Lancy à Chancy, qui est à disposition des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets, les soutenir et les orienter en cas de difficultés.

À relever pour l'année 2014 :

- La cinquième édition de la semaine multisports, animée par les TSHM de Confignon, en collaboration avec de nombreuses sociétés sportives communales
- La signature d'un nouveau contrat pour le local





en gestion accompagnée situé dans l'école de Cressy ; 4 jeunes ont demandé à en avoir la jouissance et s'engagent à le gérer, sous la supervision de la FASE, et à participer à la vie de la commune.

- L'action repas de midi au SAS le jeudi, qui a toujours autant de succès auprès des jeunes du Cycle et qui permet notamment des liens intergénérationnels, grâce à la présence des mentors.

### **CapEmploi**

Le dispositif d'insertion destiné aux jeunes de 15 à 25 ans regroupe désormais 9 communes (Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral). Dès mars 2014, une deuxième conseillère en insertion à 70% a été rattachée à l'antenne située au Forum de Bernex; les besoins ont en effet dicté une augmentation du taux d'activité.

Pour aider les communes à intégrer cette charge graduellement dans leurs budgets, un plan de financement pour la période 2014-2016, a été mis sur pied. De nombreuses recherches de fonds ont été menées par Bernex et Confignon auprès de fondations privées, afin de cofinancer ce renforcement du projet sur ces trois années. Un total de CHF 149'500.- à été réuni à ce jour.

En 2014, l'antenne a traité 86 nouveaux dossiers (46 de Bernex, 15 de Confignon, 2 d'Avusy, 7 d'Avully, 3 de Laconnex, 5 de Chancy, 2 de Soral, 5 d'Aire-la-Ville, 1 de Cartigny), dont 76 ont entamé un suivi. 24 dossiers de 2013 étaient

encore actifs, ce qui représente un total de 100 jeunes pris en charge durant l'année. 67 jeunes ont terminé leur parcours à CapEmploi, 10 d'entre eux ayant abandonné en cours de route. 86% des jeunes qui ont achevé un suivi personnalisé ont intégré une formation ou un emploi (le chiffre se base sur les dossiers clôturés durant l'année), le taux d'insertion est donc très satisfaisant.

L'antenne a mis sur pied 63 stages en entreprise et 20 stages auprès des services communaux. Au total, ce sont plus de 2'000 jours de stage qui ont été offerts en 2014.

### **Job jeunes**

Nous faisons régulièrement appel à la Brigade du tri afin d'assurer le tri des déchets lors des manifestations communales. Il s'agit d'un groupe de jeunes âgés de 15 à 18 ans, qui s'en occupe avec enthousiasme et bonne humeur, tout en montrant le bon exemple aux participants. Lors des promotions et du 1er août, les travailleurs sociaux de la FASE sont présents pour l'encadrement, ce qui leur permet de nouer des contacts et de faire participer des jeunes en difficulté.





### **Les aînés**

La Commune réserve chaque année des petites attentions à ses aînés :

- Les anniversaires des nonagénaires, qui reçoivent la visite d'un membre de l'exécutif
- Le repas avec le Conseil Administratif pour les couples ayant fêté leurs 50 et 60 ans de mariage durant l'année
- Les « cabas de Noël » pour les habitants les plus âgés, qui reçoivent en cadeau des produits du terroir, lors d'une visite des élus communaux
- Le repas annuel à la salle communale, qui a réuni environ 250 personnes.
- Depuis plusieurs années, Confignon s'engage à mettre sur pied un dispositif canicule, en collaboration avec la Commune de Bernex, la Police municipale, l'imad et la Protection civile, afin de pouvoir venir en aide aux personnes fragilisées en cas de températures extrêmes durant l'été.

2014 a vu de nombreuses nouvelles actions prendre de l'essor autour de nos aînés :

### **L'immeuble Cressy Plus**

Ce joli bâtiment, situé dans le quartier de Cressy, occupé en majorité par des personnes retraitées, a vécu sa première année de fonctionnement. L'équipe d'animation de la résidence Beauregard a été mandatée pour proposer des animations aux habitants, ainsi qu'au quartier. Un événement par mois a ainsi égayé la salle polyvalente, parfois avec une bonne participation des enfants

fréquentant le local d'accueil libre de la FASe (lors des lotos, notamment), situé au rez-de-chaussée. Un groupe de résidents de Beauregard est toujours présent avec les animateurs-trices, et certains habitants de l'immeuble participent régulièrement aux activités proposées.

Rappelons le grand succès remporté par la fête italienne, qui, par un dimanche ensoleillé d'octobre, a réuni beaucoup d'habitants du quartier autour d'un repas.

### **L'appartement communautaire**

En janvier, trois dames ont intégré l'appartement, géré par l'association La Carte Blanche sur mandat de la Commune ; une quatrième est arrivée en septembre, complétant ainsi l'équipe de ce lieu de vie qui a fait ses preuves.

Les profils très différents des résidentes ont été choisis avec beaucoup d'attention, en veillant aux équilibres et aux chances d'intégration de chaque personne. Nous pouvons maintenant affirmer que c'est un succès, car les résidentes s'entendent bien, s'entraident beaucoup et se disent heureuses de cette solution d'habitat.

Tout cela nécessite un travail constant et minutieux de la part du personnel de l'association, qui veille à gérer les situations potentiellement conflictuelles, ainsi qu'au bien être de chacune. Deux repas hebdomadaires, animés par La Carte Blanche, réunissent les habitantes, parfois des membres de leurs familles, ainsi que d'autres invités. L'ambiance conviviale en fait un lieu très agréable à fréquenter.





### La politique intergénérationnelle

• Les sociétés communales sont un pilier très important de la vie confignonnaise, ainsi que des partenaires indispensables dans l'organisation des manifestations. Elles contribuent à rendre attractive l'offre culturelle, sportive et sociale de notre territoire. La Commune leur propose des prestations, ainsi que des subventions directes ou indirectes, afin de les soutenir et de valoriser leurs actions. Chaque année, le Conseil administratif invite leurs représentants à partager un moment convivial lors d'un repas préparé par l'exécutif et servi par l'administration ; l'occasion de transmettre des informations et de favoriser les liens entre les membres.

Événement majeur de l'année écoulée, l'Association des intérêts de Confignon (AIC) a déclaré ne plus être en mesure d'assumer la préparation et la vente de nourriture lors des manifestations communales. La Mairie, après avoir exprimé sa grande reconnaissance à l'AIC pour l'immense travail fourni durant des dizaines d'années, a fait appel à toutes les associations pour connaître leurs disponibilités et se penchera en 2015 sur un nouveau concept.

• Le groupe de bénévoles de Bernex et Confignon est constitué aujourd'hui d'une trentaine de personnes. Coordonné par la Commune de Bernex, il accueille également des bénévoles de notre commune et répond aux demandes de nos habitants. Les aînés peuvent être véhiculés (essentiellement en cas de visites médicales), obtenir de l'aide pour les courses ou recevoir

des visites régulières. En 2014, 196 actions bénévoles ont été réalisées, dont 41 au bénéfice de Confignonnais. Cette prestation est destinée à toute personne ayant besoin d'aide. Ainsi, nous cherchons toujours à recruter des bonnes volontés parmi les habitant-e-s de la commune.





### **L'aide sociale individuelle**

En 2014, la Commune s'est dotée d'un outil informatique permettant de gérer des données de l'aide sociale individuelle. Ce logiciel a été développé par le Service informatique de l'Association des communes genevoises (ACG), en collaboration avec des représentants des services communaux.

Tous les dossiers ouverts dès 2014, ainsi que ceux qui avaient été ouverts antérieurement mais actifs durant l'année, sont donc enregistrés dans ce programme. Celui-ci permet notamment une consultation des informations et des extractions statistiques relativement aisées.

31 dossiers ont occupé le service durant l'année, dont 21 nouveaux. La moitié des bénéficiaires se sont adressés spontanément à la Commune, les autres étant envoyés par l'Hospice général ou l'imad.

Il est intéressant de relever que 41% des situations concerne des personnes en âge AVS. 30% environ des entretiens ont été effectués au domicile des bénéficiaires. Cela dépend notamment d'une étroite collaboration avec l'imad, qui fait régulièrement appel à notre service pour les personnes âgées isolées ou dont l'entourage n'arrive pas à faire face aux difficultés. Nombreuses sont les demandes de renseignements traitées par téléphone, qui n'apparaissent pas pour le moment dans nos statistiques. Petit rappel : nous demandons en principe à toute personne qui contacte la Commune de s'adresser d'abord au Centre

d'action sociale (CAS) de Bernex, pour vérifier son droit aux prestations et voir quelle aide peut lui être apportée dans ce cadre. Au 31 décembre 2014, le CAS suivait 27 dossiers de bénéficiaires habitant Confignon (soit 17% du total des dossiers).

Les aides financières allouées directement par la Commune s'élèvent à CHF 13'636.90.-. Les recherches de fonds menées par le Service auprès de fondations privées pour couvrir des frais extraordinaires des bénéficiaires (par exemple des frais dentaires) ont permis de réunir CHF 7'461.10.-. Des prêts sans intérêts ont également été accordés, pour de petits montants.

En outre, Confignon met chaque année à disposition du CAS un fonds de CHF 2'000.- destiné à financer des aides d'urgence (souvent des dépannages alimentaires) pour les habitant-e-s de la commune, distribué directement par les assistantes sociales de l'Hospice général. Contrairement à l'année 2013, qui en avait vu un usage très limité, le fonds a été épuisé en 2014.





## **La politique de solidarité**

### **Aide à l'étranger**

En raison des difficultés financières de la Commune, le montant consacré à la solidarité internationale en 2014 s'est limité au 0.5% du budget, alors qu'historiquement Confignon a toujours visé le 0.7% préconisé par les Nations Unies. Cela se veut une mesure temporaire, à annuler dès que la situation budgétaire connaîtra une amélioration.

Le budget à disposition étant réduit à CHF 47'240.-, la priorité a été donnée à la continuité du financement des projets dans lesquels la Commune était déjà engagée ; la subvention de CHF 25'000.- à la Fédération genevoise de coopération n'a pas été modifiée.

Les associations présentant un nouveau projet ont été prévenues du choix de Confignon; un grand nombre de dossiers reçus n'a donc pas été traité.

La Commune privilégie les petits projets ayant un budget compatible avec ses possibilités de subventionnement. Les initiatives des Confignonnais, lorsqu' en adéquation avec les critères, sont également prioritaires.

### **Aide en Suisse**

En 2014, plus de 100 dossiers de demande de soutien financier ont été adressés à la Commune pour des projets émanant d'associations et institutions actives dans le milieu social, plus particulièrement sur le Canton de Genève.

Environ la moitié du budget total (s'élevant à CHF 38'000.-) a été allouée au financement de projets; le solde a été utilisé pour participer aux frais de fonctionnement d'une vingtaine d'associations, œuvrant par exemple dans le domaine de la prévention et de la marginalité. Le choix s'est porté notamment sur des causes qui sont plus difficilement financées par le grand public, ainsi que sur des activités complémentaires à celles offertes par la Commune.







## Communication et culture

Toutes les actions entreprises au cours de l'année 2014 ont eu pour mots d'ordre facilité d'accès et coordination des médias en place afin d'informer les habitants de manière complète, transparente et coordonnée.

En 2014, Madame Genevière Pagani, responsable de la communication, de la culture et des relations publiques, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Elle a quitté ses fonctions au 30 juin 2014. Pour la remplacer, la Commune a engagé Madame Anne Rougemont, Déléguée Culture et Communication, à compter du 1er septembre 2014.

### 1. COMMUNICATION

#### Communication interne

La newsletter Confi-Link informe mensuellement l'ensemble du personnel de l'état des dossiers traités par l'Administration, des départs et engagements de personnel et de tout autre élément les concernant.

Des séances mensuelles du personnel ont également lieu toutes les six semaines environ.

#### Médias communaux

##### Le journal Confi'lien

Le Confi'lien poursuit sa route avec une nouveauté importante : la possibilité pour les entreprises installées sur la commune d'insérer des annonces. Le succès a été au rendez-vous.

##### www.confignon.ch

Le Conseil administratif voulant continuer à dynamiser les visites sur le site communal, ce dernier a été enrichi de pages supplémentaires et de services complémentaires.

##### Facebook

Depuis août 2013, la Commune est présente sur les réseaux sociaux. Une page officielle a été créée sur Facebook, qui annonce au jour le jour les événements sociaux et culturels. Vous en trouverez la mention sur la page d'accueil de [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch) : le logo affiché renvoie en un clic à la page Facebook de la Commune.



### **Twitter**

Un compte twitter a également été ouvert et des tweets sont envoyés chaque semaine, en fonction des activités communales.

### **Manifestations communales**

Comme chaque année, les manifestations communales ont occupé une grande place dans la vie de la commune :

- L'apéritif communal: occasion pour le Maire de faire part des projets portés par le Conseil administratif, des lignes politiques de l'année et de l'état des finances communales.
- Le festival Winterlive Music: podium musical destiné aux jeunes de la Champagne, organisé par la Commune de Bernex avec le concours de Confignon et de plusieurs communes de la Champagne.
- Le repas des aînés, journée festive permettant aux anciens de se retrouver.
- La fête des promotions a été organisée pour la dernière fois par l'Association des intérêts de Confignon (AIC) pour le compte de la Commune, avec l'aide de nombreuses autres sociétés communales. Comme chaque année, les enfants de l'établissement Confignon-Cressy ont défilé dans les rues, à la plus grande joie des familles.
- Le 1er Août, également organisé par l'AIC, a permis aux Confignonnais de célébrer la fête nationale avec lampions et feu d'artifice tiré par la compagnie de pompiers de Confignon.
- L'Arbre de Noël communal, dernière manifestation communale de l'année organisée par l'AIC, a permis aux élèves de l'établissement Confignon-Cressy de se produire sur scène.

Nous exprimons ici tous nos remerciements à l'AIC qui organise chaque année, depuis plus de 50 ans, les Promotions et l'Arbre de Noël communal.



D'autres manifestations ont été organisées par les sociétés locales avec le soutien de la Mairie:

- Soirée dansante avec repas, organisée par les Confid'Oizes
- Foot & Sound, organisée par l'assoc'
- Le vide-grenier à Cressy, organisé par l'Association des habitants de Cressy (AHC)
- Le Feuillu, organisé par l'Association éponyme
- Le troc, organisé par l'Association Confi'troc
- Les Conteries tout au long de l'année, organisée par Accroch'Contes
- Le Marché de Noël, organisé par l'Association éponyme
- L'Escalade, organisée par l'Association des parents d'élèves de Confignon
- La Fête du Sapin, organisée par l'AHC

## Publications

### Calendrier communal

Rappelons que le calendrier est envoyé à tous les ménages et à tout nouvel arrivant tout au long de l'année, ou sur simple demande à la réception de la Mairie. Il renseigne sur les dates des levées des déchets non ménagers (verre, papier, ferraille et objets encombrants), des séances du Conseil municipal, des votations, des vacances scolaires, de l'heure d'été et d'hiver. Son format A4 horizontal permet d'en faire l'agenda familial, pratique à annoter.

Le calendrier a continué à promouvoir les entreprises communales par l'insertion d'encarts publicitaires. Ceux-ci ont également pour but d'en diminuer les coûts de production pour la Commune.

### Rapport administratif

L'Administration publie annuellement le présent rapport administratif et financier. Reflet des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal, il fait état des actions entreprises pour mener à bien les missions reçues des instances politiques.

Ce document est également téléchargeable depuis: [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch) > Vie pratique > Publications, tout comme les rapports annuels des commissions du Conseil municipal.





### **Informatique**

Les outils informatiques utilisés par les collaborateurs sont divers et multiples. Pour améliorer la vitesse de transmission et de téléchargement, la Commune est passée sur un réseau de fibre optique. Les attentes prévues depuis quelques années ont permis de mettre sur pied cette nouvelle technologie sans trop de difficultés et à moindre frais.

Durant 2014, nous avons étudié la mise en place de la gestion électronique des données (GED) proposée par le Service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG). Toutefois, ce nouveau module nécessite des tests dans trois communes avant une mise en place à Confignon..





## 2. CULTURE

La Commune a poursuivi la politique culturelle instaurée ces dernières années. Celle-ci table sur une collaboration très étroite avec les sociétés communales et s'attache à promouvoir le lien social, la diversité culturelle et l'intégration de chacun. Elle a notamment mis l'accent sur la collaboration intercommunale en participant activement au groupe de Concertation culturelle de l'Association des communes genevoises (ACG), qui vise à coordonner les politiques culturelles communales et à soutenir des projets rassemblant plusieurs communes.

### Culture aux Cherpines

Poursuivant les démarches entreprises en 2012, les Conseillères administratives déléguées à la culture de Confignon et de Plan-les-Ouates se sont concertées pour la mise en place d'une politique culturelle sur ce futur quartier, ainsi que la construction de l'espace dénommé «La Ruche». Le document «Programmation des équipements culturels au sein du nouveau quartier des Cherpines» a été transmis, après approbation par le Conseil administratif de Confignon, à la Maîtrise d'œuvre urbaine pour examen de faisabilité. Parallèlement à ce premier document, le «Plan culturel pour les Cherpines» a été rédigé et est en cours de finalisation pour approbation des Conseils administratifs respectifs.

### Expositions

Deux expositions ont été mises sur pied dans l'annexe du bâtiment de la Mairie :

Au printemps, M. Gilbert Badaf nous a fait découvrir ses photographies « Ailleurs, là-bas et ici ». À l'automne, Mme Valérie Stephan Coli a exposé ses œuvres métalliques originales.

### Prix de l'Aire

La cinquième édition du concours de nouvelles des communes de Bernex et Confignon a été lancée avec le thème «A table !»

Les lauréats de cette édition sont :

Catégorie A « Adultes » 1er prix - «Un festin », de Vincent Cortesi.

Catégorie B « Adolescents » 1er prix – « Pour le diamant d'une mère », de Cécile Blanc.

Catégorie C « Enfants » 1er prix – « Pique-nique pas trop mal », de Clémentine Roman.





### Bibli-o-bus

La Commune continue de proposer à ses habitants les services du Bibli-o-bus, deux fois par mois, les lundis matin à Cressy et les lundis après-midi devant la salle communale. Jeunes lecteurs, classes en visite et passionnés de tout âge peuvent venir assouvir leur soif de lecture et de savoir. Depuis deux ans, les livres peuvent également être retournés lors des passages du Bibli-o-bus sur la commune de Bernex.

	Tournées prévues	Tournées effectuées	Fréquentation totale	Fréquentation moyenne/tournée	Nombre de prêts Adultes	Nombre de prêts Jeunes
Confignon	22	22	1211	55	672	1549

	Tournées prévues	Tournées effectuées	Fréquentation totale	Fréquentation moyenne/tournée	Nombre de prêts Adultes	Nombre de prêts Jeunes
Cressy	22	21	566	27	171	1269





### **Soutiens et collaborations**

La Commune a poursuivi sa politique de soutien de sociétés lors de l'organisation de manifestations pérennes, via une subvention ad hoc et des moyens logistiques.

### **Festival Antigél**

Pour la quatrième année consécutive, la Commune a soutenu le Festival Antigél. L'esprit qui anime ce festival soutenus par les Communes genevoises demeure l'envie de surprendre en mettant en relation la danse, la musique et le sport, en provoquant des rencontres dans des lieux inattendus et en suscitant l'émulation entre artistes et spectateurs.

### **Festival Les Créatives**

Le festival Les Créatives s'attelle à mettre en lumière le travail d'artistes féminines, confirmées ou en devenir. Depuis plusieurs années, Confignon soutient ce festival.

### **Culture et Rencontre**

Confignon continue à soutenir financièrement la Fondation Culture et Rencontre. Celle-ci rassemble cinq communes voisines (Onex, Lancy, Bernex, Confignon et Plan-les-Ouates) et propose aux habitants des dites communes des cours, ateliers, ciné-clubs, ainsi que des conférences scientifiques en collaboration avec la faculté des sciences de l'UNIGE.

### **Art&Tram : interventions artistiques sur la ligne du tram 14**

Inauguré en octobre 2014, le projet du bâlois Eric Hattan, intitulé « Les jeux sont faits », a suscité beaucoup d'interrogations de la part des usagers du tronçon concerné de la route de Chancy, mais il est à souligner qu'en définitive, les 11 candélabres revisités par l'artiste s'intègrent parfaitement dans le paysage rectiligne de cette route.

### **Villes en culture(s): Genève, Lancy, Onex, Confignon, Bernex**

Le concours international de paysage, lancé au mois de juin 2012 en vue de la grande manifestation de 2014 intitulée Genève, villes et champs, a été clos en mars 2013. Les quelque 50 dossiers de candidature déposés ont été analysés et le jury a réparti les lauréats sur les 14 sites. Durant l'été 2014, la Commune de Confignon a reçu le projet « Champs de houblons ». Le brassage de bière effectué sur place et la visite des plantations a remporté un vif succès, tout comme la soirée « Bière, champs et saucisses », organisée par la Commune.

D'autres installations ont également été implantées sur le territoire de la commune, entre autres « le jardin digestif ».





### **Festival Voix de fête**

Une nouvelle manifestation a vu le jour au sein des activités culturelles de la commune : il s'agit du Festival « Voix de Fête », dont l'un des concerts s'est tenu dans la dépendance de la Mairie en mars 2015. Pour cette première édition, il était intéressant de voir la dépendances transformée en plateforme musicale pour des festivaliers.



# Fondations communales et groupements intercommunaux

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Corraterie 26  
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail [contact@bfbge.ch](mailto:contact@bfbge.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

**BfB**

**COMMUNE DE CONFIGNON**

Exercice 2014

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil municipal



Le 24 avril 2015



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil municipal de la  
**COMMUNE DE CONFIGNON**

Genève, le 24 avril 2015  
39/gn/8

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Corraterie 26  
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail [contact@bfbge.ch](mailto:contact@bfbge.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

**BfB**

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères administratives,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

./.





**BfB**

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Corinne BANDELIER  
Experte-réviseur agréée

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3- 6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- détail sur les comptes de bilan, de fonctionnement et d'investissement (pages 10-18)
- état des immeubles et terrains au 31 décembre 2013 (pages 19-20)
- détail des ouvrages de génie civil au 31 décembre 2013 (page 21)
- situation de la dette communale au 31 décembre 2013 (page 22)
- liste des vérifications effectuées (pages 23-27)
- analyse et commentaires (pages 28-29)



**COMMUNE DE CONFIGNON**

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b><u>Patrimoine financier</u></b>		
<b>Disponibilités</b>	<b>190'826.41</b>	<b>327'175.65</b>
Caisses	1'861.10	4'127.25
Chèques postaux	45'315.86	160'061.74
Banques	143'649.45	162'986.66
<b>Avoirs</b>	<b>7'935'734.34</b>	<b>7'684'940.68</b>
Comptes courants	1'013'552.55	1'624'726.20
Impôts à encaisser	6'128'709.49	5'470'543.26
Autres débiteurs	624'079.83	425'247.83
Comptes de liaison	169'392.47	164'423.39
<b>Placements</b>	<b>2'839'015.00</b>	<b>2'839'015.00</b>
Immeubles	2'839'015.00	2'839'015.00
<b>Total Patrimoine Financier</b>	<b>10'965'575.75</b>	<b>10'851'131.33</b>
<b><u>Patrimoine administratif</u></b>		
<b>Investissements</b>	<b>41'721'039.71</b>	<b>42'643'892.26</b>
Terrains non bâtis	232'616.00	242'729.00
Ouvrages de génie civil	10'967'252.51	11'719'183.84
Terrains bâtis	29'435'702.07	29'574'735.16
Forêts	5.00	5.00
Mobilier, machines, véhicules	611'509.15	718'611.80
Autres biens	473'954.98	388'627.46
<b>Prêts et participations permanentes</b>	<b>4'046'370.55</b>	<b>4'086'369.55</b>
Communes	2'001.00	7'000.00
Propres établissements	3'359'727.55	3'359'727.55
Sociétés d'économie mixte	684'642.00	684'642.00
Institutions privées	0.00	35'000.00
<b>Subventions d'investissements</b>	<b>14'969.00</b>	<b>19'958.00</b>
Communes	14'969.00	19'958.00
<b>Total Patrimoine Administratif</b>	<b>45'782'379.26</b>	<b>46'750'219.81</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>56'747'955.01</b>	<b>57'601'351.14</b>



**COMMUNE DE CONFIGNON**

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b><u>Engagements</u></b>		
<b>Engagements courants</b>	<b>1'765'203.08</b>	<b>1'970'558.23</b>
Créanciers	1'252'311.87	1'663'507.30
Dépôts	-9'430.49	21'581.14
Comptes courants	362'762.61	250'976.64
Comptes de liaison	158'609.69	34'493.15
Autres engagements	949.40	0.00
<b>Dettes à moyen et long termes</b>	<b>26'615'000.00</b>	<b>26'700'000.00</b>
Emprunts hypothécaires	26'615'000.00	26'700'000.00
<b>Engagements envers des entités particulières</b>	<b>109'113.75</b>	<b>121'113.75</b>
Fonds et fondations	109'113.75	121'113.75
<b>Provisions</b>	<b>2'367'720.15</b>	<b>1'811'624.15</b>
Compte de fonctionnement	2'367'720.15	1'811'624.15
<b>Total des engagements</b>	<b>30'857'036.98</b>	<b>30'603'296.13</b>
<b><u>Financements spéciaux</u></b>		
<b>Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements</b>		
Taxes d'équipement	274'018.35	1'035'244.00
Taxes d'écoulement	582'946.45	475'400.45
Abris P.C.	153'281.75	114'081.75
<b>Total des financements spéciaux</b>	<b>1'010'246.55</b>	<b>1'624'726.20</b>
<b><u>Fortune nette</u></b>		
Fortune en début d'exercice	25'373'328.81	27'227'586.40
Excédent de dépenses de l'exercice	-492'657.33	-1'854'257.59
<b>Fortune en fin d'exercice</b>	<b>24'880'671.48</b>	<b>25'373'328.81</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>56'747'955.01</b>	<b>57'601'351.14</b>



**COMMUNE DE CONFIGNON**

Comptes de fonctionnement comparés des exercices (Classification par nature)	2014	Budget	2013
	Comptes CHF	Budget CHF	Comptes CHF
<b>REVENUS</b>			
<b>Impôts</b>	<b>10'680'748.17</b>	<b>10'407'759</b>	<b>10'559'603.08</b>
Impôts sur le revenu et la fortune	9'449'255.61	9'372'100	9'312'139.41
Impôts sur le bénéfice et le capital	182'148.56	75'999	109'843.67
Impôts sur les chiens et taxes sur possession et dépense	14'880.00	0	0.00
Impôts fonds de péréquation financière intercommunale	967'384.00	904'660	1'077'100.00
Impôts taxe professionnelle communale	67'080.00	55'000	60'520.00
<b>Revenus des biens</b>	<b>934'339.02</b>	<b>931'150</b>	<b>878'423.60</b>
Revenus des biens avoirs à vue	11'131.20	15'000	11'325.55
Revenus des biens immeubles du patrimoine financier	126'085.00	135'100	56'862.60
Revenus des biens participations permanentes du patrimoine administratif	7'575.00	7'200	7'072.50
Revenus des biens des immeubles du patrimoine administratif	448'994.55	453'850	456'289.30
Autres revenus des biens	340'553.27	320'000	346'873.65
<b>Revenus divers</b>	<b>656'674.85</b>	<b>548'426</b>	<b>634'773.02</b>
Revenus divers émoluments administratifs	15'429.30	15'500	18'923.35
Revenus divers redevances d'utilisation et prestations de service	26'810.25	17'300	25'192.65
Revenus divers vente de marchandises	199'067.10	202'000	3'046.50
Revenus divers dédomagements de tiers	63'455.85	7'000	276'934.70
Revenus divers amendes	38'500.00	15'000	22'680.00
Revenus divers autres contributions	313'412.35	291'626	287'995.82
<b>Part à des recettes d'autres collectivités</b>	<b>560'504.25</b>	<b>540'676</b>	<b>569'652.55</b>
Part à des recettes et contributions sans affections part à des recettes cantonales	38'531.80	36'700	38'241.55
Part à des recettes et contributions sans affections contributions cantonales	521'972.45	503'976	531'411.00
<b>Dédommagement de collectivités</b>	<b>182'812.25</b>	<b>175'000</b>	<b>148'258.00</b>
Dédommagement de collectivités publiques communes	182'812.25	175'000	148'258.00
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>13'015'078.54</b>	<b>12'603'011</b>	<b>12'790'710.25</b>

**COMMUNE DE CONFIGNON**

<b>Comptes de fonctionnement comparés des exercices</b>	<b>2014</b>	<b>Budget</b>	<b>2013</b>
(Classification par nature)			
	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>3'389'637.55</b>	<b>3'408'239</b>	<b>4'323'805.70</b>
Charges de personnel autorités et commissions	195'639.40	209'000	220'922.60
Charges de personnel traitements du personnel	2'487'581.95	2'512'119	2'625'241.35
Charges de personnel assurances sociales	233'717.75	217'079	236'879.70
Charges de personnel caisse de pension et de prévoyance	342'978.70	347'830	1'029'835.95
Charges de personnel assurances maladie et accidents	125'759.65	102'711	204'319.10
Charges de personnel prestations en nature	282.85	10'500	552.85
Charges de personnel autres charges de personnel	3'677.25	9'000	6'054.15
<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>2'745'534.56</b>	<b>2'734'945</b>	<b>2'891'589.43</b>
Biens, services et marchandises fournitures de bureau, imprimés, publi	98'505.63	114'850	119'451.59
Biens, services et marchandises acquisition mobilier, machines, véhicu	53'396.87	24'400	45'792.30
Biens, services et marchandises eau, énergie, combustibles	288'319.04	359'900	352'901.50
Biens, services et marchandises achat fournitures et marchandises	57'703.85	108'350	111'253.74
Biens, services et marchandises entretien des immeubles par des tiers	464'549.61	350'750	497'879.38
Biens, services et marchandises entretien d'objets mobiliers par des tier	43'794.15	40'450	46'247.39
Biens, services et marchandises loyers, fermages et redevances d'utilisa	51'584.46	39'150	20'926.25
Biens, services et marchandises dédommagements	49'576.00	69'625	47'727.10
Biens, services et marchandises honoraires et prestations de services	1'620'789.45	1'610'920	1'632'921.38
Biens, services et marchandises frais divers	17'315.50	16'550	16'488.80
<b>Intérêts passifs</b>	<b>504'420.31</b>	<b>495'500</b>	<b>462'770.40</b>
Intérêts passifs dettes à court terme	15'292.66	500	0.00
Intérêts passifs dettes à moyen et long termes	489'127.65	495'000	462'770.40
<b>Amortissements</b>	<b>2'992'940.40</b>	<b>2'915'460</b>	<b>3'250'561.44</b>
Amortissement du patrimoine financier	273'911.98	4'676	272'812.82
Amortissements du patrimoine administratif ordinaires	2'719'028.42	2'908'614	2'977'748.62
<b>Contributions à d'autres collectivités</b>	<b>75'882.35</b>	<b>81'747</b>	<b>80'797.56</b>
Contributions à d'autres collectivités compensations financières aux communes françaises	75'882.35	81'747	80'797.56
<b>Dédommagements à d'autres collectivités</b>	<b>1'802'555.28</b>	<b>1'763'840</b>	<b>1'577'465.18</b>
Dédommagements à d'autres collectivités cantons	288'040.30	292'443	283'204.73
Dédommagements à d'autres collectivités communes	1'514'514.98	1'471'397	1'294'260.45
<b>Subventions accordées</b>	<b>1'996'765.42</b>	<b>2'203'280</b>	<b>2'057'978.13</b>
Subventions accordées propres établissements	0.00	3'200	5'000.00
Subventions accordées sociétés d'économie mixte	9'182.00	10'000	8'829.00
Subventions accordées institutions privées	1'926'110.37	2'125'840	1'962'483.53
Subventions accordées personnes physiques	12'973.05	17'000	12'302.60
Subventions accordées étranger	48'500.00	47'240	69'363.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13'507'735.87</b>	<b>13'603'011</b>	<b>14'644'967.84</b>
<b>EXCEDENT DE DEPENSES</b>	<b>-492'657.33</b>	<b>-1'000'000</b>	<b>-1'854'257.59</b>

COMMUNE DE CONFIGNON

TABLEAU DE BOUCLLEMENT COMPARES DES EXERCICES

	2014 Comptes CHF	2013 Comptes CHF	2014 Comptes CHF	2013 Comptes CHF
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>				
Charges	10'788'707.45	11'667'219.22	13'015'078.54	12'790'710.25
Amortissements	2'719'028.42	2'977'748.62	492'657.33	1'854'257.59
<b>Total</b>	<b>13'507'735.87</b>	<b>14'644'967.84</b>	<b>13'507'735.87</b>	<b>14'644'967.84</b>
<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>				
Investissements bruts	3'061'460.37	7'713'392.87	1'310'272.50	1'818'910.10
			1'751'187.87	5'894'482.77
<b>Total</b>	<b>3'061'460.37</b>	<b>7'713'392.87</b>	<b>3'061'460.37</b>	<b>7'713'392.87</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Investissements nets	1'751'187.87	5'894'482.77	2'719'028.42	2'977'748.62
Excédent de financement	475'183.22			4'770'991.74
Excédent de dépenses	492'657.33	1'854'257.59		
	2'719'028.42	7'748'740.36	2'719'028.42	7'748'740.36
<b>VARIATION DE LA FORTUNE NETTE</b>				
Insuffisance de financement		4'770'991.74	475'183.22	5'894'482.77
Report au bilan	2'719'028.42	2'977'748.62	1'751'187.87	1'854'257.59
	2'719'028.42	7'748'740.36	492'657.33	1'854'257.59
			2'719'028.42	7'748'740.36

COMMUNE DE CONFIGNON

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT 2014

Emploi des moyens		Provenance des moyens		
11	Augmentation des avoirs	250'793.66	10 Diminution des disponibilités	136'349.24
20	Diminution des engagements courants	205'355.15	24 Augmentation des provisions	556'096.00
22	Diminution des dettes à moyen et long termes	85'000.00		
23	Diminution des engagements envers des entités particulières	12'000.00		
28	Diminution des engagements envers les financements spéciaux	614'479.65	911 Excédent de financement du compte des investissements	475'183.22
<b>Total</b>		<b>1'167'628.46</b>	<b>Total</b>	<b>1'167'628.46</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2014

### Cautionnement Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

**CHF 37'027'726**

Délibération du 10.11.2004	CHF 8'798'820
Délibération du 10.11.2004	CHF 8'858'906
Délibération du 10.05.2011	CHF 1'800'000
Délibération du 05.04.2011	CHF 10'970'000
Délibération du 10.05.2011	CHF 6'600'000

### Engagement théorique envers le fonds de pension :

Le taux de couverture de la Caisse d'Assurance du Personnel de la Ville de Genève et des Services Industriels de Genève (CAP) au 01.01.2014 est de 83.17%.

Capitaux de prévoyance des assurés actifs et pensionnés de la Commune de Confignon au 01.01.2014 s'élèvent à CHF 9'245'535.

Le complément théorique à engager pour atteindre un taux de couverture de 100% est de 16.83% soit **CHF 1'556'024**.

La Commune de Confignon est solidaire des engagements de prévoyance des entités suivantes :

- l'Association des Communes Genevoises, conjointement avec les communes membres,
- la CAP Prévoyance (employés de la caisse), conjointement avec les communes membres.
- le groupement intercommunal pour l'accueil familial "AFJ Rhône-Sud", conjointement avec les communes d'Onex, Bernex et Lancy, au prorata de la population
- la Fondation des Evaux, conjointement avec les communes d'Onex, Bernex, Lancy et la Ville de Genève



**COMMUNE DE CONFIGNON**

**DETAIL SUR LES COMPTES DE BILAN, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT**

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
<b>A. ACTIF</b>		
<b>I. PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>10'965'575.75</b>	<b>10'851'131.33</b>
<b>10. DISPONIBILITE</b>	<b>190'826.41</b>	<b>327'175.65</b>
<b>100. CAISSES</b>	<b>1'861.10</b>	<b>4'127.25</b>
08.1000 Caisse location matériel	50.00	50.00
05.1000 Caisse réception	1'811.10	4'077.25

*Le solde comptable de la caisse au 31 décembre 2014 est conforme à celui ressortant du livre de caisse tenu par le secrétariat de la mairie.*

*Le fonds de caisse de CHF 50 sert à l'encaissement des locations de tables, bancs, etc...*

<b>101. CHEQUES POSTAUX</b>	<b>45'315.86</b>	<b>160'061.74</b>
05.1010 Chèque postaux, compte N° 12-18338-0	33'447.14	141'777.08
54.1010 Restaurants scolaires	11'868.72	18'284.66

*Les liquidités dédiées au restaurant scolaire font désormais l'objet d'un compte séparé. La contrepartie se trouve au passif du bilan dans le compte 5413.2068.00*

<b>102. BANQUES</b>	<b>143'649.45</b>	<b>162'986.66</b>
05.1020 Banque Raiffeisen Région Genève Rhône, compte salaire N°6101.64	4'969.89	4'208.29
05.1020 Banque Cantonale de Genève, compte N°E1150.35.39	19'537.21	24'399.47
05.1020 Union des Banques Suisses, compte N° 240-682460.01T	228.20	2'900.10
05.1020 Banque Cantonale de Genève, compte N°5043.69.63	567.40	
54.1020 Banque Cantonale de Genève compte N°5025.71, "Adolescence et jeunesse"	1'341.60	2'293.20
30.1020 Banque Raiffeisen Région Genève Rhône, compte N°6101.72, "fonds de la culture"	7'635.95	7'628.30
30.1020 Banque Raiffeisen Région Genève Rhône, compte N°6101.41, "Le nez dans le ruisseau"	14.95	318.75
54.1020 Banque Raiffeisen Région Genève Rhône, compte N°6101.86, "jeunesse"	11'326.10	11'314.80
58.1020 Banque Raiffeisen Région Genève Rhône, compte N°6101.73, "fonds de bienfaisance"	98'028.15	109'923.75

*Les soldes comptables des comptes bancaires et postaux au 31 décembre 2014 sont conformes aux relevés établis par les établissements*

<b>11. AVOIRS</b>	<b>7'935'734.34</b>	<b>7'684'940.68</b>
<b>111. COMPTES COURANTS</b>	<b>1'013'552.55</b>	<b>1'624'726.20</b>
08.1110 Taxes d'équipement	274'018.35	1'035'244.00

*Ce montant correspond au solde de ce fonds au 31 décembre 2014, tel qu'il ressort du dernier relevé du DCTI du 9 janvier 2014.*

*Ce fonds, dont la contrepartie figure sous chiffre 08.2800 au passif du bilan, est constitué par l'Etat de Genève, en vue de financer différents travaux d'équipement effectués par la Commune de Confignon. Une recette d'investissement de CHF 917'931.60 a été comptabilisée suite à l'affectation d'une partie du fonds aux ouvrages de génie civil.*

16.1110 Contributions de remplacements	153'281.75	114'081.75
--	------------	------------

*Ce montant correspond au solde de ce fonds au 31 décembre 2014, tel qu'il ressort du dernier relevé de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires.*

*Ce fonds, dont la contrepartie figure sous chiffre 16.2830 au passif du bilan, est constitué par l'Etat de Genève, et sert au financement de constructions publiques de protection, en particulier d'abris publics.*



**COMMUNE DE CONFIGNON**

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
58.1110 Compte courant Régie du Rhône SA	3'306.00	-
71.1110 Taxes d'écoulement	582'946.45	475'400.45
<i>Ce montant correspond au solde de ce fonds au 31 décembre 2014, tel qu'il ressort du dernier relevé de l'Etat de Genève du 22 janvier 2015. Ce fonds, dont la contrepartie figure sous chiffre 71.2820 au passif du bilan, est constitué par l'Etat de Genève, en vue de financier la construction ou l'entretien du réseau d'égouts de la Commune de Confignon. Il ne peut être utiliser à d'autres fins.</i>		
<b>112. IMPOTS A ENCAISSER</b>	<b>6'128'709.49</b>	<b>5'470'543.26</b>
90.1121 Reliquat centimes additionnels	6'128'709.49	5'470'543.26
<i>Le solde ci-dessus correspond à la situation des comptes de la Commune de Confignon, établie par l'Administration fiscale cantonale en date du 20 février 2015, et représentent les montants à percevoir au 31 décembre 2014. Les provisions pour pertes sur débiteurs et pour frais de perception figurent au passif du bilan (rubrique 90.2400).</i>		
<b>115. AUTRES DEBITEURS</b>	<b>624'079.83</b>	<b>425'247.83</b>
05.1150 Impôt anticipé à récupérer	7'723.45	8'738.38
<i>Le solde de ce compte comprend l'impôt anticipé retenu en 2013 et en 2014 sur les intérêts crédités des différents comptes bancaires et de chèques postaux.</i>		
05.1150 Assurance accident	3'903.25	-
05.1150 Assurance perte de gains	-	-5'571.10
<i>Montant dû ou à recevoir des assurances sociales au 31 décembre.</i>		
05.1150 Débiteurs	587'346.45	395'063.90
Commune de Bernex	193'726.55	171'483.05
Commune d'Aire-la-Ville	30'000.00	10'000.00
Commune d'Avusy	5'000.00	2'500.00
Commune d'Avully	6'250.00	5'000.00
Commune de Cartigny	15'000.00	15'000.00
Commune de Perly-Certoux	15.00	-
Paroisse Saint-Pierre et Paul	14.40	9'231.50
Taxe professionnelle et divers	24'313.40	20'850.85
Location de salle	1'705.00	-
Tennis Club de Confignon	7'015.00	8'000.00
Office fédéral de l'énergie	1'200.00	-
Fondation du logement	303'107.10	141'748.50
Office de l'environnement	-	11'250.00
05.1150 Stock vin communal	1'092.00	812.00
<i>Ce solde est conforme à celui qui ressort de l'inventaire effectué le 31 décembre 2014.</i>		
05.1150 Débiteurs douteux restaurants scolaires	-	-
<i>Au 31.12.2014 il n'y a pas de solde à encaisser pour des repas d'enfants à la cantine.</i>		
<i>Après le troisième rappel de la part de l'Association des restaurants scolaires, les débiteurs sont repris par la commune.</i>		
05.1150 Débiteurs divers	24'014.68	26'204.65

**COMMUNE DE CONFIGNON**

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
<b>118. COMPTES DE LIAISON</b>	<b>169'392.47</b>	<b>164'423.39</b>
05.1180 Compte de liaison	169'392.47	164'423.39
<i>Ce compte permet l'enregistrement des opérations de trésorerie intervenant après le 31 décembre.</i>		
<i>Le détail se présente comme suit:</i>		
La Baloise assurance	10'909	2'664
Cartes CFF	51'600	51'600
Boucllement Fondation Petite Enfance	55'511	87'765
Office fédéral de l'énergie	5'000	-
Restaurant scolaire	14'869	-
Participation GIAP 2e semestre	14'701	-
Résidence Beauregard	6'000	-
SUVA	-	1'741
Divers montants < 4'000	3'803	20'653

**12. PLACEMENTS** 2'839'015.00 2'839'015.00

<b>123. IMMEUBLES ET TERRAINS BATIS</b>	<b>2'839'015.00</b>	<b>2'839'015.00</b>
.1230 Terrains et immeubles patrimoine financier	2'581'230.00	2'581'230.00
.1231 Terrains non bâtis	257'785.00	257'785.00

*Le détail de ces postes figure en page 19-20 du présent rapport.*

**II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF** 45'782'379.26 46'750'219.81

<b>14. INVESTISSEMENTS</b>	<b>41'721'039.71</b>	<b>42'643'892.26</b>
.140 Terrains non bâtis	232'616.00	242'729.00
.141 Ouvrage de génie civil	10'967'252.51	11'719'183.84
.143 Terrains bâtis	29'435'702.07	29'574'735.16
.145 Forêts	5.00	5.00
.146 Mobilier, machines, véhicules	611'509.15	718'611.80
.149 Autres biens	473'954.98	388'627.46

*Le détail de la plupart de ces postes figure aux pages 24-25 et 26 du présent rapport. Il s'agit des valeurs comptables des biens non réalisables nécessaires à l'exécution des tâches publiques de l'administration communale au prix d'acquisition diminué des amortissements.*

*L'évolution de ces valeurs au cours de l'exercice 2014 résulte des opérations suivantes:*

Valeur comptable au 1er janvier	42'643'892.26	39'708'312.71
Travaux ouvrages de génie civil	916'712.47	5'374'645.21
Subventions diverses	(1'074'924.65)	(839'733.42)
Travaux terrains bâtis	1'848'927.21	1'584'253.70
Subvention terrains bâtis	(144'986.00)	(174'270.00)
Acquisition mobilier	15'491.35	368'418.00
Subventions mobilier	-	-678'671.00
Autres biens	280'329.34	324'247.68
Subventions autres biens	-55'361.85	-56'562.00
Investissements nets conformes au compte administratif	44'430'080.13	45'610'640.88
Amortissements annuels ordinaires du patrimoine administratif *	(2'709'040.42)	(2'966'748.62)
Valeur comptable au 31 décembre	41'721'039.71	42'643'892.26
* Amortissement compte de fonctionnement 331 y.c. CHF 5'000 pour les Evaux et CHF 4'988 GI AFJ - Rhône	2'719'028.42	2'977'748.62
Amortissement Fondation de Evaux et GI AFJ - Rhône car prêts et participation	(9'988.00)	(11'000.00)
Total fonction comptable 14	2'709'040.42	2'966'748.62

**COMMUNE DE CONFIGNON**

**15. PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES 4'046'370.55 4'086'369.55**

<b>152. COMMUNES</b>	<b>2'001.00</b>	<b>7'000.00</b>
34.1520 Participation au capital des Evaux	1.00	5'000.00

*Ce montant correspond à l'apport financier initial représentant 1/10ème du capital de la Fondation, de CHF 500'000, selon délibération du Conseil municipal de la Commune de Confignon du 9 octobre 1980. Suite à la demande de la Commission des finances et gestion du 19 avril 2005 la Commune a commencé à amortir cette participation de 10% l'an dès 2005.*

94.1520 Parts Coopérative Financière des Communes Genevoises	2'000.00	2'000.00
--	----------	----------

*Il s'agit de 4 parts à CHF 500 de valeur nominale, entièrement libérées, qui sont déposées à la BCGe sous dossier N° K1911.68.50*

**153. PROPRES ETABLISSEMENTS 3'359'727.55 3'359'727.55**

95.1530 Capital de dotation initial Fondation pour le logement Confignon	250'000.00	250'000.00
95.1530 Capital de dotation complémentaire Fondation pour le logement Confignon	1'764'810.25	1'764'810.25
95.1530 Prêt rémunéré Fondation pour le logement Confignon	1'344'917.30	1'344'917.30

**154. SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE 684'642.00 684'642.00**

05.1540 Parts au capital social BCGe	543'192.00	543'192.00
2'340 actions nominatives valeur nominale CHF 50. Prix d'achat CHF 100	2'340'000.00	2'340'000.00
650 actions nominatives valeur nominale CHF 50. Prix d'achat CHF 150	97'500.00	97'500.00
1'794 actions nominatives B	211'692.00	211'692.00

*Elles sont déposées sous le dossier N° K 1911.68.50. Il ressort de l'estimation boursière au 31 décembre 2014 une moins-value de CHF 31'064.80 qui a fait l'objet d'une provision*

94.1540 Participation Services Industriels de Genève	141'450.00	141'450.00
--	------------	------------

*Ce montant correspond à la part communale selon arrêté du Conseil d'Etat du 25 septembre 1974. Un intérêt de 5% l'an est comptabilisé.*

**155. INSTITUTIONS PRIVEES - 35'000.00**

30.1550 Prêt Paroisse catholique	-	35'000.00
----------------------------------	---	-----------

*Prêt à la Paroisse catholique de Confignon pour la réfection du clocher selon délibération du 25 septembre 2012, il a été remboursé le 10.12.2014*

**16. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 14'969.00 19'958.00**

94.1620 Part Commune de Bernex terrain C	1.00	1.00
54.1620 Capital de dotation GI AFJ - Rhône	14'967.00	19'956.00
30.1650 Paroisse protestante	1.00	1.00

*Participation au capital de dotation du groupement intercommunale AFJ Rhône-Sud pour l'accueil familiale de jour avec les communes de Bernex, Onex et Petit-Lancy pour CHF 25'956. Le capital est amorti de CHF 4'989 en 2014.*

**COMMUNE DE CONFIGNON**

**DETAIL SUR LES COMPTES DE BILAN, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT**

<b>B. PASSIF</b>		<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>I. ENGAGEMENTS</b>		<b>30'857'036.98</b>	<b>30'603'296.13</b>
<b>20. ENGAGEMENTS</b>		<b>1'765'203.08</b>	<b>1'970'558.23</b>
<b>200. CREANCIERS</b>		<b>1'252'311.87</b>	<b>1'663'507.30</b>
05.2000	Compte collectif fournisseurs	1'275'667.77	1'633'250.15
<i>Ce montant représente des factures 2014 à payer en 2015</i>			
05.2001	Cotisation AVS-AI-AC	-22'105.85	28'833.25
05.2005	CAP Prévoyance	-2'673.95	-
05.2009	Impôt à la source	1'423.90	1'423.90
<b>201. DEPOTS</b>		<b>-9'430.49</b>	<b>21'581.14</b>
05.2010	Cap Emploi OSES	-9'430.49	21'581.14
<i>Projet de réinsertion de travailleurs dans le cadre de plans cantonaux de réinsertion. Le solde (subventions/ Charges) est facturé aux communes selon le nombre d'habitants.</i>			
<b>206. COMPTES COURANTS</b>		<b>362'762.61</b>	<b>250'976.64</b>
05.1030	Département des finances, compte de dépôt ordinaire	327'108.96	223'923.99
<i>Ce montant est conforme à celui ressortant de la comptabilité de l'Etat de Genève au 31 décembre 2014.</i>			
<i>Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sont les suivants:</i>			
	Solde au 1er janvier	(223'923.99)	(32'399.29)
	Remboursement solde dû à l'Etat de Genève	226'000.00	32'399.29
	Répartition des taxes des compagnies d'ass. contre l'incendie	38'531.80	38'241.55
	Remises cotisations AVS/AI/APG	(2'721.25)	(2'074.60)
	Intérêts	(1'830.21)	(3.75)
	Perception impôts solde	(363'165.31)	0.00
	Péréquation financière	0.00	531'411.00
	Solde compte budgétaire 2013	0.00	(791'498.19)
	Solde au 31 décembre	(327'108.96)	(223'923.99)
14.2060	C/C Compagnie des sapeurs-pompiers	4'000.00	-
30.2065	C/C Fonds de décoration	31'468.65	27'052.65
<i>Montant mis à disposition chaque année pour l'acquisition et la création d'œuvres pour la Commune selon la délibération N°460 du 28 juin 2005.</i>			
30.2067	C/C Le nez dans le ruisseau - Rousseau	185.00	-

**COMMUNE DE CONFIGNON**

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
<b>208. COMPTES DE LIAISON</b>	<b>158'609.69</b>	<b>34'493.15</b>
05.2080 Compte de liaison	158'609.69	34'493.15
<i>Le détail de ce solde est le suivant:</i>		
Bernex CRI	140'909.10	-
Divers montants < 2'000	6'456.44	3'319.95
Décompte TVA 4T, restaurant scolaire	3'246.15	-
Résidence Beauregard	6'000.00	-
Cartes CFF	1'998.00	2'200.00
Boucllement Bâloise Assurance	-	22'473.20
Facture Yelloprint	-	6'500.00
<b>209. AUTRES ENGAGEMENTS</b>	<b>949.40</b>	<b>-</b>
58.2090 Fonds de bienfaisance	949.40	-
<b>22. DETTES A MOYEN ET LONG TERMES</b>	<b>26'615'000.00</b>	<b>26'700'000.00</b>
94.2201 BCGe H 3254.46.11, emprunt 1.7925%, 2021	2'500'000.00	2'500'000.00
94.2202 BCGe Z 3261.24.36, emprunt 1.67%, 2020	1'615'000.00	1'700'000.00
94.2203 BCGe C 3260.19.76, emprunt 2.023%, 2015	1'500'000.00	1'500'000.00
94.2204 BCGe C 3267.28.54, emprunt 1.938%, 2015	1'000'000.00	1'000'000.00
94.2204 BCGe C 3267.28.54, emprunt 2.088%, 2016	1'000'000.00	1'000'000.00
94.2205 BCGe S 3279.08.52, emprunt 1.9175%, 2021	3'000'000.00	3'000'000.00
94.2205 BCGe S 3279.08.52, emprunt 2.7775%, 2015	2'000'000.00	2'000'000.00
94.2205 BCGe S 3279.08.52, emprunt 1.05%, 2019	3'000'000.00	3'000'000.00
94.2206 BCGe C 3293.63.78, emprunt 2.059%, 2016	2'000'000.00	2'000'000.00
94.2207 UBS SA 240-682460.90J, emprunt 2%, 2015	4'500'000.00	4'500'000.00
94.2208 BCGe 5038.83.50, emprunt, 1.455%, 2020	2'500'000.00	2'500'000.00
94.2208 BCGe 5038.83.50, emprunt, 1.7175% 2020	1'000'000.00	1'000'000.00
94.2208 BCGe 5038.83.50, emprunt, 1.0575% 2017	1'000'000.00	1'000'000.00
<i>Ces soldes concordent avec ceux ressortant des plans d'amortissement établis par cette institution.</i>		
<i>Le montant de la dette communale figure à l'annexe V du présent rapport.</i>		
<b>23. FONDS ET FONDATIONS</b>	<b>109'113.75</b>	<b>121'113.75</b>
58.2230 Fonds de bienfaisance	98'153.65	110'153.65
<i>Soit la contrepartie du montant disponible auprès de la Banque Raiffeisen, livret N° 6101.73, qui figure sous chiffre 58.1200 à l'actif du bilan, sous réserve de l'impôt anticipé à récupérer.</i>		
05.2330 Aides sociale diverses (compte de la jeunesse)	10'960.10	10'960.10
<b>24. PROVISIONS</b>	<b>2'367'720.15</b>	<b>1'811'624.15</b>
05.2400 Provision diverses	400'404.40	55'579.76
Provision Audit	18'000.00	18'000.00
Provision sur débiteurs douteux	4'386.10	7'416.60
Facture finale prestations de la police municipale 2014	299'981.00	-
APG police municipale	-4'865.00	-
Facture finale FAS'E	11'684.50	-
Provision local de vote	1'000.00	-
ORPC Lancy-Cressy décompte final M-1.2	37'433.00	-
La Carte Blanche - repas en commun 2014	1'720.00	-
Provision sur tire BCGE	31'064.80	-
Provision vidéo place du village	-	2'700.00
Provision TVA forfait 5.2% sur repas vendu en 2013	-	10'520.70
Contrôle compte "Nez dans le Ruisseau"	-	500.00
Solde décompte Bernex pour EC	-	4'854.00
Décompte Final FA - Prov. 2013	-	11'588.46



### COMMUNE DE CONFIGNON

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
90.2400 Provision pour pertes sur débiteurs	1'967'315.75	1'756'044.39
Ducroire sur le reliquat	1'838'612.85	1'641'163.00
PP	1'816'656.69	1'638'629.00
PM	21'956.16	2'534.00
Frais de perception de 3% du ducroire du reliquat	128'702.90	114'881.00

Le ducroire pour les personnes physiques et morales correspond à 30% des reliquats.  
Le montant des créances ressort de la lettre de l'Administration des finances du 20 février 2015.

### II. FINANCEMENTS SPECIAUX

#### **28. ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX** **1'010'246.55** **1'624'726.20**

08.2800 Réserve pour travaux d'équipement	274'018.35	1'035'244.00
<i>Soit la contrepartie du montant bloqué auprès de l'Etat de Genève au 31 décembre 2014 qui figure sous chiffre 08.1110 à l'actif du bilan. Un montant de CHF 931'719.60 a été utilisé en 2014 dans le cadre d'investissements en génie civil et comptabilisé en recette d'investissement.</i>		

16.2830 Contributions de remplacement	153'281.75	114'081.75
<i>Soit la contrepartie du montant bloqué auprès de l'Etat de Genève au 31 décembre 2014, qui sera utilisé pour financer la construction d'abris publics pour la protection civile et qui figure sous chiffre 16.1110 à l'actif du bilan.</i>		

71.2820 Réserve pour travaux d'écoulement	582'946.45	475'400.45
<i>Soit la contrepartie du montant bloqué auprès de l'Etat de Genève au 31 décembre 2014, qui servira au financement de différents travaux pour la construction et l'entretien du réseau d'égouts de la Commune et qui figure sous chiffre 71.1110 à l'actif du bilan.</i>		

#### **29. FORTUNE NETTE** **24'880'671.48** **25'373'328.81**

98.2900 Capital communal	24'880'671.48	25'373'328.81
Solde au 1er janvier	25'373'328.81	27'227'586.40
Insuffisance du compte de fonctionnement	(492'657.33)	(1'854'257.59)
Solde au 31 décembre	24'880'671.48	25'373'328.81



## COMMUNE DE CONFIGNON

### DETAIL SUR LES COMPTES DE BILAN, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

#### A. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Budgets 2014		Comptes 2014	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0. Administration générale	6'882'964	11'682'285	6'692'394.68	11'970'687.94
1. Sécurité publique	520'545	258'000	454'321.49	261'844.05
2. Enseignement et formation	749'429	125'000	694'776.21	132'665.70
3. Culture et loisirs	216'197	9'400	508'951.29	54'902.00
4. Santé	699'343	7'200	846'533.80	19'075.10
5. Prévoyance sociale	2'275'603	35'700	2'089'456.12	38'531.80
6. Trafic	206'400	-	270'084.55	39'252.75
7. Protection et aménagement de l'environnement	499'700	-	355'393.44	16'920.00
8. Economie publique	946'089	600	983'200.14	1'287.00
9. Finances et impôts	221'700	484'826	255'886.75	479'912.20
10. Subventions	385'041	-	356'737.40	-
	<u>13'603'011.00</u>	<u>12'603'011.00</u>	<u>13'507'735.87</u>	<u>13'015'078.54</u>
Excédent de charges	(1'000'000.00)		(492'657.33)	
	12'603'011.00	12'603'011.00	13'015'078.54	13'015'078.54

Le compte de fonctionnement 2014 totalise CHF 13'015'079 aux revenus, en augmentation de CHF 224'368 ou de 1.75% par rapport aux comptes 2013, et CHF 13'507'735 aux charges, en diminution de CHF 1'157'232 ou de 7.89%, toujours par rapport aux comptes 2013. Par rapport au budget, les revenus sont supérieurs de CHF 412'068 et les charges inférieurs de CHF 95'275.

L'excédent de dépenses du compte de fonctionnement 2014 est de CHF 492'657 contre CHF 1'854'258 en 2013 et contre un excédent de charge budgété pour 2014 de CHF 1'000'000.

#### B. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budgets 2014		Comptes 2014	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0. Administration générale	1'381'000.00	-	3'061'460.37	1'277'081.45
1. Sécurité publique	-	-	-	19'986.00
2. Enseignement et formation	-	-	-	13'205.05
3. Culture et loisirs	-	-	-	-
4. Santé	-	-	-	-
5. Prévoyance sociale	-	-	-	-
6. Trafic	-	-	-	-
7. Protection et aménagement de l'environnement	-	-	-	-
	<u>1'381'000.00</u>	<u>-</u>	<u>3'061'460.37</u>	<u>1'310'272.50</u>
Augmentation nette	1'381'000.00		1'751'187.87	

Les dépenses brutes d'investissements de la Commune s'élèvent à CHF 3'061'467, soit une diminution de CHF 4'651'926 par rapport à 2013. Elles sont supérieures aux dépenses prévues.

En 2014 les dépenses concernent principalement les travaux de réaménagement du centre historique, l'extension de la caserne intercommunale ainsi que les rénovations du Tennis Club de Confignon.

Les recettes brutes d'investissement de la Commune s'élèvent à CHF 1'275'272.50 soit une diminution de CHF 508'637 par rapport à 2013.

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'751'188 et sont inférieurs de CHF 4'143'295 par rapport à 2013.

**COMMUNE DE CONFIGNON**

Le compte de variation de la fortune au 31 décembre 2014 s'établit comme suit:

	<b>Budget</b> CHF	<b>Comptes</b> CHF
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>		
Augmentation des investissements nets du patrimoine administratif	(1'381'000.00)	(1'751'187.87)
Reprise des amortissements	2'910'784.00	2'719'028.42
Reprise de l'excédent / (l'insuffisance) de revenus	(1'000'000.00)	(492'657.33)
<b>(Insuffisance) / excédent de financement</b>	<b>529'784.00</b>	<b>475'183.22</b>

**VARIATION DE LA FORTUNE**

Reports au bilan des dépenses d'investissements	1'381'000.00	3'061'460.37
Reports au bilan des recettes d'investissements	0.00	(1'310'272.50)
Reports au bilan des amortissements	(2'910'784.00)	(2'719'028.42)
<b>(Diminution) / augmentation de la fortune nette</b>	<b>(1'000'000.00)</b>	<b>(492'657.33)</b>

*Ce dernier montant de CHF 492'657.33 représente la variation négative de la fortune de la Commune au 31 décembre 2014 et a été viré au compte N° 98.2900 "capital communal", à la clôture de l'exercice 2014.*

**COMMUNE DE CONFIGNON**

32

Comptes N°	Parcelles N°	FO. N°	Situation	Superficie totale m2	Détail de la contenance	Valeur au bilan au 31.12.2014	
						CHF	CHF
<b>I. IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>							
<b>a. Immeuble locatifs, auberge, mairie, HLM</b>							
9503.1230 9510.1230	10.632	3	Place de l'Eglise 2-10	5'331	Auberge communale	-	-
					-amortissement	-	-
					Appartements, auberge, mairie surface bâtie :m2 830	-	-
					-amortissement	-	-
9518.1230	10.536	8	Chemin de Sur-Beauvent 2	2'824	Immeubles HLM	-	-
					-amortissement	-	-
9519.1230	10.305	3	Place de l'Eglise, ch. Pontverre	2'392	Bâtiment et garage		2'286'600.00
9521.1230	11.346	3	Chemin des Hutins	1'889	Pré		294'630.00
9523.1230	10.303	3	Chemin de Hutins 7 et 9	2'611	Immeubles et garage		-
				<b>15'047</b>			<b>2'581'230.00</b>
<b>b. Terrains non bâtis</b>							
9511.1231	10.159	4	Chemin des Grands-Champs	3'222	Culture		16'110.00
9512.1231	10.374	4	Saint-Martin, chemin de Narly	2'533	Culture		12'665.00
9513.1231	10.411	7	Chemin de Mourfraz	17'973	Culture		89'865.00
9514.1231	10.487	7	Chemin de Mourfraz	2'7829	Culture		139'145.00
				<b>51'557</b>			<b>257'785.00</b>
<b>TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER</b>				<b>66'604</b>			<b>2'839'015.00</b>
<b>II. IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>							
<b>a. Terrains non bâtis</b>							
0810.1400	1.382	11	Coteau de Bernex	10	Triangle de verdure		1.00
0811.1400	11.177	4	Chemin des Marais	1681	Bois		1.00
0837.1400	10.305	3	Place de l'Eglise, ch. Pontverre	300	Maison Briefer	303'400.00	
					-amortissement	-70'791.00	232'609.00
3301.1400	10.154	9	Promenade de l'Aire	864	Bande de verdure		1.00
3302.1400	10.675	3	Place de l'Eglise	816	Place et jardin		1.00
3303.1400	10.688	3	Chemin de Sous-le-Clos	543	Place et jardin		1.00
3304.1400	10.889	3	Chemin des Hutins	280	Place et jardin		1.00
3501.1400	10.937	3	Chemin de Chaumont	-	Parcs de jeux	1.00	
					-amortissement	-	1.00
				<b>4'494</b>			<b>232'616.00</b>
<b>b. Terrains bâtis</b>							
0823.1430	10.299 10.730	3	Chemin de Sous-le-Clos 32	15'616	ancienne école, salle communale		1.00
					surface bâtie: m2 1'326		
0826.1430	10.632	3	Place de l'Eglise 2	-	Transformation mairie 1er étage		
					-amortissement		1.00
0827.1430	10.730	3	Chemin de Sous-le-Clos 32	-	Centre communal	7'180'677.20	
					-amortissement	-5'524'855.00	1'655'822.20
0828.1430	11.607	3	Place de l'Eglise	2'684	Transformation Immeuble Briefer	1'182'254.28	
					-amortissement	-285'740.00	896'514.28
					- Transformation ancienne école	992'037.35	
0829.1430 0831.1430	10.299	3	Chemin de Sous-le-Clos 32		Aménagement combles		
					ancienne école	1.00	
					-amortissement	-679'270.00	312'768.35
0830.1430	10.651-2	7	Ch. De Mourfraz 2, Rte de Sorat	23'840	Propriété Troullier	2'274'922.90	
					Rénovation	3'777'450.05	
					-amortissement	-2'769'112.00	3'283'260.95
0833.1430	10.730	3	Chemin de Sous-le-Clos 32	-	Couvert métal. (salle communale)		
					-amortissement		1.00
0834.1430					Etude place du village	185'855.70	
					-amortissement	-185'854.70	1.00
0839.1430	11.607	3	Place de l'Eglise		Maison paroisse	618'864.74	
					-amortissement	-151'613.00	467'251.74
0840.1430	11.607	3	Place de l'Eglise		Transformation maison paroisse	1'369'507.40	
					-amortissement	-335'181.00	1'034'326.40
0842.1430	10.652		Chemin de Mourfraz		Réhabilitation mur mairie	259'238.46	
					-amortissement	-84'583.00	174'655.46
1410.1430	10.292	3	Rue de Bernex 217	428	Local des pompiers		
					Surface bâtie: m2 77		
					-amortissement		1.00
0844.1430	10.730	3	Ch. Sous-le-Clos 32		Rénovation annexes Salle communale	253'763.55	
					-amortissement	-30'000.00	223'763.55
0845.1430	10.730	3	Ch. Sous-le-Clos 32		Rénov. Annexes Salle comm. (FPE)	73'000.00	
					-amortissement	-14'600.00	58'400.00
1412.1430	7.345	13	Bernex, rte de Pré-Marais 50		Local des pompiers		
					Centre Intercommunal de voirie		1.00
				<b>42'568</b>			<b>8'106'768.93</b>

**COMMUNE DE CONFIGNON**

Comptes N°	Parcelles N°	FO. N°	Situation	Superficie totale	Détail de la contenance	Valeur au bilan au 31.12.2014
			Report	42'568		8'106'788.93
1412.1430	7.345		Bernex, rte de Pré-Marais 50		Locaux service du feu CIV Extension locaux service du feu -amortissement Station de lavage (CIV) -amortissement	1.00 1'490'988.95 116'100.00
1610.1430	-		Route de Soral 7		- Abris PC école Steiner	1.00
1611.1430	10.730	3	Chemin de Sous-le-Clos 32		- Abris PC Cressy -amortissement -subvention	334'026.60
2110.1430	10.837	3	Chemin de Tréchaumont 6	21'399	Nouveau groupe scolaire surface câble: m2 2'156	1.00
2111.1430	10.837	3	Chemin de Tréchaumont 6		- Transformation groupe scolaire Chaumont	1.00
2112.1430	11.756		Rue Edouard Vallet 16		- Groupe scolaire de Cressy (étude) -amortissement -subvention	9'014'896.39
2113.1430	10.837		Chemin de Tréchaumont 6		Chaufferie école Tréchaumont -amortissement	250'962.60
2114.1430	10.837		Chemin de Tréchaumont 6		Pavillons école Tréchaumont	1.00
2115.1430	10.837		Chemin de Tréchaumont 6		Ecole Pavillons provisoires 2	1.00
2116.1430	10.837		Chemin de Tréchaumont 6		Travaux de réadaptation -amortissement	4'435'628.45
2119.1430	10.837		Chemin de Tréchaumont 6		Ecole ext. 4 classes -amortissement	3'242'516.05
3410.1430	10.837	3	Chemin de Tréchaumont 6		- Terrains de sport, nouveau groupe scolaire	1.00
3411.1430	10.397	3	Chemin de Tréchaumont	8'504	Court tennis Club House	2'095'704.90
3411.1431					Place de jeux	-
3413.1430					Rénovation courts tennis -amortissement -subvention	1.00 -1'982'994.00 -30'000.00
						82'711.90
6250.1430	10.937		Plusieurs sites		Rénovation tennis club -amortissement -subvention	548'909.40
3503.1430	10.937	3	Chemin de Chaumont		Rénovation jeux parc Chaumont	343'708.21
3414.1430			Elargissement PAC / BEE		Aménagement clôture verte, logement -amortissement	1.00
5400.1430	10.299 10.730	3	Chemin de Sous-le-Clos 32		Bâtiment pour la jeunesse -amortissement	3'703'368.90 -2'839'256.00
					864'112.90	
5417.1430	10.223		Rue Edouard Vallet 16	44'091	Pavillon des jeunes de Cressy	1.00
5418.1430	10.292	3	Rue de Bernex 217	428	Local des jeunes avec local pompiers	1.00
5419.1430	10.299		Chemin de Sous-le-Clos 32	5'063	Ascenseur ancienne école	1.00
5420.1430	10.299		Chemin de Sous-le-Clos 32	5'063	Transformation ancienne école PE -amortissement -subvention	287'387.85
6222.1430	10.299	3	Chemin de Sous-le-Clos 32		- Dépôt matériel de voirie	1.00
6224.1430	7.345	13	Bernex, rte de Pré-Marais 50	554	Centre intercommunal de voirie	1.00
6243.1430	11214 11207 11225		Fontaine/Panneaux/Floral		Réhabilitation fontaines-implantation panneaux affichage -amortissement	164'910.35
7200.1430					Rénovation déchetterie	1.00
7204.1430			Cressy terriers lots 1		Containers enterrés -amortissement	26'671.14
7205.1430			Terriers 2ème étape		Containers enterrés -amortissement -subvention	40'124.15
7206.1430			Terriers centre du village		Containers enterrés -subvention -amortissement	45'809.40
7207.1430			Terriers route de Soral		Containers enterrés	39'454.80
				<b>127'670</b>		<b>29'435'702</b>
			<b>c. Forêts</b>			
0824.1450	10.387	4	Promenade de l'Aire	3'660	Bois	1.00
0825.1450	11.682	4	Chemin des Marais	18'770	Bois	1.00
3305.1450	10.851	3	Chemin Pontverre	2'365	Bois	1.00
3306.1450	10.008	6	Route de l'Aire	4'731	Bois	1.00
3308.1450	10.010	6	Chemin de Sur-le-Moulin	2'093	Bois, culture	1.00
				<b>31'619</b>		<b>5.00</b>
			<b>TOTAL P.A IMMEUBLES ET TERRAINS</b>	<b>163'783</b>		<b>29'668'323.07</b>
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>230'387</b>		<b>32'507'338.07</b>

DETAIL DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL AU 31 DECEMBRE 2014

Délib. du C.M.

Comptes N°	Désignation	Date	Crédit voté	Valeur initiale nette	Durée d'amortissement en	Solde au 01.01.2014	Dépenses 2014	Subvention Participations 2014	Amortissements	Valeur au bilan au 31.12.2014
0911.1410	Etude et espace extérieurs de Cressy	03.04.2011	500000,00	500000,00	5	1,00				1,00
3309.1410	Axe vert de Cressy	26.09.2006	4500000,00	4500000,00	20	203839,30			(15864,00)	187975,30
6201.1410	Réfection de la route de Chaney	27.11.1974	900000,00	900000,00	15	1,00				1,00
6203.1410	Mesures modération du trafic	09.11.1988	3100000,00	3100000,00	15	1,00				1,00
6206.1410	Moderation trafic Sous-le-Clos	26.09.1989	2950000,00	2950000,00	15	1,00				1,00
6208.1410	Moderation trafic rampe de Chavant	28.05.1991	1786000,70	1786000,70	15	1,00				1,00
6209.1410	Moderation trafic ch. Chaumont	diverses	11518000,00	11518000,00	30					
6210.1410	Aménagement routier Cressy	11.04.2006	1915000,00	1915000,00	30	1,00				1,00
6211.1410	Aménagement trafic ch. Poirverre	28.06.1994	3120000,00	3120000,00	10	1,00				1,00
6212.1410	Parking ch. De Chaumont	11.11.1997	350000,00	350000,00	10	1,00				1,00
6214.1410	Modification trafic et entretours	16.11.1999	1422000,00	1422000,00	10	1,00				1,00
6225.1410	Aménagement "parvis" Egises	04.04.2006	175000,00	175000,00	10	4190,45			(1596,00)	2794,45
6225.1410	Eclairage public (Axe de Nardy)	13.05.2008	1120000,00	985600,00	10	43867,00			(9833,00)	34034,00
6235.1410	Eclairage public (Aménagement)	10.03.2009	5100000,00	5100000,00	20	349755,10			(25500,00)	324255,10
6246.1410	Réhabilitation routes I	09.11.2010	3800000,00	3800000,00	20	294736,50			(17337,00)	277399,50
6249.1410	Réhabilitation routes II	12.06.2009	3330000,00	3330000,00	10	154659,70			(25826,00)	128833,70
6248.1410	Eclairage public - extension II-III	09.11.2010	2180000,00	2180000,00	10	149227,00	-950,00		(21318,00)	126959,00
6245.1410	Etude réaménagement centre hist.	03.02.2009	2000000,00	2000000,00	5	2253386,54	7181125,08	(1300000,00)	(97667,00)	2744038,62
6253.1410	Réhabilitation des routes IV	06.11.2012	9000000,00	9000000,00	20	828749,75	59024,75		(45000,00)	842774,50
6256.1410	Rénovation Pont des Marais	04.12.2012	5355000,00	5355000,00	50	25121,15	3436,00		(9800,00)	18777,15
7111.1410	Coll. Ch. Du Vuillonnex				15	1,00				1,00
7112.1410	Coll. Ch. De la Boule	22.02.1984	12400000,00	913748,70	15	1,00				1,00
7113.1410	Coll. Ch. De la Galaise	11.03.1981			15	1,00				1,00
7114.1410	Coll. Ch. Sous-le Clos	27.11.1974			15	1,00				1,00
7115.1410	Coll. Route de Chaney	24.05.1973			15	1,00				1,00
7116.1410	Coll. Ch. De Nardy	11.06.1986	4000000,00	298268,50	15	1,00				1,00
7117.1410	Coll. Route Grand-Lancy / Cressy	04.02.1989	2300000,00	1308853,50	20	1,00				1,00
7118.1410	Coll. Ch. Vuillonnex	11.11.1987	650000,00	750000,00	15	1,00				1,00
7119.1410	Coll. Des Charotons	04.05.1988	7300000,00	670067,00	20	1,00				1,00
7120.1410	Coll. Cressy portail Nord	04.05.1988	1100000,00	95431,00	20	1,00				1,00
7122.1410	Coll. Murcie portail Sud	04.05.1988	1600000,00	230552,65	20	1,00				1,00
7123.1410	Coll. Ch. Vuillonnex aval	03.04.1990	845300,00	69374,50	15	1,00				1,00
7125.1410	Coll. Route de Loex / éclairage public	28.05.1991	6500000,00	4150000,00	20	1,00				1,00
7126.1410	coll. EP ch. Carobot - Taconis	15.09.1992	12700000,00	3200000,00	20	1,00				1,00
7127.1410	Coll. De Cressy lot. 1	11.04.2000	21000000,00	17090000,00	30	569204,30	(319741,30)		(13183,00)	237281,00
7128.1410	Coll. Les Oulaines, bassin D	01.02.1994	4500000,00	3500000,00	20	21488,20			(21487,20)	1,00
7129.1410	Coll. Drainage ch. Grands Champs	27.09.1994	1900000,00	1095309,50	20	3581,95			(5380,95)	1,00
7131.1410	Coll. Route de l'Aire	27.01.1998	1500000,00	750000,00	20	1,00				1,00
7132.1410	Coll. Ch. De Carobot	13.04.1999	700000,00	330000,00	0	155511,55			(25918,00)	129593,55
7133.1410	Coll. Route de Sorol	04.11.2009	4270000,00	2500000,00	20	517663,35			(5370,00)	402831,35
7134.1410	Coll. De Cressy lot. 2	04.11.2009	22000000,00	17090000,00	30	766138,95			(28090,00)	533712,85
7135.1410	Coll. De Cressy lot. 3	04.11.2009	22224000,00	17090000,00	30	1979955,70			(78565,00)	1492738,50
7136.1410	Coll. Ch. Hénaut (phase I)	10.09.2001	2665000,00	2197000,00	30	317341,18			(15867,00)	301474,18
7138.1410	Coll. Ch. Hénaut (phase II)	23.03.2004	6700000,00	53573,85	10	1,00				1,00
7140.1410	Coll. Ch. Des Mirats	13.05.2003	712000,00	320000,00	5	1,00				1,00
7141.1410	Coll. Ch. Des Mirats	22.06.2004	320000,00	320000,00	5	1,00				1,00
7142.1410	Rénovation stat. pompage	04.04.2006	4030000,00	4030000,00	30	124836,95			(5427,00)	119409,95
7143.1410	Coll. Ch. De la Dode-Gd Lancy	03.02.2009	1700000,00	1700000,00	20	129464,00			(8092,00)	121372,00
7144.1410	Coll. Ch. Des Marais	16.06.2009	13000000,00	13000000,00	30	518926,27	43437,49		(24166,00)	538197,76
7146.1410	Assainissement Huitins	22.03.2011	15610000,00	1052,40	30	1075204,95	79365,95		(35367,00)	1119203,90
7147.1410	Rénovation station pompage Paradis	23.03.2011	17890000,00	837245,20	30	1486449,55	14253,20		(47133,00)	1453569,75
7400.1410	Agrandissement cimetière	25.09.2012	2700000,00	2700000,00	20	210102,45		(13205,05)		186534,40
7402.1410	Allée cimetière	24.06.1981	378282,55	378282,55	20	1,00				1,00
7402.1410	Allée cimetière	15.05.2001	460000,00	460000,00	10	1,00				1,00
<b>Total</b>						<b>11719183,84</b>				<b>10967552,51</b>

SITUATION DE LA DETTE COMMUNALE AU 31 DECEMBRE 2014

Compte N°	Créanciers et but de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2014	Augmentation 2014	Amortissements 2014	Solde au 31.12.2014	Intérêts	
							Taux	Échéance
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%	CHF
<b>A. EMPRUNTS HYPOTHECAIRES</b>								
<b>B. RECONNAISSANCES DE DETTES</b>								
9410.2201.00	BCGe - 1.7925 % - 14.01.2021	2'500'000.00	2'500'000.00			2'500'000.00	1.7925	trimestriel
9410.2202.00	BCGe - 1.670% - 04.11.2020	2'000'000.00	1'700'000.00			1'615'000.00	1.6700	trimestriel
9410.2203.00	BCGe - 2.023 % - 31.03.2015	1'500'000.00	1'500'000.00		-85'000.00	1'500'000.00	2.0230	trimestriel
9410.2204.01	BCGe - 1.938 % - 02.02.2015	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	1.9380	trimestriel
9410.2204.02	BCGe - 2.088 % - 24.08.2016	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	2.0880	trimestriel
9410.2205.01	BCGe - 1.9175 % - 04.01.2021	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	1.9175	trimestriel
9410.2205.02	BCGe - 1.050 % - 14.10.2019	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	1.0500	trimestriel
9410.2205.03	BCGe - 2.7775 % - 01.05.2015	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	2.7775	trimestriel
9410.2206.00	BCGe - 2.059 % - 01.08.2016	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	2.0590	trimestriel
9410.2207.00	UBS - 2.000 % - 20.04.2015	5'000'000.00	4'500'000.00			4'500'000.00	2.0000	trimestriel
9410.2208.01	BCGe - 1.455 % - 04.06.2020	2'500'000.00	2'500'000.00			2'500'000.00	1.4550	trimestriel
9410.2208.02	BCGe - 1.7175 % - 31.07.2020	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	1.0575	trimestriel
9410.2208.03	BCGe - 1.0575 % - 13.12.2017	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	1.0575	trimestriel
<b>TOTAL</b>		<b>27'500'000.00</b>	<b>26'700'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-85'000.00</b>	<b>26'615'000.00</b>		
								<b>489'127.65</b>

**LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES  
DANS LE CADRE DE NOTRE AUDIT 2014**

**Bilan d'entrée de la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Nous avons contrôlé dans la comptabilité le report des soldes du 31 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2014 tels qu'ils ressortent de notre rapport de révision du 23 avril 2014 et tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil municipal.

**Bilan de sortie de la Commune au 31 décembre 2014**

Nous avons vérifié la concordance des soldes des comptes apparaissant au Grand Livre avec ceux ressortant des comptes, soit le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissement. La réconciliation a été effectuée tout au long de nos contrôles avec les pièces justificatives de fin d'année.

**ACTIF**

**PATRIMOINE FINANCIER, REVENUS ET CHARGES DU PATRIMOINE FINANCIER**

**Disponibilités (Catégorie 10)**

Nous avons contrôlé les mouvements de compte postal n° 12-183338-0 et du compte Raiffeisen 1101.54 pour le mois de juin à l'aide des pièces justificatives.

Nous avons vérifié la concordance entre les soldes en comptabilité et les relevés de caisses, des banques et des chèques postaux au 31 décembre 2014. Nous avons contrôlé la comptabilisation correcte des intérêts, frais bancaires et impôts anticipés, et par ce biais la délimitation correcte des exercices.

Pour le compte N° CC02C181001 "Etat de Genève", nous avons contrôlé le solde à l'aide du relevé au 31 décembre 2014 de l'Administration des Finances daté du 3 mars 2015.

En principe, toutes les factures sont réceptionnées et triées à la comptabilité. Elles sont ensuite transmises au service concerné puis au conseiller administratif en charge pour approbation et signature. Ensuite, elles sont saisies en comptabilité. Une fois par mois, le secrétaire général prépare un lot de paiement. Le lot est transmis au dicastère des finances pour contrôle. Le paiement est fait par net-banking, il est libéré par les signatures électroniques du secrétaire général ainsi que du responsable du dicastère finances.



#### **Avoirs (Catégorie 11)**

Sur la base des justificatifs, nous avons vérifié l'exactitude des soldes à recevoir au 31 décembre 2014.

Nous avons vérifié la concordance des reliquats entre la comptabilité et le compte général de l'Administration des Finances daté du 20 février 2015. Selon ce document, le reliquat estimé au 31 décembre 2014 est de CHF 6'128'709. La provision pour centimes additionnels de CHF 1'838'613 au 31 décembre 2014, s'élève à hauteur de 30% des reliquats personnes physiques et personnes morales.

La provision pour frais de perception est de 3% sur le reliquat net de provision de CHF 4'289'584 soit CHF 128'703.

Aucune provision pour estimation de la production de l'exercice n'est comptabilisée.

#### **Placements (Catégorie 12)**

Il n'y a pas eu de mouvements sur les immeubles du patrimoine financier durant l'exercice 2014.

#### **Actifs transitoires (Catégorie 13)**

Il n'y a pas d'actifs transitoires au 31.12.2014.

### **PATRIMOINE ADMINISTRATIF, CHARGES ET PRODUITS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

#### **Investissements (Catégorie 14) et produits des immeubles du patrimoine administratif**

Nous avons examiné les extraits du registre des délibérations du Conseil municipal en relation avec des décisions d'ouverture de crédits d'investissement. Nous avons vérifié que toutes les dépenses d'investissement découlent d'une décision du Conseil municipal. Nous avons détaillé la variation des comptes d'immobilisations entre 2013 et 2014 et contrôlé les amortissements. A noter que les immobilisations ont fait l'objet d'écritures afin de solder des montants qui n'avaient plus lieu d'être.

#### **Prêts et participations permanentes (Catégorie 15) et produits des participations permanentes**

Nous avons vérifié le mouvement sur l'exercice 2014. Nous avons contrôlé l'existence des titres à l'aide des relevés bancaires et attestations de dépôt. Nous avons vérifié la comptabilisation des revenus des titres. En ce qui concerne les participations, nous avons confronté les états financiers audités les plus récents avec les comptes.

Les actions nominatives de la Banque Cantonale de Genève sont comptabilisées au coût d'acquisition sous réserve d'une provision pour dépréciation. Au 31 décembre 2014, la valeur boursière des actions Banque Cantonale de Genève s'élève à CHF 512'127 contre une valeur comptable de CHF 543'192. La moins value est de CHF 31'065, une provision a été constituée.





Sur la base des éléments et états financiers 2014 en notre possession, nous constatons qu'il n'y a pas lieu de procéder à d'autres dépréciations concernant les positions de cette catégorie.

#### **Subventions d'investissement (Catégorie 16)**

La commune a investi dans le Groupement Intercommunal de « AFJ – Rhône-Sud » pour la gestion de l'accueil familial de jours. La participation au capital s'élève à CHF 25'956 et sera amortie sur 5 ans.

#### **PASSIF**

#### **Engagements courants (Catégorie 20)**

Nous avons examiné les soldes au 31 décembre 2014. Par sondage, nous avons vérifié les pièces justificatives, leur comptabilisation et la présence des deux visas pour paiement. Nous avons passé en revue toutes les factures fournisseurs 2015 à la recherche de pièces concernant l'exercice 2014 qui n'y auraient pas été comptabilisées. Nous n'avons pas détecté de facture dont le montant justifierait de corriger les comptes.

#### **Dettes à moyen et long termes (Catégorie 22)**

Nous avons contrôlé l'intégralité des engagements sur la base des justificatifs au 31 décembre 2014. Nous avons vérifié les mouvements financiers ainsi que les intérêts.

#### **Provisions (catégorie 24)**

Nous avons vérifié le solde des provisions qui s'élèvent à CHF 2'367'720 (2013 : CHF 1'811'624). Il se compose principalement de la provision pour perte sur reliquats "centimes additionnels" et "frais de perception" de CHF 1'967'316.

#### **Engagements envers les financements spéciaux (Catégorie 28)**

Nous avons contrôlé la justification des soldes au 31 décembre 2014 sur la base des justificatifs. Il s'agit de la contrepartie des comptes taxes d'équipement, d'écoulement et contributions de remplacement qui sont comptabilisés dans les avoirs.

#### **Fortune nette (Catégorie 29)**

Nous avons vérifié la concordance entre les différents documents et vérifié le virement du surplus de recettes du compte de fonctionnement à la fortune communale.

#### **Engagements hors bilan**

Afin de s'assurer de l'intégralité des engagements présentés hors bilan, nous avons consulté les comptes des entités proches de la Commune. Dans le cas où des emprunts figurent au passif, nous sommes remontés aux contrats afin de vérifier s'ils sont garantis par la Commune. L'engagement théorique de la commune et des entités rattachées envers le fonds de pension (CAP) a également été présenté dans les engagements hors bilan.



## COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

### Fonctionnement

En plus de ceux déjà énumérés en relation avec les comptes de bilan, nous avons contrôlé par sondage plusieurs postes de charges du compte de fonctionnement et avons vérifié tout particulièrement leur imputation, le respect des budgets, leur justification avec le contrôle des factures et la présence de deux visas.

En ce qui concerne les recettes d'impôts du compte de fonctionnement, étant donné que nous ne pouvons attester du bien-fondé de la recette elle-même (calculs basés sur des estimations établies par l'Administration des finances de l'Etat de Genève), nous avons contrôlé uniquement que les recettes inscrites dans les comptes de la commune correspondent effectivement au Compte Général de Situation au 31 décembre 2014 de l'Etat de Genève daté du 20 février 2015.

Pour les frais de personnel, nous avons vérifié le rapprochement entre la déclaration AVS et la comptabilité, le calcul de plausibilité des charges sociales et la réconciliation des soldes au bilan.

Nous avons contrôlé pour 8 personnes, le calcul des retenues salariales (AVS, AMat, AC, LPP, AANP) et le règlement du salaire net sur base de l'avis de débit bancaire. De surcroît, l'imputation selon la classification fonctionnelle et par nature pour les frais de personnel de juin 2014 est validée.

### Investissements

Nous avons vérifié par sondage, sur la base du document "Compte d'investissement" ainsi que des délibérations y relatives en matière de crédits d'engagement et durée d'amortissement, les investissements de l'exercice en cours pour les cinq comptes du bilan, soit les Terrains non bâtis, Ouvrages de génie civil, Terrains bâtis, Forêts, et Mobilier-machines-véhicules.

### Taxe professionnelle

La commune de Confignon procède directement à l'assujettissement, la taxation et la perception de la Taxe Professionnelle.

Nous avons procédé au contrôle de 10 taxations sur l'exercice 2014. Nous avons vérifié les taux utilisés, la déduction accordée ainsi que les chiffres taxés ressortant des états financiers.

## DEMANDES DE L'AUTORITE DE SURVEILLANCE DES COMMUNES

En date du 10 octobre 2014, le Service de surveillance des communes a demandé à la Commune de Confignon d'une part de régulariser les crédits présentant des dépassements pour l'Aménagement de l'Axe vert et du PGEE et d'autre part de voter un crédit autorisant les dépenses pour l'objet Cressy – Terriers Lot II.

Une réponse a été apportée par la Commune de Confignon en date du 17 décembre 2014.



## **DIVERS**

Le détail de nos travaux figure dans nos notes de révision.

Tous les renseignements et documents nous ont été communiqués par le Secrétariat de la Mairie à notre entière satisfaction.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur Kunz secrétaire général et Monsieur Hagger du service de la comptabilité pour leur précieuse collaboration.

\*\*\*\*\*



## ANALYSE ET COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU BILAN,

### DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DU COMPTE D'INVESTISSEMENT

#### BILAN

Le total du bilan au 31 décembre 2014, qui s'élève à CHF 56'747'955 (CHF 57'601'351 en 2013), est en diminution de CHF 853'396.

Cette variation résulte d'une augmentation du patrimoine financier de CHF 114'444 et d'une diminution du patrimoine administratif de CHF 967'840.

L'augmentation des avoirs au 31.12.2014 de CHF 250'794 compense la diminution des disponibilités de CHF 136'349 et permet donc une hausse du patrimoine financier.

Concernant le patrimoine administratif, les investissements nets au 31.12.2014 étant plus faibles que les amortissements, cela justifie la diminution globale du bilan.

Au passif, les engagements augmentent de CHF 253'741. En effet, les engagements courants diminuent de CHF 205'355, le fonds de bienfaisance de CHF 12'000 et les dettes à moyens et long termes ont été remboursées pour CHF 85'000 mais les provisions augmentent de CHF 556'096

L'excédent de charges est de CHF 492'657 en 2014 (CHF 1'854'258 en 2013). L'excédent de charges est donc inférieur de CHF 1'361'601 par rapport à l'exercice précédent et cela se justifie par une meilleure maîtrise des coûts et par des recettes fiscales supérieures à 2013.

La marge d'autofinancement de la Commune de Confignon passe de CHF 1'123'491 en 2013 à CHF 2'226'371 en 2014, soit une augmentation de 98.2%.

La marge d'autofinancement et le fonds de roulement au 31 décembre 2014 sont déterminés comme suit :

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
Excédent de charges de l'exercice	(492'657)	(1'854'258)
Amortissement du patrimoine administratif	2'719'028	2'977'749
Marge d'autofinancement	<u>2'226'371</u>	<u>1'123'491</u>
Patrimoine financier	10'965'576	10'851'131
./. Engagements	<u>(30'857'037)</u>	<u>(30'603'296)</u>
Fonds de roulement négatif	<u>(19'891'461)</u>	<u>(19'752'165)</u>



### **COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

Le total des charges de fonctionnement de l'exercice 2014 s'élève à CHF 13'507'736 (2013 : CHF 14'644'968), soit une diminution de CHF 1'026'394 (8.22%). Avant amortissement du patrimoine administratif, elles figurent pour CHF 10'788'707 et sont en diminution de CHF 878'115 (7.5%) par rapport aux chiffres de 2013 (CHF 11'667'219).

Le total des revenus du compte de fonctionnement de l'exercice 2014 s'élèvent à CHF 13'015'079, (2013 : CHF 12'790'710), soit une augmentation de CHF 224'369 (1.75%).

Les revenus d'impôts s'élèvent à CHF 10'680'748 (2013 : CHF 10'559'603), soit une augmentation de CHF 121'145 représentant 1.15%.

### **COMPTE D'INVESTISSEMENT**

Au cours de l'exercice 2014, les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à CHF 3'061'460 (2013 : CHF 7'713'393). Les plus gros travaux concernent les investissements en ouvrage de génie civil (réaménagement du centre historique) ainsi qu'en terrain bâti (extension de la caserne intercommunale).

L'excédent de financement de CHF 475'183 (31.12.13 insuffisance de financement CHF 4'770'992) résulte de :

- l'amortissement de CHF 2'719'028 (31.12.13 CHF 2'977'749)
- l'excédent de charges de CHF 492'657 (31.12.13 CHF 1'854'258)
- la dépense d'investissement net de CHF 1'751'188 (31.12.13 CHF 5'894'483)





Fondée en  
1928

**FONDATION D'INTERET PUBLIC  
COMMUNAL POUR LES INSTITUTIONS  
DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON  
CONFIGNON**

**RAPPORT**

de l'organe de révision du 24 avril 2015  
au Conseil de Fondation  
sur les comptes de l'exercice 2014

GENÈVE, 1205  
Rue des Battoirs 7  
Tél. 022 301 54 40  
Fax 022 301 54 70  
geneve@scfid.ch

LAUSANNE, 1001  
Ch. de Mornex 3  
Tél. 021 313 44 30  
Fax 021 313 44 39  
lausanne@scfid.ch

VEVEY, 1800  
Rue de la Madeleine 29  
Tél. 021 925 30 30  
Fax 021 925 30 31  
vevey@scfid.ch

GIVISIEZ/FRIBOURG, 1762  
Rte du Mont-Carmel 2  
Tél. 026 460 70 10  
Fax 026 460 70 11  
fribourg@scfid.ch

SION, 1950  
Av. de la Gare 32  
Tél. 027 322 05 55  
Fax 027 322 05 57  
sion@scfid.ch

BIENNE, 2502  
Rue de la Gare 16  
Tél. 032 322 72 30  
Fax 032 322 91 05  
bienne@scfid.ch

No 576/15

SB

MEMBRE DE LA CHAMBRE  FIDUCIAIRE  
MEMBRE DE PANNELL KERR FORSTER





2.

## **RAPPORT**

de l'organe de révision du 24 avril 2015  
Au Conseil de Fondation sur les comptes  
de l'exercice 2014

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation dont la présidence est assurée, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, par Madame Elisabeth Gabus-Thorens, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2014 de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon.

Le résultat de notre travail fait l'objet du présent rapport, dont la matière se subdivise comme suit :

- I. Analyse du bilan.
- II. Liste des vérifications effectuées.
- III. Conclusions.

Nous joignons en outre, en annexe, les états et documents suivants :

- I. Bilans au 31 décembre 2014 avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2013.
- II. Comptes de profits et pertes de l'exercice 2014 avec chiffres comparatifs de l'exercice 2013.





3.

## I. ANALYSE DU BILAN

Le bilan d'entrée au 1er janvier 2014 correspond bien au bilan de la Fondation au 31 décembre 2013. Les comptes au 31 décembre 2013 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 29 avril 2014. Nous reproduisons à l'annexe I. du présent rapport les bilans comparés aux 31 décembre 2014 et 2013, dont nous analysons ci-après les différentes rubriques :

### ACTIF

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>CHF 202'098.16</b>	<b>CHF 136'014.94</b>

Soit les comptes :

<b>Caisse</b>	<b>CHF 288.95</b>	<b>CHF 2'155.50</b>
---------------	-------------------	---------------------

Le solde comptable de la caisse au 31 décembre 2014 ressort du livre de caisse au 31 décembre 2014.

### Banque

<b>Banque Raiffeisen de Confignon</b>	<b>CHF 45'442.39</b>	<b>CHF 6'730.34</b>
---------------------------------------	----------------------	---------------------

Le solde comptable ci-dessus correspond à celui qui ressort des deux relevés bancaires au 31 décembre 2014 (deux comptes).

### Poste

<b>Compte Postal</b>	<b>CHF 156'366.82</b>	<b>CHF 127'129.10</b>
----------------------	-----------------------	-----------------------

Le solde comptable ci-dessus correspond à celui qui ressort du relevé postal au 31 décembre 2014.



4.

	<u>31 déc. 2014</u>		<u>31 déc. 2013</u>
<b>AVOIRS</b>	<b>CHF 27'037.10</b>	<b>CHF</b>	<b>53'829.80</b>

Soit les comptes :

<b><i>Impôt anticipé à récupérer</i></b>	<b>CHF 19.30</b>	<b>CHF</b>	<b>17.60</b>
--	------------------	------------	--------------

Le Conseil de fondation a pris connaissance lors de sa séance du 15 avril 2015 du solde au 31 décembre 2014 de l'impôt anticipé à récupérer pour les années 2012-2013-2014, soit CHF 19.30. Compte tenu de ce montant très modeste et que les démarches administratives pour la récupération sont onéreuses, le Conseil de fondation a décidé d'autoriser que ce montant soit passé en pertes et profits dans l'exercice 2015.

<b><i>Compte de liaison actif</i></b>	<b>CHF 0.00</b>	<b>CHF</b>	<b>6'596.20</b>
---------------------------------------	-----------------	------------	-----------------

Le solde est à zéro au 31 décembre 2014.

<b><i>Compte de liaison débiteurs</i></b>	<b>CHF 19'031.25</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
---	----------------------	------------	-------------

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les débiteurs sont gérés par le logiciel OPALE et par la comptabilité auxiliaire des débiteurs. Cette démarche permet une automatisation des opérations et surtout la mise sur pied d'un compte individuel des pensions pour chaque parent.

Les mois de mars et juin 2014, ont présenté un problème d'intégration comptable des paiements-débiteurs effectués par les parents et ceci a généré une reconstitution complète de ces deux mois comptables et des rappels de paiement. Le montant inscrit dans ce compte correspond à la différence entre les parents ayant encore une ou des factures ouvertes ou les parents ayant des pensions payées d'avance. Les comptes individuels seront régularisés dans le 1<sup>er</sup> semestre de 2015.

<b><i>Autres débiteurs</i></b>	<b>CHF 7'726.55</b>	<b>CHF</b>	<b>24'100.35</b>
--------------------------------	---------------------	------------	------------------

Il s'agit d'un montant à recevoir de la Winterthur pour la LPP.

<b><i>Débiteur AVS</i></b>	<b>CHF 0.00</b>	<b>CHF</b>	<b>17'095.70</b>
----------------------------	-----------------	------------	------------------

Le solde est créancier au 31 décembre 2014.



5.

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>Débiteur Generali</b>	<b>CHF 0.00</b>	<b>CHF 704.70</b>

Le solde est créancier au 31 décembre 2014.

<b>Pensions à recevoir</b>	<b>CHF 260.00</b>	<b>CHF 5'315.25</b>
----------------------------	-------------------	---------------------

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>STOCKS</b>	<b>CHF 2'830.00</b>	<b>CHF 4'609.00</b>

Soit le compte :

<b>Stock Pampers</b>	<b>CHF 2'830.00</b>	<b>CHF 4'609.00</b>
----------------------	---------------------	---------------------

Le solde comptable correspond à l'inventaire de Pampers effectué par Madame Anderson au 31 décembre 2014.

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>CHF 1.00</b>	<b>CHF 1.00</b>

Soit le compte :

<b>Mobilier</b>	<b>CHF 1.00</b>	<b>CHF 1.00</b>
-----------------	-----------------	-----------------



6.

**PASSIF**

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>CHF 215'866.26</b>	<b>CHF 174'758.84</b>

Soit les comptes :

<b>Créancier AVS, AM, AC</b>	<b>CHF 6'778.70</b>	<b>CHF 0.00</b>
------------------------------	---------------------	-----------------

Le solde représente le montant dû par la Fondation à l' OCAS au 31.12.2014.

<b>Créancier Commune de Confignon</b>	<b>CHF 55'510.66</b>	<b>CHF 101'210.94</b>
---------------------------------------	----------------------	-----------------------

<b>Créancier Generali</b>	<b>CHF 1'476.20</b>	<b>CHF 0.00</b>
---------------------------	---------------------	-----------------

<b>c/c Commune d'Aire-la-Ville</b>	<b>CHF 63'006.60</b>	<b>CHF 13'963.75</b>
------------------------------------	----------------------	----------------------

<b>c/c Commune de Cartigny</b>	<b>CHF 34'862.70</b>	<b>CHF 9'122.75</b>
--------------------------------	----------------------	---------------------

<b>c/c Commune d'Avully</b>	<b>CHF 26'644.05</b>	<b>CHF 6'048.75</b>
-----------------------------	----------------------	---------------------

<b>c/c Commune d'Avusy</b>	<b>CHF 15'339.60</b>	<b>CHF 4'210.05</b>
----------------------------	----------------------	---------------------

Soit les rétrocessions des pensions des places louées aux communes de Cartigny, d'Aire, d'Avully et d'Avusy.

<b>Compte de liaison passif</b>	<b>CHF 9'972.75</b>	<b>CHF 14'298.20</b>
---------------------------------	---------------------	----------------------

Ce solde correspond à des factures 2014 payées en 2015.

<b>Pensions payées d'avance</b>	<b>CHF 2'275.00</b>	<b>CHF 25'904.40</b>
---------------------------------	---------------------	----------------------

Soit les pensions 2015 encaissées en 2014.



7.

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>PROVISIONS</b>	<b>CHF 6'100.00</b>	<b>CHF 9'695.90</b>

Soit la provision pour l'audit des comptes.

	<u>31 déc. 2014</u>	<u>31 déc. 2013</u>
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>CHF 10'000.00</b>	<b>CHF 10'000.00</b>

Soit le compte :

<b><i>Capital de dotation</i></b>	<b>CHF 10'000.00</b>	<b>CHF 10'000.00</b>
-----------------------------------	----------------------	----------------------



8.

## II. LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES

Les vérifications ont été faites sur la base de l'article 727 al.a et suivants du Code des obligations, c'est-à-dire sur la base d'un contrôle restreint.

Les opérations de contrôle ont été effectuées sur la base d'auditions, d'opérations de contrôle analytique ainsi que de vérifications détaillées.

### BILAN D'ENTREE

Nous avons confronté les soldes arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'ils ressortent de notre rapport du 29 avril 2014, avec les reports dans les comptes au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### BILAN DE SORTIE

Nous avons pointé les soldes des comptes du Grand-Livre au 31 décembre 2014 avec ceux du bilan à cette même date.

### ACTIF

#### Disponibilités

- Sélectionné le mois de septembre 2014 afin de vérifier l'intégralité du mouvement comptabilisé pour la caisse, les comptes bancaires et le compte postal et contrôlé l'existence de visa sur les justificatifs de caisse.
- Revue du compte de caisse sur l'année 2014 pour vérifier des montants non usuels.
- Au 31 décembre 2014, vérifié la concordance du solde comptable avec celui ressortant du livre de caisse.
- Au 31 décembre 2014, vérifié la concordance du solde figurant sur le relevé du CCP et des banques avec les soldes comptables respectifs.

#### Avoirs

- Sur la base des documents probants, vérifié le bien-fondé des soldes dus à la Fondation au 31 décembre 2014.
- Réconciliations des existants avec les documents appropriés.

#### Stocks

- Vérifié l'exactitude de l'évaluation du stock au 31 décembre 2014.
- Audition sur la méthode de la prise d'inventaire physique.



9.

## **PASSIF**

### **Engagements courants**

- Analysé les soldes au 31 décembre 2014, en remontant aux pièces justificatives et autres documents probants.
- Examen critique des postes ouverts.
- Comparé avec les existants de l'exercice précédent.
- Audition relative à la prise en compte de l'intégralité des factures dues pour 2014.
- Réconciliation d'une liste détaillée avec les comptes annuels.

### *Compte de liaison passif :*

- Vérifié les montants enregistrés sur la base de documents probants.
- Vérifié l'extourne du solde à nouveau au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **Provisions**

Vérifié les montants enregistrés sur la base de documents probants.

## **COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

- Par le contrôle de la caisse et de la banque, vérifié la comptabilisation des charges et produits y relatifs.
- Vérification de certains postes de charge par sondage.
- Vérification de la correcte comptabilisation des salaires.
- Vérifié l'exactitude et l'intégralité des subventions encaissées.
- Vérifié par sondage des pensions encaissées.
- Comparaison des comptes de charges et produits 2014 avec ceux de 2013.

Nous notons l'existence et l'application à ce jour des trois processus comptables suivants :

- Paiement des salaires
- Paiement des factures
- Pensions



10.

### III CONCLUSIONS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications de flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Genève, le 24 avril 2015

SCF REVISION SA

Sophie Bonaguro  
Expert-réviseur agréé  
(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin



**BILAN AU 31 DECEMBRE 2014**  
**(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2013)**

	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>				
<b>Disponibilités</b>				
Caisse	288.95	2'155.50	6'778.70	0.00
Banque	45'442.39	6'730.34	55'510.66	101'210.94
Poste	156'366.82	127'129.10	1'476.20	0.00
	<u>202'098.16</u>	<u>136'014.94</u>	<u>63'006.60</u>	<u>13'963.75</u>
<b>Avoirs</b>				
Impôt anticipé à récupérer	19.30	17.60	34'862.70	9'122.75
Compte de liaison actif	0.00	6'596.20	26'644.05	6'048.75
Compte de liaison débiteurs	19'031.25	0.00	15'339.60	4'210.05
Débiteur LPP	7'726.55	24'100.35	9'972.75	14'298.20
Débiteur AVS / AC / AM	0.00	17'095.70	2'275.00	25'904.40
Débiteur Général	0.00	704.70	215'866.26	174'758.84
Pensions à recevoir	260.00	5'315.25		
	<u>27'037.10</u>	<u>53'829.80</u>		
<b>Stocks</b>	2'830.00	4'609.00	6'100.00	9'695.90
<b>Investissements</b>				
Mobilier	1.00	1.00	10'000.00	10'000.00
<b>Total</b>	<u>231'966.26</u>	<u>194'454.74</u>	<u>231'966.26</u>	<u>194'454.74</u>

ANNEXE I.

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2014**  
**(avec chiffres comparatifs de l'exercice 2013)**

	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Subventions encaissées Commune de Confignon	1'356'391.28	1'439'301.69
Pensions	852'127.20	790'895.10
Finances d'inscriptions	1'950.00	1'950.00
Autres produits	2'363.89	4'285.45
Salaires ristourne assurance	87'736.95	21'778.20
	<u>2'300'569.32</u>	<u>2'258'210.44</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires	1'541'806.80	1'474'726.30
Charges sociales	307'178.25	299'930.95
Formation	0.00	3'782.80
Fournitures de bureau	6'839.20	5'362.95
Mobilier et machines	0.00	3'478.75
Electricité, eau, gaz	24'500.00	24'500.00
Achats fournitures et marchandises	117'547.25	114'429.80
Entretien immeubles	66'947.92	70'309.50
Loyer	182'500.00	182'500.00
Honoraires et prestations diverses	48'568.55	72'744.09
Frais divers	4'681.35	6'445.30
	<u>2'300'569.32</u>	<u>2'258'210.44</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<u><b>(0.00)</b></u>	<u><b>(0.00)</b></u>



Bd des Philosophes 17  
1205 Genève

Tel : + 41 22 / 347.88.15  
Fax : + 41 22 / 347.88.17  
E-mail : [claude.truffer@ctr-audit.ch](mailto:claude.truffer@ctr-audit.ch)

**Fondation d'intérêt public communal  
pour le logement à Confignon**  
Confignon

**Rapport de l'organe de contrôle  
sur le contrôle restreint pour l'exercice  
arrêté au 31 décembre 2014**

Genève, le 20 avril 2015



## **TABLE DES MATIERES**

1. Rapport de l'organe de contrôle
2. Comptes annuels de la fondation
3. Comptes annuels détaillés par immeuble
4. Annexe aux comptes annuels





## **Rapport de l'organe de contrôle sur le contrôle restreint**

au Conseil de fondation de la

### **Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, Confignon**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 20 avril 2015

CTR – Audit & Conseil SA

Claude-Jean Truffer  
Réviseur responsable  
Expert réviseur agréé

#### **Annexes :**

- Comptes annuels (bilan, compte de profits & pertes)
- Comptes annuels détaillés par immeuble
- Annexe aux comptes annuels



**Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon**  
Confignon

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2014**

**31.12.2014**

**31.12.2013**

<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immeubles	29'065'077	27'096'002
Réhabilitation & rénovations	2'458'206	2'457'231
Chaufferie	269'558	316'004
Terriers	62'575	75'805
Panneau solaire	5'500	7'700
Locaux commerciaux	3'441'517	1'970'563
Terrain	2'879'210	1'870'810
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>38'181'643</b>	<b>33'794'115</b>
<b>Actif circulant</b>		
Banque Raiffeisen	186'931	108'937
Banque Cantonale de Genève	468'833	807'657
Régies C/C	143'442	-
Actifs transitoires	52'478	10'607
Impôt anticipé à récupérer	563	1'955
<b>Total actif circulant</b>	<b>852'247</b>	<b>929'156</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>39'033'890</b>	<b>34'723'271</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux étrangers</b>		
Crédit de construction Immeuble	10'791'000	10'900'000
Hypothèques	22'280'822	18'057'235
Prêt de la commune	1'344'917	1'344'917
Réserve pour gros travaux	200'000	125'000
C/C Commune	302'882	-
Régies C/C	-	30'664
Loyers reçus d'avance	6'937	11'206
Passifs transitoires	13'666	164'456
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>34'940'224</b>	<b>30'633'478</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital de dotation Fondation	250'000	250'000
Capital de dotation complémentaire	1'764'810	1'764'810
Pertes & profits :		
- Pertes & profits reportés	2'074'983	1'986'504
- Résultat de l'exercice	3'873	88'479
<b>Total des fonds propres</b>	<b>4'093'666</b>	<b>4'089'793</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>39'033'890</b>	<b>34'723'271</b>

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon  
Confignon

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES  
DE L'EXERCICE 2014**

	2014	2013
<b>PRODUITS</b>	CHF	CHF
Loyers	2'008'800	1'484'866
Intérêts bancaires	57	2'123
Intérêts sur créances	-	3'732
Recettes diverses	48'902	31'999
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2'057'759</b>	<b>1'522'720</b>
<b>CHARGES</b>		
Conciergerie, indemnités diverses	155'669	108'897
Charges et assurances sociales	6'562	5'681
Frais administratifs de la fondation	14'777	39'623
Services industriels + chauffage vacants	58'811	53'185
Fournitures diverses	2'698	30'698
Entretiens, réparations	151'036	147'480
Rénovation appartements	-	43'204
Dépenses sinistres	1'436	16'890
Loyers, fermages, redevances	43'130	2'352
Assurances & honoraires de tiers	64'277	56'601
Contentieux, procédures et dédommagements	1'656	5'972
Honoraires et prestations diverses	10'684	6'646
Commissions régies	96'841	63'509
Ports, CCP, téléphones, fax	3'976	4'077
Frais divers	7'383	3'403
Impôts exercice courant	26'089	23'770
Impôts exercices antérieurs	-	2'028
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>645'025</b>	<b>614'016</b>
Intérêts hypothécaires	614'964	343'838
Intérêts s/ prêt Commune & cautionnement	71'167	47'100
<b>Total des charges financières</b>	<b>686'131</b>	<b>390'938</b>
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENTS &amp; ATTRIBUTIONS</b>	<b>726'603</b>	<b>517'766</b>
Amortissements	413'039	-
Amortissements parking	16'287	45'095
Amortissements rénovations & installations	29'095	46'446
Amortissements immeubles	109'391	337'746
Amortissements Parking Hutin	21'142	-
Amortissements Rénovations	58'776	-
Attribution Gros travaux	50'000	-
Attribution Immeuble locatifs	25'000	-
<b>Total des amortissements &amp; attributions</b>	<b>722'730</b>	<b>429'287</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3'873</b>	<b>88'479</b>

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (2014)

Comptes	BILAN	Fondation	Hutins 7 - 9	Hutins 1-3-5	Hutins Parking	Beauvent 2-2A-2B	Eglise 6	Eglise 4	Eglise 8-10	Berthet A2	Cressy Plus	Cressy Plus Cabinet médicaux	Ca Loc Ass. & Comm	Pizzeria	Assainies Arcades HUT 1-3-5	Auberge Renov extension	Coop extension	Eliminations	Consolidé	
1200230	Immeubles																			
1210001	Rehabilitation Immeubles Fondation	-12437.70	2191789.00	4594917.30	42285.05	6160487.45	76765.60	272620.90	366292.65	2890367.44	11098755.30	153943.25	40456.20							29065077.14
1220000	Aménagements et Rénovations		62109.35	33981.40		52905.40	35708.35	177842.70	859363.05											119271.40
1220001	Aménagements (Immeuble)		62072.60	33970.00		52905.40	35708.35	177842.70	859363.05											119271.40
1220002	Aménagements (Terrain)			123270.40			42151.65	28199.80	313822.90											289569.05
1220003	Contenances barrières			32141.90			84889.80	43767.70	53297.77											82575.42
12370007	Pranexaux solaires	55000.00																		55000.00
12382008	Locaux commerciaux																			3441516.80
1239	Terrain					1870810.00														2979210.00
	<b>Total actif immobilisé</b>	<b>-6937.70</b>	<b>2315971.15</b>	<b>5481673.11</b>	<b>42285.05</b>	<b>8984202.85</b>	<b>431441.90</b>	<b>481140.10</b>	<b>1241855.10</b>	<b>3888767.44</b>	<b>11098755.30</b>	<b>153943.25</b>	<b>40456.20</b>	<b>47818.50</b>	<b>246759.00</b>	<b>2324544.10</b>	<b>822395.20</b>			<b>38181643.47</b>
1007	Banque Raiffeisen	186930.96																		186930.96
1002	BCGE	468832.86																		468832.86
1004	Règles C/C		431.15			-45004.50	97949.70	22133.50	-82564.76		43957.00									143442.50
1020721	Actifs transitoires		3910.00	7163.50		16900.00			1600.00		1944.00									31537.50
1001	Compte de Passage (AT)							75381.74	13402.21											20940.95
1022	A à récupérer	-188.00	80.34	260.62		172.23	51.52	29.43	51.32		6.55									20940.95
	<b>Total actif circulant</b>	<b>65575.82</b>	<b>4431.49</b>	<b>7444.12</b>		<b>-27832.27</b>	<b>98001.22</b>	<b>22162.93</b>	<b>-74974.50</b>	<b>121930.96</b>	<b>45607.55</b>									<b>852241.32</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>648638.12</b>	<b>2320402.64</b>	<b>5489117.23</b>	<b>42285.05</b>	<b>8856270.58</b>	<b>529443.12</b>	<b>503303.03</b>	<b>609688.42</b>	<b>3888767.44</b>	<b>11142362.85</b>	<b>153943.25</b>	<b>40456.20</b>	<b>47818.50</b>	<b>246759.00</b>	<b>2324544.10</b>	<b>822395.20</b>			<b>39033890.79</b>
	<b>PASSIF</b>																			
2000	Credit de construction			4250000.00		6702350.00	614792.25	257156.00	394350.00	5000000.00	10791000.00					1800000.00				10791000.00
2002	Hypothèques																			22280822.25
2004	Prêt de la commune	1344917.30																		1344917.30
2007	Reserve p/ gros travaux		60000.00	20000.00			10000.00		35000.00											125000.00
2008	Reserve p/ gros travaux Immeuble		50000.00	25000.00					6047.00		98655.30									75000.00
2020	C/C Compte d'avance	112360.55		17277.00		5827.00	4524.20	2592.00	680.00											36337.00
2022	Locaux d'avance								680.00											680.00
2025	Passifs transitoires		840.00	12000.00		1860.00	6670.00	180.00	240.00	1656.20	12000.00									136662.20
2110	Immeubles C/C	553265.29																		553265.29
2110	Fondation C/C		-1076337.57	728017.52	126955.05	-871124.50	-924908.32	119843.47	223620.49	-1110089.61	202539.30	166343.25	43342.20	53133.50	253086.00	560494.10	840569.20			-553265.29
	<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>2010543.14</b>	<b>1590596.43</b>	<b>5039494.52</b>	<b>126955.05</b>	<b>5962721.50</b>	<b>-268921.87</b>	<b>379771.47</b>	<b>622345.49</b>	<b>3911598.44</b>	<b>11098394.60</b>	<b>166343.25</b>	<b>43342.20</b>	<b>53133.50</b>	<b>253086.00</b>	<b>2360494.10</b>	<b>840569.20</b>			<b>34940724.65</b>
2103	Capital de détaché Fondation	250000.00																		250000.00
2103	Capital de détaché complément	1764810.25																		1764810.25
2104	Capital Immeubles	-579737.33																		2788306.60
2102	Résultat reporté		694258.56	47847.52	-63427.50	425348.42	988626.42	105929.09	-14777.28	430638.29	-12831.00	43161.70								2074982.89
	Résultat de l'exercice		30933.95	58857.89	-21142.50	-58261.64	81986.07	17602.47	-3875.79	-16280.86	5906.55	-12500.00	-2886.00	-5315.00	-6327.00	-35950.00	-18174.00			3472.80
	<b>Total fonds propres</b>	<b>-1361905.02</b>	<b>728806.21</b>	<b>448622.71</b>	<b>-84970.00</b>	<b>2983548.08</b>	<b>818364.99</b>	<b>123531.56</b>	<b>-18647.07</b>	<b>488928.23</b>	<b>-12831.00</b>	<b>48998.25</b>	<b>-12500.00</b>	<b>-2886.00</b>	<b>-5315.00</b>	<b>-35950.00</b>	<b>-18174.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4083665.94</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>648638.12</b>	<b>2320402.64</b>	<b>5489117.23</b>	<b>42285.05</b>	<b>8856270.58</b>	<b>529443.12</b>	<b>503303.03</b>	<b>609688.42</b>	<b>3888767.44</b>	<b>11142362.85</b>	<b>153943.25</b>	<b>40456.20</b>	<b>47818.50</b>	<b>246759.00</b>	<b>2324544.10</b>	<b>822395.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>39033890.79</b>

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (2014)																		
Comptes																		
COMPTES DE PROFITS ET PERTES	Fondation	Hutins 7-9	Hutins 1-3-5	Hutins Parking	Beaumont 2-2A-2B	Eglise 6	Eglise 2	Eglise 4	Eglise 8-10	Berthet AZ	Cressy Plus	Cressy Plus Cabinet médical	C+ Loc. Ass. & Comm	Pizzeria Arcades HUT 1-3-5	Auberge Renov. extension	Coop extension	Eliminations	Consolidé
<b>PRODUITS</b>																		
4200 Loyers	263328.00	458391.50			417301.50	159316.00	44977.00	41160.00	87456.00		535670.50							2008800.50
4200 Intérêts s/ créances	9.00	11.00			15.00				4.00									57.25
4300/10 Recettes diverses	6659.66	650.00	12475.75		6038.80		831.64		1478.46		20767.50							48301.81
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6659.66</b>	<b>264587.00</b>	<b>471478.25</b>	<b>-</b>	<b>423356.30</b>	<b>159316.00</b>	<b>44977.00</b>	<b>41991.64</b>	<b>88938.46</b>	<b>-</b>	<b>556456.25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2057759.56</b>
<b>CHARGES</b>																		
3010 à 13 Conciergeries, indemnités diverses	15764.20	55476.90			33730.50	2089.00	1567.00	5278.42	9326.08		32437.05							155669.15
3001/50 Charges & assurances sociales	1410.90	1226.50			2502.70			5120.7	910.33		69.25							6562.50
3100/01 Ventilation fraie de fondation	50.00	71.00			10487.00	15.00	11.00	541.55	3532.10		11267.75							14776.90
3202/12 Services indusriels + chauffage vacants	8154.65	11532.5			1946.00	102.65	559.05	2824.43	5188.97									59897.55
3140/50 Entretien, réparations	15112.10	32282.86			63258.00	1205.56	1100.07	6778.18	11336.88		19562.40							67077.05
3503 Dépenses sinistres	1438.40																	151036.05
3160 Loyers, fermages, redevances	892.20				17907.00	2558.00	1321.00	2558.00	4479.00		42237.35							43129.55
3180 Assurances et honoraires de tiers	9283.80	12791.00			30.15						12779.10							64276.90
3184/70 Contentieux, procédures	1382.50										243.00							1655.65
3181 Honoraires s/ travaux	549.30	1468.85			2439.75	1969.20	1030.29	3017.11	1109.60									10684.10
3186 Commissions régulières	14947.60	29533.55			16301.10	6022.15	1700.15	1741.16	3095.39		29800.10							98941.20
3187 Port, CCP, tel, Fax	1648.90	889.40			344.15	97.15	99.49	227.56	689.95		3722.25							3975.90
3100/1333/Frais divers	65.00	2103.75			232.00	23.06	21.77	29.38	46.64									7382.95
3301 Impôts	352.00	3218.00			7305.00	1044.00	1826.00	5216.90										26088.90
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2025.10</b>	<b>70338.65</b>	<b>148395.16</b>	<b>-</b>	<b>176021.40</b>	<b>143787.77</b>	<b>7760.19</b>	<b>22536.97</b>	<b>44525.16</b>	<b>-</b>	<b>159943.70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>645925.10</b>
3226 Intérêts hypothécaires	48675.40	101757.05			165189.00	91279.41	3486.64	5368.49	14537.41		254981.00							614364.40
3229 Intérêts Sûreté Commune & cautionnement	11778.00	16325.90			13186.00	3365.00	2934.00	3365.00	3297.00		16825.00							71167.00
<b>Total des charges financières</b>	<b>-</b>	<b>60253.40</b>	<b>118521.95</b>	<b>-</b>	<b>168377.00</b>	<b>34944.41</b>	<b>6020.64</b>	<b>8723.49</b>	<b>17824.41</b>	<b>-</b>	<b>271706.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>688131.40</b>
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENTS &amp; ATTRIB.</b>	<b>4634.56</b>	<b>133984.95</b>	<b>204501.04</b>	<b>-</b>	<b>78956.90</b>	<b>110192.82</b>	<b>31196.17</b>	<b>10731.18</b>	<b>26588.89</b>	<b>-</b>	<b>125806.55</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>726603.06</b>
3300 Amortissements	39750.00	75000.00			130801.54	14942.00	7239.00	6166.00	20240.00		120000.00							413038.54
3301 Amortissements clausure	19311.00				2975.75													16298.75
3303 Amortissements clausure	6778.20				6226.00	3208.00	3904.00	8979.00										29095.20
3310 Amortissements immeubles	19245.90	27415.15			849.00	3146.70	532.97	1223.75			12500.00		2886.00	5315.00	35950.00			109391.47
3313 Amortissements parkings																		21142.50
3314 Amortissements rénovation					6817.00	4104.00	4004.00	12427.00							18174.00			58775.80
3800 Attributions Gros Travaux	50000.00																	50000.00
3800 Attributions Immeubles Ecarts		25000.00																25000.00
<b>Total des amortissements &amp; attributions</b>	<b>19245.90</b>	<b>103061.00</b>	<b>147643.15</b>	<b>-</b>	<b>137216.54</b>	<b>28196.75</b>	<b>13583.70</b>	<b>14906.97</b>	<b>42869.75</b>	<b>-</b>	<b>120000.00</b>	<b>12500.00</b>	<b>2886.00</b>	<b>5315.00</b>	<b>35950.00</b>	<b>18174.00</b>	<b>-</b>	<b>722730.26</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6611.34</b>	<b>309933.95</b>	<b>56857.89</b>	<b>-21142.50</b>	<b>-56261.64</b>	<b>81996.07</b>	<b>17602.47</b>	<b>-3975.79</b>	<b>-16280.86</b>	<b>-</b>	<b>5806.55</b>	<b>-12500.00</b>	<b>-2886.00</b>	<b>-5315.00</b>	<b>-35950.00</b>	<b>-18174.00</b>	<b>-</b>	<b>9872.80</b>



**Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon**  
Confignon

**Annexe aux comptes annuels**  
**arrêtés au 31 décembre 2014**

**2014**

**2013**

**RAPPORT DE PERFORMANCE**

(Eléments obligatoires selon RPC 21)

**A ORGANISATION**

**Adresse**

*Fondation d'intérêt public communal pour le  
logement à Confignon  
Chemin de Murlaz 2  
1232 Confignon*

**Forme juridique**

*Fondation de droit publique*

**But**

*Mettre, aider à mettre, à la disposition de la population  
de Confignon des logements confortables à loyers  
abordables, ainsi que des locaux professionnels,  
commerciaux et artisanaux d'intérêt général.*

**Fiscalité**

*La fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale  
selon arrêté du Conseil d'Etat du 2 juin 2006.  
La fondation reste redevable des impôts immobiliers  
et impôts immobiliers complémentaires.*

**Activités**

*Construction et gestion de logements et locaux profes-  
sionnel conformément au but social.*

**Conseil de fondation**

*Mme Jay Sylvie, membre du conseil, présidente \*  
M. Dunant Samuel, membre de conseil, vice-président \*  
M. Blondin Daniel, membre du conseil, secrétaire \*  
M. Mautone Massimo, membre du conseil  
M. Mazolla Maurice, membre du conseil*

*\* signature collective à deux*

**Autres personnes habilitées à signer collectivement à deux**

*M. Kunz Eric, secrétaire général de Confignon et  
fondé de pouvoir auprès de la Fondation.*

**Organe de contrôle**

*CTR - Audit & Conseil SA  
Bd des Philosophes 17  
1205 Genève*



**Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon**  
Confignon

**Annexe aux comptes annuels** **2014** **2013**  
**arrêtés au 31 décembre 2014**

---

**B PRINCIPES, METHODES COMPTABLES ET EVALUATION**

**Référentiel comptable**

Les comptes annuels sont établis dans le respect des prescriptions suivantes :

**Dispositions légales** *CC, CO et LGAF*

**Prescriptions particulières** *Néant*

**Comptabilisation et présentation des comptes** *Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de l'échéance.*  
*En dérogation au principe général mentionné ci-avant, les constructions en cours sont activées progressivement sur la base du paiements des acomptes aux différents corps de métier.*

**Evaluations** *Les actifs et passifs de la fondation sont évalués selon le principe des coûts historiques.*

**Rémunérations du Conseil de Fondation** *Sont considérés comme parties liées les rémunérations des membres du Conseil de Fondation et de la direction.*

*Rémunérations globales brutes annuelles des membres :*

<i>Conseil de Fondation</i>	<i>3'100</i>	<i>5'200</i>
<i>Pilotage des projets</i>	<i>2'300</i>	<i>3'100</i>

**C AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION FINANCIERE**

**Evolution du capital de la fondation**

Fortune de la fondation au début de l'exercice	<i>4'089'793</i>	<i>4'001'314</i>
Résultat de l'exercice	<i>3'873</i>	<i>88'479</i>
Fortune de la fondation à la fin de l'exercice	<u><i>4'093'666</i></u>	<u><i>4'089'793</i></u>



## Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Confignon

Annexe aux comptes annuels  
arrêtés au 31 décembre 2014

2014

2013

### Engagements éventuels

*Le projet de construction "Berthet 2A", en cours de construction à nécessité le changement du bureau d'architecte en charge de la réalisation du chantier.  
Ce changement ne devrait pas entraîner de dépassement budgétaire.  
Un décompte final de CHF 140'000 environ a été adressé à la Fondation. Compte tenu des erreurs commises par le mandataire, ce dernier est contesté. Il n'a pas été porté en comptabilité de provision pour couvrir cette dépense éventuelle.*

### Assurances des bâtiments

Valeur d'assurances incendie et dégâts des eaux des immeubles	38'255'400	38'255'400
Garantie de revenu locatif en cas de sinistre (24 mois)	4'170'000	4'170'000
Choses spéciales et frais premier risque	700'000	700'000
Responsabilité civile des l'immeubles	5'000'000	5'000'000

### Cautionnement de la Commune de Confignon en faveur de la Fondation

Délibération du 10.11.2004	8'798'820	8'798'820
Délibération du 10.11.2004	8'858'906	8'858'906
Délibération du 05.04.2011	10'970'000	10'970'000
Délibération du 10.05.2011	1'800'000	1'800'000
Délibération du 10.05.2011	6'600'000	6'600'000
Cautionnement total en faveur de la Fondation	<u>37'027'726</u>	<u>37'027'726</u>

### Autres informations importantes sur la gestion et les activités

*Le Conseil de Fondation établit un rapport de gestion annuel. Ce rapport n'est pas soumis à l'audit.  
Le rapport de gestion, les comptes annuels et le rapport de révision sont remis au Conseil municipal pour l'approbation des comptes de la Fondation.*





**Les  
Evaux**



Fondation des Evaux

# **Comptes 2014**

## **Fondation des Evaux**



---

**Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux**  
110, chemin François-Chavaz - CH-1213 Onex

Téléphone : +41 22 879 85 85 - Fax : +41 22 879 85 86 - E-mail : [info@evaux.ch](mailto:info@evaux.ch) - Web : [www.evaux.ch](http://www.evaux.ch)



## Contenu

1.	<i>Bilan</i> .....	3
2.	<i>Compte d'exploitation</i> .....	4
3.	<i>Compte de fonctionnement par nature</i> .....	5
4.	<i>Annexe au bilan</i> .....	6
5.	<i>Explication des écarts sur le fonctionnement</i> .....	11



## 1. Bilan

<b>BILAN</b>		
	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Disponible</b>		
Caisse	12'601.41	3'918.72
CCP	839.70	840.18
Banque - BCGE	322'290.07	1'015'513.67
<b>Réalisable</b>		
Clients	9'831.18	0.00
- provision sur clients douteux	-541.15	
Clients	9'290.03	0.00
Stock de marchandises	10'404.48	17'792.32
Actifs transitoires	37'848.26	33'253.21
Impôts anticipés	54.85	26.75
<b>Immobilisations</b>		
Parcelle No 572	1'169'565.00	1'169'565.00
Autres immobilisations corporelles	20'961'308.73	19'865'658.13
Investissements exercice	269'618.75	1'095'650.60
	<u>21'230'927.48</u>	<u>20'961'308.73</u>
- fonds d'amortissement	-15'579'745.41	-14'708'165.07
Valeur nette	5'651'182.07	6'253'143.66
Autres dépenses à amortir	284'770.50	284'770.50
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b><u>7'498'846.37</u></b>	<b><u>8'778'824.01</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Exigible</b>		
Créanciers divers	8'241.75	12'911.16
Fournisseurs	152'741.73	731'299.80
C/C Ville d'Onex	8'609.77	15'910.05
Passifs transitoires	41'246.84	38'730.53
Intérêts courus	11'784.40	13'871.21
<b>Provisions</b>		
Provisions	86'107.43	196'970.80
<b>Emprunts</b>		
Emprunts BCG	4'828'514.50	5'410'555.05
<b>Préfinancements</b>		
Préfinancements de tiers	1'208'806.15	1'363'762.00
<b>Réserves</b>		
Pour renouvellement matériel	244'340.95	292'887.98
Réserve générale	125'000.00	125'000.00
<b>Fonds propres</b>		
Capital social	500'000.00	500'000.00
Bénéfice reporté	57'647.76	57'647.76
Bénéfice de l'exercice	225'805.09	19'277.67
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b><u>7'498'846.37</u></b>	<b><u>8'778'824.01</u></b>

## 2. Compte d'exploitation

### COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts bancaires et comptes chèques postaux	80.65	127.25
Redevances bâtiments/emplacements	129'515.00	125'630.27
Autres revenus	775.66	5.55
Redevances utilisation et prestations services	41'966.41	33'425.12
Ventes de marchandises	11'356.92	17'401.54
Dédommagements de tiers	48'320.10	32'641.57
Dédommagements des communes	3'553'257.60	3'985'266.81
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<u>3'785'272.34</u>	<u>4'194'498.11</u>
<b>CHARGES</b>		
Dépenses pour le personnel	1'950'993.75	2'470'103.68
Fournit.bureau/imprimés/publicité	20'418.56	20'235.81
Véhicules/machines/outillage/matériel et mobilier	38'917.60	36'722.67
Eau, énergie et combustibles	122'561.25	132'664.40
Fournit.construction/entretien/nettoyage	174'002.87	193'402.88
Entretien immeubles/surface p.tiers	149'536.67	222'462.67
Entretien objets mobiliers	27'393.76	33'653.43
Locations diverses	17'109.86	13'770.92
Dédommagements	384.00	1'291.62
Honoraires et prestations de services	282'890.95	320'285.55
Frais divers	733.95	3'526.78
Intérêts des dettes à moyen et long terme	125'096.69	113'921.11
Dettes envers des entités particulières	86.40	0.00
Dotation à la provision sur clients douteux	541.15	0.00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<u>2'910'667.46</u>	<u>3'562'041.52</u>
<b>BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS</b>	<b>874'604.88</b>	<b>632'456.59</b>
Dissolution de la réserve pour renouvellement	67'824.70	154'261.48
Prélèvements sur les préfinancements	154'955.85	469'654.39
Amort. immobilisations (803'755.64)		1'082'833.31
Amort. immob.prélevés s/réserve (67'824.70)		154'261.48
Amortissements totaux	<u>(871'580.34)</u>	<u>(1'237'094.79)</u>
<b>BENEFICE</b>	<u><b>225'805.09</b></u>	<u><b>19'277.67</b></u>

### 3. Compte de fonctionnement par nature

Comptes	Désignation	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart Comptes/Budget 2014	Comptes 2013
	<b>PRODUITS</b>				
420	Avoirs à vue	500.00	80.65	419.35-	127.25
427	Redevances bâtiments et emplacements	209 810.00	129 515.00	80 295.00-	125 630.27
429	Autres revenus	50.00	169.88	119.88	2.60
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	25 300.00	41 966.41	16 666.41	33 425.12
435	Ventes de marchandises	12 300.00	11 356.92	943.08-	17 401.54
436	Dédommagement tiers	21 200.00	48 320.10	27 120.10	32 641.57
439	Autres contributions	0.00	605.78	605.78	2.95
452	Dédommagements communes	3 553 258.00	3 553 257.60	.40-	3 985 266.81
461	Subventions cantonales	10 000.00	0.00	10 000.00-	0.00
487	Prélèvements sur les préfinancements de tiers	124 818.00	154 955.85	30 137.85	469 654.39
491	Amortissements répartis	62 689.00	67 824.70	5 135.70	154 261.48
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 019 925.00</b>	<b>4 008 052.89</b>	<b>11 872.11-</b>	<b>4 818 413.98</b>
	<b>CHARGES</b>				
300	Autorités et commissions	0.00	0.00	0.00	5 000.00
301	Traitements du personnel	1 694 200.00	1 503 262.48	190 937.52-	1 596 847.22
303	Assurances sociales	141 000.00	131 424.15	9 575.85-	117 882.60
304	Caisses de pensions et de prévoyance	170 000.00	167 649.05	2 350.95-	629 448.95
305	Assurances maladies et accidents	108 000.00	97 827.30	10 172.70-	94 878.60
306	Prestations en nature	22 000.00	36 030.67	14 030.67	16 939.49
309	Autres charges de personnel	17 200.00	14 800.10	2 399.90-	9 106.82
310	Fournit.bureau/imprimés/publicité	19 900.00	20 418.56	518.56	20 235.81
311	Véhicules/mach./outill./mat./mob.	38 500.00	38 917.60	417.60	36 722.67
312	Eau/énergie/combustibles	144 400.00	122 561.25	21 838.75-	132 664.40
313	Entretien, nettoyage et achats fournitures	170'450.00	174'002.87	3 552.87	193'402.88
314	Entretien immeubles/surface p/tiers	143 000.00	149 536.67	6 536.67	222 462.67
315	Entretien objets mobiliers p/tiers	21 200.00	27 393.76	6 193.76	33 653.43
316	Locations diverses	16 300.00	17 109.86	809.86	13 770.92
317	Dédommagements	5 100.00	384.00	4 716.00-	1 291.62
318	Honoraires et prestations de service	264 950.00	282 890.95	17 940.95	320 285.55
319	Frais divers	500.00	733.95	233.95	3 526.78
322	Intérêts sur dette	141 813.00	125 096.69	16 716.31-	113 921.11
323	Dettes envers de entités particulières	50.00	86.40	36.40	0.00
330	Perte sur débiteurs		541.15	541.15	
331	Amortissements	901 362.00	871 580.34	29 781.66-	1 237 094.79
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 019 925.00</b>	<b>3 782 247.80</b>	<b>237 677.20-</b>	<b>4 799 136.31</b>
	<b>BENEFICE</b>	<b>0.00</b>	<b>225 805.09</b>	<b>225 805.09</b>	<b>19 277.67</b>

#### 4. Annexe au bilan

### Actif

#### Stocks

La Fondation a comptabilisé des stocks de marchandises au 31.12.2014. Ces stocks sont évalués au prix d'achat :

	31.12.2014	31.12.2013
Stock combustibles	506	3'019
Stock matériel de nettoyage	5'067	6'133
Stock pièces rechange atelier	4'831	8'640
<b>Total</b>	<b>10'404</b>	<b>17'792</b>

#### Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. La durée d'amortissements des immobilisations corporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans la Fondation. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 3 et 30 ans.

Immobilisations corporelles									
En CHF	Athlétisme	Administration	Bâtiment	Divers Extér.	Football	Tennis	Mach. /Out	Véhicules	Totaux
<b>Valeur d'acquisition</b>									
Etat en début	5'119'642	-	6'982'084	1'818'464	3'705'269	2'248'555	467'643	619'652	20'961'309
Reclassement subventions									-
Investissements		10'260	103'101	130'000			26'258		269'619
Mise au rebut									-
Etat en fin 2014	5'119'642	10'260	7'085'185	1'948'464	3'705'269	2'248'555	493'901	619'652	21'230'928
<b>Amortissements cumulés</b>									
Etat en début	4'445'783	-	2'990'822	1'654'473	3'256'641	1'690'302	362'806	307'340	14'708'167
Amortissements	268'942		256'553	32'934	122'290	74'766		18'134	773'618
Amortissements prélevés sur la réserve			19'600	17'524			12'940	17'761	67'825
Amortissements prélevés sur l'indemnité incendie			1'463				12'259	16'415	30'137
Mise au rebut									-
Etat en fin 2014	4'714'725	-	3'268'438	1'704'931	3'378'931	1'765'068	388'005	359'650	15'579'747
<b>Valeur au bilan</b>									
Etat en début	673'859	-	3'991'262	163'991	448'628	558'253	104'837	312'312	6'253'142
Etat en fin 2014	404'917	10'260	3'816'747	243'533	326'338	483'487	105'896	260'002	5'651'180

## Passif

### Préfinancement

Le poste « préfinancement de tiers » correspond à :

- la part des subventions reçues et non utilisées amortissables sur la durée de vie de l'immobilisation correspondante.
- l'indemnité de l'assurance reçue suite à l'incendie de décembre 2012 qui est reprise au fur et à mesure de l'amortissement pratiqué sur les machines et véhicules acquises en vue de renouveler les immobilisations détruites.

Il se décompose comme suit.

<b>Préfinancement de tiers sur les subventions</b>					
	Montant subvention initiale	Subvention amortie	Durée amortissement	Amortissement jusqu'au	Solde subvention
Vestiaires Servette Football Club	119'451	31'854	10 ans	30.04.22	87'597
Vestiaires Jogging	1'362'657	523'714	25 ans	20.05.30	838'942
<b>Total vestiaires</b>	<b>1'482'108</b>	<b>555'568</b>			<b>926'540</b>
Stade d'athlétisme	727'100	700'541	20 ans	22.09.15	26'559
Terrain de football	330'183	330'183	15 ans	31.12.14	-
<b>Total terrains de sport</b>	<b>1'057'283</b>	<b>1'030'723</b>			<b>26'559</b>
<b>Total</b>					<b>953'099</b>
<b>Préfinancement de tiers sur l'indemnité d'assurances</b>					
	Montant indemnité initiale	Indemnité utilisée	Indemnité amortie sur les immobilisations	Durée amortissement	Solde indemnité
Véhicules et machines	315'462	14'411	45'344	5 à 10 ans	255'707
<b>Total</b>					<b>255'707</b>
<b>Total général</b>					<b>1'208'806</b>

### Emprunts

La situation des emprunts au 31 décembre 2014 est la suivante :

### Emprunts en cours auprès de la BCG

	Année d'émission	Montant initial	Taux d'intérêt	Échéance	Intérêts	Intérêts courus	Amortissement 2014	Solde 31.12.14
Prêt à terme fixe	1986	2'000'000	3.15%	31.08.16	10'228	3'461	157'276	329'755
Prêt à terme fixe	1996	4'000'000	3.10%	08.05.15	6'929		111'765	111'760
Prêt à terme fixe	2003	2'500'000	2.10%	10.07.33	26'277	8'324	83'000	1'587'000
Prêt à terme fixe	2004	1'000'000	2.27%	01.10.38	16'801		30'000	700'000
Prêt à terme fixe	2010	1'400'000	2.13%	31.12.17	23'375		100'000	1'000'000
Prêt à terme fixe	2013	1'200'000	2.475%	31.12.25	29'700		100'000	1'100'000
					113'311	11'784	582'041	4'828'515

### Provisions

	31.12.2014	31.12.2013
Indemnité litige salarié	35'000	120'000
Provision congés et heures supplémentaires	51'107	76'971
Provision client	541.15	
<b>Total</b>	<b>86'648.15</b>	<b>196'971</b>

### Réserves

Le fonds de réserve générale se monte à 125'000 CHF, soit 25% du capital. Selon l'article 25 des statuts de la Fondation des Evaux toute attribution cesse d'être obligatoire.

La Fondation des Evaux attribue au fonds de réserve pour renouvellement du matériel tout ou partie de ses bénéfices. Elle amortit certaines de ses immobilisations par le compte réserve.

Réserve au 31.12.2013	292'888
Amortissements 2014 prélevés sur la réserve	- 67'825
Affectation résultat 2013	+ 19'278
<b>Réserve au 31.12.2014</b>	<b>244'341</b>

### **Dédommagements des communes**

<b>Dédommagements des communes apparaissant dans le Compte d'exploitation</b>	
<b>Participation aux amortissements</b>	<b>Totaux</b>
Bemex 10%	355'326
Confignon 5%	177'663
Genève 34.50%	1'225'874
Lancy 22%	781'717
Onex 28.50%	1'012'679
<b>Totaux</b>	<b>3'553'258</b>

### **CAP**

En 2014, la Fondation des Evaux n'a pas pu obtenir le montant du déficit technique de la CAP car il n'y pas de distinction effectuée au niveau de celle-ci entre la ville d'Onex et la Fondation des Evaux.

### **Leasing**

La Fondation des Evaux n'a aucun leasing en cours.

### **Impôt**

La Fondation des Evaux est exonérée des impôts cantonaux et communaux ainsi que de l'impôt fédéral direct. Seul l'impôt immobilier complémentaire est dû.

### **Analyse des risques**

La Fondation des Evaux a réalisé une évaluation de ses risques en 2012 qui n'ont connu aucune évolution depuis.

**Tableau des flux de trésorerie**

<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>	<b>Montants</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	225'805
+ Amortissements	871'580
+ Dotation à la provision sur client douteux	541
- Quote par des subventions virée au résultat	-154'956
- Utilisation de la provision pour renouvellement du matériel	-67'825
<b>CASH FLOW (A)</b>	<b>875'146</b>
Variation des stocks	7'388
Variation des créances d'exploitation	-14'426
Variation des dettes d'exploitation	-700'962
Variation des autres créances liées à l'activité	-28
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité ( B )</b>	<b>-708'028</b>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>	
Acquisitions d'immobilisations	-269'619
Acquisitions autres dépenses à amortir	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ( C )</b>	<b>-269'619</b>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</u>	
Remboursement des emprunts	-582'041
Augmentation des dettes financières	0
Subventions d'investissements reçues	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ( D )</b>	<b>-582'041</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE ( A + B + C + D )</b>	<b>-684'541</b>
Trésorerie de clôture	335'731
Trésorerie d'ouverture	1'020'273
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-684'541</b>

#### 5. Explication des écarts sur le fonctionnement

Le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2014 se monte à :

Charges CHF 3'782'247.80

Revenus CHF 4'008'052.89

Bénéfice de l'exercice CHF 225'805.09

#### ***Compte de fonctionnement :***

Nous allons ci-après justifier les écarts dépassant le seuil des 5% et les comptes significatifs.

#### **LES CHARGES :**

**30 Charges de personnel - Fr. 201'406.25**

	Nb de postes budget 2014	Budget 2014	Nb de postes réel 2014	Réel 2014	Ecart réel/budget	Nb de postes au 31.12. 2014
Salaires permanents secteur direction	2.70	327'300.00	3.03	363'992.55	36'692.55	3.70
Salaires permanents secteur environnement	5.00	394'200.00	3.52	263'688.20	-130'511.80	3.80
Salaires permanents secteur infrastructures et bâtiments	6.75	594'300.00	6.25	548'512.10	-45'787.90	6.00
Salaires permanents secteur administration et relations publiques	2.10	209'800.00	1.77	177'624.90	-32'175.10	2.10
Indemnités et primes diverses		20'200.00		-12'960.57	-33'160.57	
<i>Total salaires permanents engagés</i>	<i>16.55</i>	<i>1'545'800.00</i>	<i>14.57</i>	<i>1'340'857.18</i>	<i>-204'942.82</i>	<i>15.60</i>
<i>Poste vacant moyen sur l'année</i>	<i>0.25</i>		<i>2.23</i>			<i>1.20</i>
<i>Total des postes</i>	<i>16.80</i>		<i>16.80</i>			<i>16.80</i>
Jobs d'été		15'000.00		12'127.50	-2'872.50	
Auxiliaires				66'664.80	66'664.80	
Jeunes week-end		64'000.00		27'868.00	-36'132.00	
Apprentis		69'400.00		55'745.00	-13'655.00	
<i>Total salaires temporaires</i>		<i>148'400.00</i>		<i>162'405.30</i>	<i>14'005.30</i>	
<b><u>Traitement du personnel 301</u></b>		<b><u>1'694'200.00</u></b>		<b><u>1'503'262.48</u></b>	<b><u>-190'937.52</u></b>	
Cotisations AVS-AI-APG		90'000.00		80'769.15	-9'230.85	
Cotisations AF		32'000.00		34'331.85	2'331.85	
Cotisations chômage		19'000.00		16'323.15	-2'676.85	
<b><u>Assurances sociales 303</u></b>		<b><u>141'000.00</u></b>		<b><u>131'424.15</u></b>	<b><u>-9'575.85</u></b>	
Cotisations CAP		170'000.00		167'649.05	-2'350.95	
<b><u>Caisses de pension et de prévoyance 304</u></b>		<b><u>170'000.00</u></b>		<b><u>167'649.05</u></b>	<b><u>-2'350.95</u></b>	
Cotisations accident et maladie		108'000.00		97'827.30	-10'172.70	
<b><u>Assurances maladie et accidents 305</u></b>		<b><u>108'000.00</u></b>		<b><u>97'827.30</u></b>	<b><u>-10'172.70</u></b>	
Vêtements de travail et indemnités repas		10'000.00		26'005.67	16'005.67	
Indemnités de panier		12'000.00		10'025.00	-1'975.00	
<b><u>Prestations en nature 306</u></b>		<b><u>22'000.00</u></b>		<b><u>36'030.67</u></b>	<b><u>14'030.67</u></b>	
Formation		10'000.00		6'210.00	-3'790.00	
Autres frais de personnel		7'200.00		8'590.10	1'390.10	
<b><u>Autres charges de personnel 309</u></b>		<b><u>17'200.00</u></b>		<b><u>14'800.10</u></b>	<b><u>-2'399.90</u></b>	
<b><u>Charges de personnel 30</u></b>		<b><u>2'152'400.00</u></b>		<b><u>1'950'993.75</u></b>	<b><u>-201'406.25</u></b>	

Le Bureau de Fondation a validé la nouvelle organisation du personnel le 11 décembre 2013, cette dernière diffère de celle qui figure au budget 2014 établi auparavant.

#### Secteur direction :

Madame Rytzell est entrée le 1<sup>er</sup> septembre 2014 en tant qu'Adjointe de direction, RH – Cheffe secteur administratif et relations publiques à temps complet. Ce poste n'était pas prévu au budget.

#### Secteur environnement :

Plusieurs événements ont eu lieu :

- La démission de Madame Christelle Jaquier, gardienne de parc – hortultrice le 30 avril 2014. Le poste est resté vacant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Monsieur Henri Baussand a diminué son taux d'activité à 80% à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.
- Le nouveau gardien de parc – élagueur a pris ses fonctions seulement le 1<sup>er</sup> octobre 2014.



Toutes ces personnes étaient prévues à temps complet dans le budget 2014.

**Secteur infrastructures et bâtiments :**

On note plusieurs éléments :

- Le poste d'une personne à temps complet pour le nettoyage prévu au budget pour l'année entière a finalement été abandonné et la Fondation des Evaux a continué sa collaboration avec l'entreprise de nettoyage.
- Monsieur Rail Morales Edgardo, gardien de parc – réceptionniste à temps complet est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2014, ce poste n'était pas prévu au budget.

**Secteur administration et relations publiques :**

Madame Manuela Canabal, Responsable accueil et communication à 50% a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Le poste était prévu pour tout l'exercice dans le budget 2014.

Autres charges de personnel :

La Fondation des Evaux a procédé au changement des tenues usagées des collaborateurs, de plus les nouveaux logos ont été apposés sur les anciens comme sur les nouveaux vêtements (décision validée par le BF le 08 octobre 2014). Nous avons également équipé notre personnel en vêtements de pluie.

Enfin, les frais de formation ont été moins élevés que prévus au budget. Cette différence est en partie due à des cours annulés ou complets.

**312. Eau, énergie et combustibles – Fr. 21'838.75**

*051.312 Bâtiments – Fr. 10'899.43*

*052.312 Zones sportives – Fr. 10'439.32*

*053.312 Véhicules, machines et outillage – Fr. 500*

L'économie sur cette nature vient de la consommation d'eau plus basse que prévue, ceci notamment en raison d'une météo 2014 très pluvieuse. On a constaté également une baisse de la facture Cadium en raison d'un automne très doux.

**314. Entretien immeubles par des tiers + Fr. 6'536.67**

*051.314 Bâtiments + Fr. 63'164.28*

*052.314 Zones sportives - Fr. 56'627.61*





	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart	Comptes 2013	Commentaires
Entretien des bâtiments	23'500	23'030.68	-469.32	28'779.90	
Frais de nettoyage par des tiers	0	63'633.60	63'633.60	67'011.10	Entreprise de nettoyage dans les comptes. Poste à temps complet dans les salaires au budget.
<b>Bâtiments</b>	<b>23'500</b>	<b>86'664.28</b>	<b>63'164.28</b>	<b>95'791.00</b>	
Entretien des terrains de football et piste athlétisme	70'500	44'733.64	-25'766.36	74'005.38 <sup>o</sup>	
Entretien des éclairages	5'000	4'881.60	-118.40	4'881.60	
Entretien des jeux d'enfants	2'000	2'007.15	7.15	1'815.50	
Entretien des beaches	2'000		-2'000	5'468.75	En 2013, la FE a fait nettoyer le sable
Entretien des autres zones	40'000	11'250	-28'750	40'500.44 *	Le traitement des chenilles n'a pas été réalisé (20'000 CHF). La tonte à cheval a coûté moins cher que prévu (-8'750 CHF).
<b>Zones sportives</b>	<b>119'500</b>	<b>62'872.39</b>	<b>-56'627.61</b>	<b>126'671.67</b>	
	<u>143'000</u>	<u>149'536.68</u>	<u>6'536.67</u>	<u>222'462.67</u>	

o En 2013, la Fondation des Evaux a dû faire appel à des entreprises extérieures pour procéder au changement des caillebotis et des connecteurs sur la piste d'athlétisme. De plus, une maladie présente sur les terrains nous a obligés à faire des sursemis supplémentaires. En 2014, les meilleures conditions atmosphériques et le bon état des terrains ont permis de minimiser les travaux.

\* En 2013, la Fondation des Evaux avait fait réaliser plusieurs travaux par des entreprises extérieures : Marquage parking, fermeture de la rotonde, curage de l'étang, élagage

### 315 Entretien objets mobiliers par des tiers + Fr. 6'193.76

051.315 Bâtiments - Fr. 1'131.44

052.315 Zones sportives + Fr. 4'547.40

053.315 Véhicules, machines et outillage + Fr. 2'777.80



<b>Entretien :</b>	<i>Budget 2014</i>	<i>Comptes 2014</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2013</i>	<i>Commentaire</i>
Distributeurs boissons	500	168.75	-331.25	1'348	
Electroménager	3'600	3'320.45	-279.55	3'186.05	
Caméras	1'000	601.60	-398.40	1'846.80	
Téléphone	3'800	3'927.70	127.70	1'258.20	
Digicode				648	
Lift salle polyvalente	1'000	988.15	-11.85	485.35	
Buvette	1'300	1'692.35	392.35	1'905.50	
Textile	1'000	369.56	-630.44	394.80	
<b>Bâtiments</b>	<b>12'200</b>	<b>11'068.56</b>	<b>-1'131.44</b>	<b>11'072.70</b>	
Réparation arrosage et barrières	0	4'547.40	4'547.40	4'133.30	
Ping-pong				7'007.25	Réfection des tables en 2013
<b>Zones sportives</b>	<b>0</b>	<b>4'547.40</b>	<b>4'547.40</b>	<b>11'140.55</b>	
Entretien machines et outillage	3'000	893.55	-2'106.45	5'599.80	
Entretien véhicules	6'000	10'884.25	4'884.25	5'840.38	Réparation Iveco non prévue au budget 2014
<b>Machines et véhicules</b>	<b>9'000</b>	<b>11'777.80</b>	<b>2'777.80</b>	<b>11'440.18</b>	
	<u>21'200</u>	<u>27'393.76</u>	<u>6'193.76</u>	<u>33'653.43</u>	

#### **317 Dédommagements – Fr. 4'716.00**

La Fondation des Evaux avait prévu un budget de 5'100 CHF pour les indemnités de véhicules et les remboursements de frais de déplacement. Une somme de 384.00 CHF a servi à rembourser ces frais mais aucune indemnité de véhicule n'a été versée sur l'année 2014. Un système d'indemnités adapté au fonctionnement de la Fondation des Evaux sera formalisé en 2015.

#### **318 Honoraires et prestations de services + Fr. 17'940.95**

050.318 Administration + Fr.4'062.04

051.318 Bâtiments - Fr. 1'611.48

052.318 Zones sportives + Fr. 17'127.15

053.318 Véhicules, machines et outillage – Fr. 1'776.30940.318 Comptes courants + Fr. 139.54



	<i>Budget 2014</i>	<i>Comptes 2014</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2013</i>	<i>Commentaire</i>
Emoluments divers et impôt	2'800	1'322.80	-1'477.20	1'900	
Honoraires	23'000	21'797.70	-1'202.30	47'633.70*	Honoraires avocat + honoraires audit et suivi RH en 2014
Frais de réception	15'000	1'939.90	-13'060.10	1'772.05	La direction a limité les frais de réception sur l'année 2014
Honoraires Onex	76'250	95'738.09	19'488.09	87'306.92	APM + RH Onex
Téléphone / poste	15'000	14'084.75	-915.25	18'890.55	
Frais informatiques	40'100	42'604.20	2'504.20	38'976.97	
Assurances	7'000	5'724.60	-1'275.40	5'665.70	RC
<b>Administration</b>	<b>179'150</b>	<b>183'212.04</b>	<b>4'062.04</b>	<b>202'145.89</b>	
Frais de sécurité	12'200	10'770.70	-1'429.30	6'443.76	Société Deltapro + Alarmes + Caméras
Assurances	16'000	15'817.82	-182.18	15'597.84	Assurance chose
Taxe écoulement buvette				7'290	
Honoraires				35'683.60	AIMP restaurant + honoraires buvette
<b>Bâtiments</b>	<b>28'200</b>	<b>26'588.52</b>	<b>-1'611.48</b>	<b>65'015.20</b>	
Emoluments	500	100	-400	402.50	
Déchets	45'000	32'338.84	-12'661.16	41'722.99	La déchetterie provisoire n'a pas été mise en place
Journées des familles	0	4'827.95	4'827.95		Coût des marchandises achetées pour la journée des familles
Frais de sécurité	0	22'626	22'626		Protectas validé par le BF le 07 mai 2014 + Caméras
Divers	0	2'734.36	2'734.36	978.50	Dont 1'802.96 pour Urbanbees
<b>Zones sportives</b>	<b>45'500</b>	<b>62'627.15</b>	<b>17'127.15</b>	<b>43'103.99</b>	
Impôts et taxes	4'000	2'316.67	-1'683.33	2'433.27	
Assurances	7'600	7'351.68	-248.32	6'684.82	
Divers	0	155.35	155.35	132.05	
<b>Véhicules et machines</b>	<b>11'600</b>	<b>9'823.70</b>	<b>-1'776.30</b>	<b>9'250.14</b>	
Frais bancaires	500	639.54	139.54	770.33	
<b>Comptes courants</b>	<b>500</b>	<b>639.54</b>	<b>139.54</b>	<b>770.33</b>	
	<u>264'950</u>	<u>282'890.95</u>	<u>17'940.95</u>	<u>320'285.55</u>	





\* En 2013, la FE avait provisionné 20'000 CHF d'honoraires pour le litige concernant Monsieur Hausermann. Des honoraires importants avaient également été dépensés pour la refonte des statuts de la FE et la mise à jour des parcelles.

### **319 Frais divers + Fr. 233.95**

*050.319 Administration + Fr. 122.55*

Dans cette nature, la Fondation des Evaux a comptabilisé les étrennes de la factrice pour 100 CHF, des cotisations diverses pour 450 CHF, des différences de change et divers frais pour 183.95 CHF.

### **322 Intérêts sur dettes - Fr. 16'716.31**

Au moment de l'établissement du budget 2014, la Fondation des Evaux avait prévu la souscription d'un nouvel emprunt de 2'500'000 CHF à 1.80%, finalement, elle a contracté un emprunt de 1'200'000 CHF (fin 2013) au taux de 2.4750%

### **323 Dettes envers des entités particulières + Fr. 36.40**

*050.323 Administration + Fr. 36.40*

Dans cette nature, la Fondation des Evaux a comptabilisé les intérêts de la CAP.

### **330 Perte sur débiteurs + Fr. 541.15**

*050.330 Administration + Fr. 541.15*

Il s'agit d'une provision pour le client « Pétanque Les Reds » qui malgré plusieurs rappels n'ont pas honoré leurs factures. Début 2015, une réquisition de poursuite a été envoyée.

### **331 Amortissements - Fr. 29'781.66**

#### **487 Prélèvements sur les préfinancements de tiers + Fr. 30'137.85**

#### **491 Amortissements répartis + Fr. 5'135.70**

*051.331 Bâtiments - Fr. 15'294.20*

*051.487 Bâtiments + Fr. 1'463.67*

*051.491 Bâtiments + Fr. 0.00*

*Total amortissements nets : Fr. - 16'757.87*

Pour rappel, la nature 331 enregistre l'amortissement sur la valeur brute, la nature 487 comptabilise la part de la subvention liée à l'immobilisation et la nature 491 enregistre, les amortissements pratiqués sur la réserve pour renouvellement du matériel. Pour obtenir l'amortissement net, les natures 331, 487 et 491 doivent être cumulées.

Le budget prévoyait des honoraires pour le plan directeur et l'atelier de 100'000 CHF amortis sur l'année complète. Les honoraires reçus sur l'année 2014 ont été pour l'instant seulement de 10'800 CHF et amorties au prorata temporis.

*052.331 Zones sportives - Fr. 6'523.30*

*052.487 Zones sportives + Fr. 0.17*

*051.491 Zones sportives+ Fr. 8'475.91*

*Total amortissements nets : Fr. - 14'999.38*

La différence sur les amortissements provient de la réalisation des nouveaux Beach volley. Les travaux ont commencé à la fin de l'année et se termineront sur 2015.



053.331 Véhicules, machines et outillage -Fr. 7'964.16  
053.487 Véhicules, machines et outillage + Fr. 28'674.01  
053.491 Véhicules, machines et outillage - Fr. 3'340.21  
Total amortissements nets : Fr. - 33'297.96

Pour rappel, le 30 décembre 2012, un incendie a touché la Fondation des Evaux. Cette dernière a perçu une indemnité qui a servi à renouveler le parc de véhicules et machines. Pour toutes les acquisitions d'immobilisations liées à ce sinistre, l'indemnité perçue est reprise au fur et à mesure de l'amortissement de l'investissement. Au moment de l'établissement du budget 2014, le montant des nouveaux investissements n'était pas encore connu ce qui explique les différences.

### **LES PRODUITS :**

#### **420 Avoirs à vue - Fr. 419.35**

940.420 Comptes courants - Fr. 419.35

Cette nature enregistre les intérêts créditeurs sur les comptes courants bancaires.

#### **427 Redevances bâtiments et emplacements - Fr. 80'295.00**

051.427 Bâtiments - Fr. 66'568.00

052.427 Zones sportives - Fr. 13'727.00

Sur l'année 2014, on a constaté une baisse des locations sur la salle de conférence, les vestiaires et salle polyvalente soit 11'178 CHF de moins que prévu au budget. Il s'agit d'une baisse en francs et non en nombre. En effet, sur l'année 2014 on a dénombré plus de tarif réduit. En contre-partie, la location des dortoirs a augmenté, plus 6'370 CHF par rapport au budget.

Dans le budget 2014, la Fondation des Evaux avait prévu d'activer les loyers du restaurant pour ensuite les amortir dès le début de l'exploitation du nouveau projet. Le contrôle financier de la ville de Genève n'avait pas accepté cette méthode de comptabilisation. En effet, l'activation des loyers avait été validée sur la base de la rénovation du restaurant, aujourd'hui le crédit d'investissement en cours de discussion concerne la création d'un nouveau bâtiment.

Enfin, la location du chalet a encore largement dépassé les prévisions. Le chiffre d'affaires engendré a été de 22'300 CHF au lieu des 7'500 CHF estimés.

La Fondation des Evaux sur l'année 2014 avait prévu un chiffre d'affaires de 75'750 CHF pour les locations de ses différentes infrastructures sportives. Elle n'a finalement perçu que 61'023 CHF. La différence provient essentiellement de la location des terrains de tennis et autres zones extérieures en raison de la météo 2014 peu clémente.

#### **429 Autres revenus + Fr. 119.88**

#### **439 Autres contributions + Fr. 605.78**

050.429 Administration + Fr. 119.88

050.439 Administration + Fr. 605.78

Dans ces 2 natures, ont été comptabilisées les escomptes et différences de change positives.

#### **434 Redevances d'utilisation et prestations de services + Fr. 16'666.41**

051.434 Bâtiments +Fr. 6'920.33

052.434 Zones sportives + Fr. 1'933.08

053.434 Véhicules, machines et outillage +Fr. 7'813.00



Concernant le bâtiment, il s'agit de la refacturation de l'eau et de l'électricité au Café des Evaux, somme non budgétée.

La nature 434, au niveau des zones sportives, comptabilise la location de matériel (disc golf, raquettes de tennis, tables et bancs, raccordement électrique...) pour la somme de 8'145.40 CHF et les commissions sur les professeurs de tennis pour 2'087.68 CHF.

En 2014, le petit train a engendré des recettes de 20'237 CHF au lieu des 17'000 CHF prévus au budget. Une somme de 4'576 CHF a également été comptabilisée, elle provient du chiffre d'affaires généré par la location des karts, nouveaux véhicules acquis par la Fondation des Evaux en juillet 2013.

**436 Dédommagements tiers + Fr. 27'120.10**

*050.436 Administration + Fr.26'405.20*

*051.436 Bâtiments + Fr.714.90*

La Fondation des Evaux avait prévu au budget une somme de 20'000 CHF pour les APG, et un montant de 1'200 CHF pour la commission de perception de 2% sur l'impôt à la source. Les APG réelles se sont montées à 40'428.45 CHF en raison de la maladie de Christophe Brossard et de l'accident de Benoît Pahud absent durant 5 mois. La commission de perception de 2% a été de 1'176.75 CHF et la Fondation des Evaux a perçu une allocation de 6'000 CHF pour la formation de ses apprentis.

Dans cette nature comptable, sur les bâtiments, ont été enregistrées des indemnités facturées à des clients pour dégâts ou nuisances sonores.

**461 Subventions cantonales - Fr. 10'000.00**

*052.452 Administration - Fr.10'000.00*

La Fondation des Evaux avait prévu au budget, la réception d'une subvention cantonale pour la mise en place de la tonte à cheval. Finalement, celle-ci n'a pas été acquise.



CENTRE DE VOIRIE  
Exercice 2014

Comptes 2014

Comptes	Désignation	Comptes 2012	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart C 2014 / B2014	Remarques
<b>CHARGES</b>							
08.300.010	Indemnités membres du groupement	1'240.00	1'080.00	1'300.00	1'480.00	-180.00	
08.301.000	Salaires nettoyeurs	33'120.10	33'441.95	35'460.00	35'481.95	-21.95	
08.301.300	Heures supplémentaires				368.45	-368.45	
08.303.000	Cotisations AVS-AI-APG & Chômage	2'289.05	2'392.60	2'440.00	2'962.40	-522.40	
08.303.005	Cotisations Allocations Familiales	473.30	621.25	640.00	768.00	-128.00	
08.304.000	Cotisations C.A.P.	3'974.50	3'974.50	5'280.00	5'368.50	-88.50	
08.305.000	Assurance perte de gain - maladie	690.65	516.30	530.00	855.50	-325.50	
08.305.010	Partic. cotisations caisse maladie	1'860.00	1'896.00	1'960.00	1'968.00	-8.00	
08.305.100	Primes Winterthur LAA	242.65	261.80	290.00	306.15	-16.15	
08.305.110	Primes complémentaires Winterthur	162.45	116.60	130.00	136.35	-6.35	
08.305.200	Cotisations au fonds de décès	48.00	48.00	50.00	48.00	2.00	
08.309.001	Frais de cours				192.30	-192.30	
08.310.000	Fournitures diverses de bureau	418.40	311.20	500.00	500.00	500.00	
08.311.000	Mobilier et agencements divers	1'937.00		10'000.00	4'983.65	5'016.35	
08.311.110	Machines de nettoyages	1'106.60			403.10	-403.10	
08.312.000	Services Industriels	51'477.75	44'127.70	70'000.00	43'234.20	26'765.80	Suppression containers pompiers + 1ère mesures audits
08.312.020	Cadiom, chauffage à distance	42'617.35	49'104.65	45'000.00	42'035.60	2'964.40	
08.313.000	Réceptions, collations, verrées	126.00	126.00	400.00	238.20	161.80	
08.313.200	Fournitures, produits nettoyages	1'764.75	2'069.00	2'000.00	2'014.30	-14.30	
08.313.201	Fournitures, matériaux entret bât.	15'346.19	11'552.20	15'000.00	12'258.40	2'741.60	
08.313.202	Produits traitement des eaux	13.50	950.40		0.00	0.00	
08.313.300	Carburants, lubrifiants	427.55	626.01	300.00	340.70	-40.70	
08.313.310	Pièces pour véhicules et machines	423.55	1'434.40	1'500.00	1'532.80	-32.80	
08.314.000	Entretien bâtiments	15'950.84	43'754.71	20'000.00	20'457.45	-457.45	
08.314.001	Contrats d'entretien	20'233.35	19'887.75	25'000.00	23'806.30	1'193.70	
08.314.003	Déplacement de la zone de lavage	13'000.00			0.00	0.00	
08.314.100	Entretien des égouts et drainages	4'161.77	8'944.36	6'000.00	9'002.84	-3'002.84	Chang. Pompes nettoyage + curage
08.315.000	Entretien mobilier et machines	25'980.85	18'449.38	1'000.00	1'037.65	-37.65	
08.315.101	Informatique station carburants	502.20	502.20	1'000.00	671.76	328.24	
08.315.401	Entret. matériel lutte c/incendie	425.50	1'170.70	1'300.00	558.10	741.90	
08.316.105	Leasing photocopieuse	3'494.20	3'018.75	3'700.00	2'981.50	718.50	
08.316.110	Abonnement alarme		1'296.00	2'300.00	1'296.00	1'004.00	
08.318.000	Honoraires de mandataires	3'002.40	4'136.40	3'000.00	16'092.00	-13'092.00	Audit et premières mesures
08.318.120	Transports bennes et taxes	1'609.20	891.00	2'000.00	2'443.95	-443.95	
08.318.150	Indemnités aux tiers	26'724.40	27'205.45	500.00	500.00	500.00	
08.318.210	Assurance bâtiment et choses	285.70	305.25	27'500.00	27'325.75	174.25	
08.318.400	Frais de banque		-0.20		286.35	-286.35	
08.319.102	Frais divers				0.00	0.00	
08.351.000	Traitement des déchets (budget)	9'312.25	11'777.05	10'000.00	12'353.40	-2'353.40	
<b>REVENUS</b>							
08.420.000	Intérêts bancaires sur C/C	148.10	98.55		26.55	-26.55	

**CENTRE DE VOIRIE**  
Exercice 2014

Comptes 2014

Comptes	Désignation	Comptes 2012	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart C 2014 / B2014	Remarques
08.427.001	Excédent de revenus s/carburant	1'590.19			240.44	-240.44	
08.430.000	Revenus divers	200.00				0.00	
08.436.010	perte de gain accident	2'685.00	2'939.00			0.00	
08.452.000	Particip. Bemex 48,55% (42,71)	171'877.00	160'089.00	143'747.00	143'747.00	0.00	
08.452.001	Particip. Onex -40,52%(50,83)	143'449.00	133'610.00	119'972.00	119'972.00	0.00	
08.452.002	Particip. Confignon - 10,93%(6,46)	38'694.00	36'041.00	32'361.00	32'362.00	-1.00	

**R E S U L T A T S**

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>283'813.80</b>	<b>295'989.36</b>	<b>296'080.00</b>	<b>275'289.60</b>	<b>-20'790.40</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>358'643.29</b>	<b>332'777.55</b>	<b>296'080.00</b>	<b>296'347.99</b>	<b>267.99</b>
<b>TOTAL ECARTS</b>	<b>74'829.49</b>	<b>36'788.19</b>	<b>0.00</b>	<b>21'058.39</b>	<b>21'058.39</b>

Budget 2014 - Coûts 2014 version finale. Validée au Bureau du 23.03.2015									
AFJ Rhône Sud									
Subrubriques	budget 2014	coûts 2014	Onex	Confignon	Bernex	PL-Lancy	hors communes		
Population au 31.12.2014 (budget = pop. 2012)	47'414	48'865	18'366	4'471	9'925	16'103			
% pop	100%	100%	37,595%	9,150%	20,311%	32,954%			
heures de garde annuelles	190'000	200'537	97'302	13'806	24'938	62'584	1'906		
Nbre d'heures de garde annuelles (populations communales)				198'631					
% heure de garde	100%	100%	48,966%	6,951%	12,555%	31,508%			
nombre d'accueillantes familiales	54	58	31	4	4	19			
nombre places à 100% (1 EPT = 50h par sem, 52 sem/ann)	75-40	79-58	38-61	5-48	9-30	24-83			0,76
nombre places à 100% (1 EPT = 45h/sem et 46sem/ann)		99-03	48-05	6-82	12-32	30-91			0,94
nombre d'enfants le 31.12.2014 (pointage)	180	197	100	16	26	54			1
nombre total annuel d'enfants accueillis en 2014	269	293	142	25	43	81			2
nombre de contrat et avenants passés (AF & parents)		378	185	31	55	105			2
<b>CHARGES</b>									
Charges de personnel administratif (PA)	323'100,00	335'227,60	125'595,91	30'672,31	68'088,28	110'471,09			
Charges de personnel accueillantes familiales (AF)	1'861'231,60	1'896'315,16	928'934,85	131'904,84	238'090,75	597'484,72			
Administration	64'200,00	69'120,05	25'978,90	6'324,28	14'038,02	22'777,86			
<b>REVENUS</b>									
perte de gains PA	0,00	0,00	0	0	0	0			
Intérêts, frais de dossiers, frais rappels	6'700,00	7'582,40	2'849,86	683,77	1'540,07	2'498,71			
Pensions parents et repas	821'000,00	992'583,14	481'331,24	68'295,19	123'367,66	309'589,05			
U assurances, OCE, cours gym		46'498,10	22'757,13	3'228,97	5'832,77	14'637,23			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2'048'531,60</b>	<b>2'300'662,81</b>	<b>1'060'909,65</b>	<b>168'801,43</b>	<b>320'218,05</b>	<b>730'733,68</b>			
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>827'700,00</b>	<b>1'036'621,64</b>	<b>506'938,22</b>	<b>72'217,93</b>	<b>130'740,49</b>	<b>326'725,00</b>			
<b>COUTS RÉELS 2014</b>									
Coût public	total	total	Onex	Confignon	Bernex	Petit-Lancy			
coût public / place avec 1 EPT = 50h	Sfr. 1'264'041,17	Sfr. 1'264'041,17	Sfr. 573'971,43	Sfr. 96'583,50	Sfr. 189'477,56	Sfr. 404'006,68			
coût public / place avec 1 EPT = 45h	Sfr. 15'864,27	Sfr. 15'864,27	Sfr. 14'965,14	Sfr. 17'628,32	Sfr. 19'146,05	Sfr. 16'267,77			
	Sfr. 12'764,15	Sfr. 12'764,15	Sfr. 11'945,20	Sfr. 14'166,42	Sfr. 15'385,22	Sfr. 13'072,31			
Budget 2014	total	total	Onex	Confignon	Bernex	Petit-Lancy			
Coût public	Sfr. 1'220'831,60	Sfr. 1'220'831,60	Sfr. 530'627,34	Sfr. 121'877,20	Sfr. 183'679,11	Sfr. 384'647,95			
coût public sans FI / place (1EPT = 50h)	Sfr. 16'192,08	Sfr. 16'192,08	Sfr. 15'458,74	Sfr. 15'750,28	Sfr. 19'696,65	Sfr. 16'569,45			
écart entre budget et coût		43'209,57	43'344,09	-25'293,70	57'984,45	19'360,795			
version vérifiée par la fiduciaire sd + kka, 19.3.2015									
coûts public / heure	2013	2014							
coût total par heure	6,86	6,30							
taux moyen versé par les parents	11,44	11,24							
coûts fixes par heure	4,44	4,94							
	2,4	1,96							
							excédent de charges		43'209,57



ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY

Entrée en vigueur : 1er janvier 2011

Organisation	Budget 2014				Comptes 2014			
	ORPC Lancy - Cressy		Total		ORPC Lancy - Cressy		Total	
Libellés / Communes	Lancy	Onex	Confignon	Total	Lancy	Onex	Confignon	Total
Nombre d'habitants	29146	17943	4326	à fin 2012 51415	31126	18366	4471	à fin 2014 53963
Pourcentage de population (clé de répartition)	56.69%	34.90%	8.41%	100%	57.68%	34.03%	8.29%	100%
Charges de personnel PCI	217'314.14	133'783.97	32'254.89	383'353.00	218'612.05	128'976.56	31'419.80	379'008.40
APG protection civile et IJ ass. acc./mal.	-2'834.39	-1'744.92	-420.69	-5'000.00	-18'293.44	-10'792.75	-2'629.21	-31'715.40
Charge par habitant en francs (hors APG/IJ)				7.46				7.02
Administration	21'059.49	12'964.75	3'125.76	37'150.00	19'702.94	11'624.32	2'831.79	34'159.05
Charges de l'Etat-Major	1'814.01	1'116.75	269.24	3'200.00	1'204.70	710.75	173.14	2'088.60
Charges cours PCI	29'330.24	18'056.42	4'353.35	51'740.00	23'334.96	13'767.14	3'353.79	40'455.90
Interventions refacturées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions cours PCI	-3'968.14	-2'442.89	-588.97	-7'000.00	-6'835.08	-4'032.56	-982.37	-11'850.00
Charges matériel + équipement	26'416.49	16'262.64	3'920.87	46'600.00	25'768.63	15'202.95	3'703.57	44'675.15
Charges véhicules	7'388.68	4'548.65	1'096.67	13'034.00	3'532.24	2'083.95	507.67	6'123.85
Charges poste de commandement Caroline	8'606.90	5'298.62	1'277.48	15'183.00	4'728.09	2'789.47	679.54	8'197.10
Subv. fédérale p/l'entretien des constr. PCI	-1'700.63	-1'046.95	-252.42	-3'000.00	-1'730.40	-1'020.90	-248.70	-3'000.00
Fournitures autres constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	393.20	231.98	56.51	681.69
Locations de constructions PCI et de matériel	-1'700.63	-1'046.95	-252.42	-3'000.00	-9'895.00	-5'837.85	-1'422.15	-17'155.00
Total charges	311'929.94	192'031.80	46'298.25	550'260.00	297'276.80	175'387.13	42'725.81	515'389.74
Total revenus	-10'203.79	-6'281.71	-1'514.50	-18'000.00	-36'753.93	-21'684.05	-5'782.42	-63'720.40
<b>Total charges nettes et répartition</b>	<b>301'726.15</b>	<b>185'750.10</b>	<b>44'783.75</b>	<b>532'260.00</b>	<b>260'522.88</b>	<b>153'703.08</b>	<b>37'443.39</b>	<b>451'669.34</b>
Charge par habitant en francs				10.35				8.37
<b>BUDGET/COMPTES PAR COMMUNE</b>	<b>301'730</b>	<b>185'750</b>	<b>44'780</b>	<b>532'260</b>	<b>260'523.34</b>	<b>153'703.00</b>	<b>37'443.00</b>	<b>451'669.34</b>



**ORGANISATION REGIONALE  
DE LA PROTECTION CIVILE  
DE LANCY-CRESSY**

---

rapport de l'organe de révision au conseil  
intercommunal pour l'exercice 2014

**berney associés**

# berney associés

Genève, le 14 avril 2015

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY POUR L'EXERCICE 2014

berney & associés sa  
société fiduciaire

8, rue du nant  
case postale 6268  
1211 Genève 6  
t +41 58 234 90 00  
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz  
case postale 6199  
1002 Lausanne  
t +41 58 234 91 00  
f +41 58 234 91 01

6, rue du musée  
case postale 1849  
2001 Neuchâtel  
t +41 58 234 91 09  
f +41 58 234 91 19

1, rue arthur parchet  
case postale 284  
1896 Vouvry  
t +41 58 234 90 20  
f +41 58 234 90 05

berneyassociés.com

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons vérifié les comptes annuels de l'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

### *Responsabilité du Conseil intercommunal*

Le Conseil intercommunal est responsable de l'établissement des comptes annuels, ainsi que de la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

./.

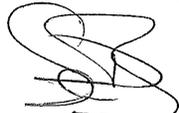
*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*Autre information*

Les comptes annuels de l'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY-CRESSY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels, dans son rapport daté du 31 mars 2014.

BERNEY & ASSOCIES SA  
Société Fiduciaire



Sébastien BRON  
Expert-réviseur agréé



Marielle CAPT  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Annexes : comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)

**ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE**  
**LANCY-CRESSY**

**BILAN**

	<u>COMPTES 2014</u> <u>CHF</u>	<u>COMPTES 2013</u> <u>CHF</u>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
Compte courant de la Ville d'Onex	153'703.00	152'814.00
Compte courant de la Commune de Confignon	37'443.00	37'180.00
	<u>191'146.00</u>	<u>189'994.00</u>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
Compte courant de la Ville de Lancy	191'146.00	189'994.00
	<u>191'146.00</u>	<u>189'994.00</u>

**ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE**  
**LANCY-CRESSY**

**COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>BUDGET 2014</u>		<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	CHF		CHF		CHF	
	<small>(chiffres non audités)</small>					
<b><u>REVENUS</u></b>		<i>répart. %</i>		<i>répart. %</i>		<i>répart. %</i>
Participation de la Ville de Lancy	301'730	56.69%	260'523.34	57.68%	250'011.80	56.82%
Participation de la Ville d'Onex	185'750	34.90%	153'703.00	34.03%	152'814.00	34.73%
Participation de la Commune de Confignon	44'780	8.41%	37'443.00	8.29%	37'180.00	8.45%
Subventions cantonales	7'000		11'850.00		9'200.00	
Subvention fédérale, entretien constructions	3'000		3'000.00		3'000.00	
Locations des constructions Pci	3'000		17'155.00		4'539.00	
Autres revenus et APG	5'000		31'715.40		6'918.95	
	<u>550'260</u>		<u>515'389.74</u>		<u>463'663.75</u>	
<b><u>CHARGES</u></b>						
Charges de personnel	383'353		379'008.40		338'802.55	
Administration	37'150		34'159.05		19'458.05	
Poste de commandement de la Caroline	15'183		8'197.10		8'202.30	
Autres constructions (fournitures)	0		681.69		0.00	
Etat-Major	3'200		2'088.60		1'718.30	
Cours	51'740		40'455.90		43'645.80	
Machines, matériel, mobilier	46'600		44'675.15		43'160.90	
Véhicules	13'034		6'123.85		8'675.85	
	<u>550'260</u>		<u>515'389.74</u>		<u>463'663.75</u>	
Résultat de fonctionnement	<u>0</u>		<u>0.00</u>		<u>0.00</u>	



Commune  
de **Confignon**



GOLD

Confignon  
european energy award



**Tous  
ensemble  
vers demain**

**Commune de Confignon** • chemin de Murlaz 2 • 1232 Confignon  
tél 022 850 93 93 • fax 022 850 93 92 • [info@confignon.ch](mailto:info@confignon.ch)

